ÉCONOMIE

Montréal, samedi 11 mai 1991

MC NEIL MANTHA INC. FONDÉE EN 1980

Pour la planification de votre retraite, consultez un de nos courtiers, membre du Conseil de la planification de la retraite.

Montréal: (514) 875-4810/393-7700 Québec:(418) 647-4026 Hull: 1-(819)-776-1580

Le chômage des Québécois, la faute aux syndicats

Si le Québec perd des emplois et se retrouve aujourd'hui avec un demi-million de chômeurs, c'est à cause de la non-compétitivité catastrophique de ses entreprises. Et pourquoi cette faiblesse de nos entreprises face à la concurrence étrangère ? Parce que les syndicats font monter les salaires au-delà du raisonnable. Une vieille thèse remise à jour par Roger J. Bédard, conseiller en relations industrielles.
Page B-10

Le PQ dénonce le laxisme de la CVMQ

L'opposition a soutenu, hier à l'Assemblée nationale, que la CVMQ et la Bourse de Montréal remplissaient inadéquatement leur rôle de protecteur du public investisseur en faisant preuve de laxisme. Son porte-parole, le député André Boisclair, s'est indigné de la lenteur avec laquelle les plaintes adressées à la Commission des valeurs mobilières du Québec sont traitées.
Page B-2

Du Sacré-Coeur aux « Frères bleue »

Tout est marketing et les Églises échappent d'autant moins à cette règle que les besoins sont immenses. La campagne publicitaire de l'Archevêché suscite la controverse, mais atteint ses objectifs, constate Jean-Pierre Nicaise. Par ailleurs, Labatt fait dans le para-normal pour mousser la Bleue : soucoupe volante à proximité de la croix du Mont-Royal. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?
Page B-3

À la recherche de gaz au Québec

Des étrangers misent gros dans Charlevoix pour trouver du gaz en grande quantité à des profondeurs insoupçonnées

Guy Paquin
Collaboration spéciale

UN CONSORTIUM américano-européen procède actuellement à des forages dans le but de trouver des hydrocarbures à l'Île-aux-Coudres et aux Éboulements, dans Charlevoix, une première dans cette région du Québec. Ces étrangers misent gros (un total de 6 millions $) et tablent sur une découverte majeure. Les sceptiques sont nombreux.

Abiogenic Fuel, un groupe d'investisseurs privés, se fonde sur les études préalables — et contestées — menées par M. Bertrand Brassard, du groupe Géoconseil Phénix, qui affirme avoir trouvé plusieurs indices géophysiques et géochimiques de la présence d'hydrocarbures tels le méthane, la butane et le pentane.

Si la discrétion est un signe de sérieux dans le monde de la prospection d'hydrocarbures, Abiogenic Fuel est un modèle de sérieux puisqu'elle a acquis les droits de recherche de pétrole et de gaz sur l'ensemble du territoire de Charlevoix en 1986 sans le crier sur les toits. En 1988, le consortium ajoutait à son territoire de prospection l'Île-aux-Coudres. La compagnie a acquis la certitude qu'à des profondeurs insoupçonnées (jusqu'à 7000 mètres) se trouvent des grandes quantités de gaz naturel.

Après avoir investi plus de 600 000 $ US en études préliminaires, en rentes de recherche et en garanties déposées auprès du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, Abiogenic s'apprête donc à forer dans les plus brefs délais.

Ces forages profonds dans la roche granitique de Charlevoix coûteront très cher. Ils nécessiteront un investissement de départ de 5 millions $. Bertrand Brassard affirme que le montage financier progresse régulièrement, quoique la compagnie ait été incapable jusqu'ici de récolter un seul sou auprès des investisseurs québécois.

Ni SOQUIP ni Noverco, pressentis par les gros bonnets d'Abiogenic, n'ont voulu bouger. La récession et le triste état des actions accréditives peuvent expliquer partiellement cette réticence. Mais deux autres facteurs peuvent rendre compte des réserves des détenteurs de capital.

La première est d'ordre théorique. Comme on le lira dans l'article qui accompagne celui-ci (page B-3), les recherches d'Abiogenic ici et ailleurs dans le monde s'appuient sur une théorie inorthodoxe que la formation des hydrocarbures ont une origine biologique, ce qui fait qu'on les appelle combustibles fossiles.

La seconde objection est plus pratique. Malgré un investissement de 42 millions $ US en forages profonds sur un site très prometteur d'après la théorie sur laquelle se fonde Abiogenic, l'exploration menée en Suède n'a pas révélé depuis 1986 de gisement gazier ou pétrolier économiquement rentable.

Finalement, la structure même de l'appel de capital peut rebuter ceux que le risque n'intéresse que modérément. Dans le but d'éviter un trop grand fractionnement de leur actionnariat, les actionnaires principaux de Abiogenic ont décidé de n'offrir que de gros blocs d'actions. Cela représente un investissement minimal déjà important et peut expliquer que les Québécois se soient montrés si peu intéressés.

D'un autre côté, les principaux actionnaires du consortium sont loin d'être des amateurs. L'auteur de la théorie qui veut qu'on trouve des hydrocarbures à des profondeurs de plusieurs kilomètres sous la surface de la terre, Thomas Gold, astrophysicien et professeur *emeritus* à Cornell, est lui-même un des dirigeants du consortium.

Le principal bailleur de fonds de l'exploration menée en Suède et dans Charlevoix est la compagnie de production gazière américaine GHK. Elle existe depuis une trentaine d'années et est depuis sa fondation la propriété de la famille de Robert Hefner III, d'Oklahoma City.

Selon Mme Diane Devault, de la direction de l'aménagement à Mines, Énergie et Forêt Québec, GHK et Abiogenic Fuel sont des compagnies sérieuses et responsables qui paient sans sourciller des redevances de recherche de plus en plus lourdes d'année en année pour garder leurs droits sur les éventuels gisements d'hydrocarbures dans Charlevoix.

À la SOQUIP, on ne doute pas du sérieux des investisseurs d'Abiogenic. M. Henri Lizotte, directeur de l'exploration, reconnaît que toutes les explorations préliminaires indirectes ont été menées dans les règles de l'art et que SOQUIP a même livré aux chercheurs d'Abiogenic des relevés sismiques concernant le sous-sol profond de Charlevoix. Mais quand il a été question d'argent, M. Lizotte a clairement refusé d'impliquer la société d'État. « Nous ne nous sommes même pas rendus au stade de l'envoi d'un prospectus. J'ai signalé aux dirigeants d'Abiogenic que le risque m'apparaissait trop grand pour engager des fonds publics. La théorie sur laquelle s'appuie Abiogenic est très belle sur papier mais c'est un indice trop faible pour que SOQUIP aille de l'avant ».

Jusqu'ici donc, aucun investisseur privé ou public québécois n'a voulu risquer sa mise dans le projet d'exploration gazière de Charlevoix. Le consortium devra trouver ailleurs l'argent nécessaire aux coûteux forages profonds dans le granit. Le coup de poker peut sembler gros, mais il faut dire que Abiogenic fore à 4 endroits dans le monde et qu'il suffirait qu'un seul de ces forages tombe sur une bonne réserve de gaz pour que les investisseurs fassent de l'argent.

Dans les milieux de la géophysique québécoise, on est divisé. Les théoriciens sont sans doute les plus réticents puisque la recherche dans Charlevoix s'appuie sur une théorie qui bouscule les idées reçues par les universitaires. Les hommes de terrain, quant à eux, sont plus réservés. Habitués aux surprises, ils ne veulent certes pas fermer la porte à une nouvelle base d'exploration qui multiplierait la quantité exploitable d'hydrocarbures actuellement connue plusieurs fois. M. James Jessop, géophysicien senior pour le groupe Géophysique GPR International, assure que la tectonique des plaques permet de croire que certaines failles très profondes exhalent des gaz d'hydrocarbures.

« Viennent-ils des couches superficielles ou de couches plus profondes, comme le croit M. Brassard et le consortium Abiogenic, je ne saurais le dire. Mais rien dans nos connaissances actuelles en géologie ne décourage leurs efforts ni ne les rend incohérents avec ce que nous savons de la terre. Avouons aussi qu'il est arrivé quelquefois que des explorateurs passent pour chercher dans des lieux imprévus, qu'on ne les prenne pas au sérieux, du moins jusqu'à ce qu'ils aient trouvé exactement ce qu'ils cherchaient là où ils l'avaient prévu ».

L'avenir tranchera la question. Reste à savoir ce qui est le plus dur à trouver pour Abiogenic : les hydrocarbures ou le capital ? L'or noir ou l'or tout court ?

L'indépendance d'esprit du président de Memotec Bill McKenzie n'a pas l'heur de plaire aux bonzes de BCE.

BCE a poussé la direction de Memotec dans les cordages

Catherine Leconte

ON NE RIVALISE pas impunément avec des géants comme Bell. Surtout pas dans un secteur comme les télécommunications, où la réglementation complique singulièrement les règles du jeu. Pour n'en avoir pas assez tenu compte, Bill McKenzie, le bouillant président et chef de la direction de Memotec Data, risque fort de perdre le contrôle de sa compagnie à l'assemblée générale des actionnaires, jeudi prochain.

Memotec, basée à Montréal, c'est cet enfant prodige du RÉA dont le chiffre d'affaires (404 millions $ l'an dernier) a décuplé en cinq ans grâce à une boulimie d'acquisitions dont la plus fameuse fut celle de Téléglobe, en février 1987.

Six candidats, dont les Entreprises Bell Canada (BCE), la maison de courtage Gordon Capital, de Toronto, et un consortium incluant la Caisse de dépôt et placement du Québec, étaient sur les rangs pour acheter Téléglobe lorsque le gouvernement fédéral a privatisé cette société de la Couronne.

C'est qu'Ottawa laissait à Téléglobe, pour une période de cinq ans renouvelable, le très lucratif monopole canadien des télécommunications outremer : toutes les compagnies de téléphone canadiennes doivent passer par Téléglobe pour acheminer leurs appels internationaux pour toutes les destinations autres que les États-Unis. À la surprise générale, Memotec, ce fabricant de produits et systèmes de communications informatiques, avait raflé la belle, six fois plus grosse qu'elle à l'époque, en offrant 488 millions $.

Depuis, Memotec a eu abondamment recours aux émissions d'actions pour financer, entre autres, l'acquisition de Téléglobe. BCE et la Caisse sont ainsi devenues ses deux actionnaires principaux, avec respectivement quelque 30 % et 15 % des actions ouvrant droit de vote au conseil d'administration.

Et voilà que Gordon Capital, qui a acheté systématiquement en Bourse près de 3 % des actions de Memotec depuis le début de l'année, vient d'annoncer son intention d'évincer de la direction de Memotec le président et chef de la direction Bill McKenzie, le président du conseil Eric Baker et un troisième membre du conseil d'administration, William Horton. Gordon Capital a envoyé mercredi à tous les actionnaires de Memotec une circulaire leur demandant de voter en ce sens ou de lui accorder une procuration à cet effet, à temps pour l'assemblée générale annuelle.

De l'avis général dans les milieux financiers, le courtier torontois agit dans cette affaire comme mercenaire d'un ou plusieurs actionnaires mécontents de la gestion de l'entreprise, et ne se serait pas lancé dans la bataille sans avoir d'avance la certitude de larges appuis au moment du vote. Beaucoup pointent BCE du doigt, même si ses dirigeants nient être les instigateurs de cette tentative de coup d'État corporatif.

Gordon Capital reproche à la direction en place d'avoir utilisé « des liquidités générées essentiellement par les opérations de Téléglobe » pour financer une agressive politique d'acquisitions dans ses activités informatiques. Stratégie qu'il juge hasardeuse et qui a dégradé les profits de l'entreprise et le rendement de l'investissement des actionnaires. De 1989 à 1990, alors que le chiffre d'affaires de Memotec augmentait de 358 à 404 millions $, son bénéfice net tombait de 20,1 millions $, ou 52 cents par action, à 8 millions $, ou 20 cents par action. Et la cote boursière du titre Memotec, qui avait grimpé jusqu'à 19 $ au début 1988, est retombées aux environs de 9 $.

Gordon propose, pour « restaurer la confiance en Memotec au sein de la communauté financière », de remplacer provisoirement MM. McKenzie, Baker et Horton par Robert Paterson, ex-président du conseil de Royal Bank Investment Management ; André Rochette, comptable agréé et homme d'affaires de Québec ; et Anthony Gardiner, un consultant en télécommunications de

Voir page B-2 : Memotec

Dans toutes les bonnes librairies

Diane-Gabrielle TREMBLAY — Vincent VAN SCHENDEL

Économie du Québec et de ses régions

EDITIONS SAINT-MARTIN 4316, boul. Saint-Laurent H2W 1Z3 ☎ (514) 845-1695

Coédition avec Télé-université
650 pages 42,95 $

• **L'économie du Québec en mutation**
Les enjeux du développement des régions du Québec • Les problèmes de démographie, d'emploi et de répartition des revenus • La montée et le déclin de la région montréalaise • Les acteurs du développement: entreprises, syndicats...
Un livre de référence et de réflexion •

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le chômage recule pour la première fois depuis juin 1990

OTTAWA (PC) — Le taux de chômage canadien a connu sa première baisse depuis juin 1990 en avril dernier, a annoncé Statistique Canada, hier matin.

Selon l'agence fédérale, il s'est établi à 10,2 %, une diminution de trois dixièmes de point de pourcentage par rapport à celui enregistré le mois précédent.

Au Québec, le taux de chômage a baissé d'un demi point de pourcentage pour atteindre 12 %. L'Ontario a connu une baisse similaire, où le chômage s'est établi à 9,4 %.

Au pays, il y avait 44 000 chômeurs de moins en avril, tandis que 39000 personnes sont venues grossir la force ouvrière durant le même mois, a précisé Statistique Canada.

Ce sont les secteurs de l'industrie, des services publics et des affaires qui ont le plus bénéficié de la création de nouveaux emplois.

La plus forte chute a été enregistrée sur l'Ile du Prince-Édouard où le chômage a décliné 0,7 point à 16,7 %.

Il a aussi baissé en Nouvelle-Écosse (de 0,3 à 11,1 %) et en Colombie-Britannique (0,4 à 9,9 %).

Par contre, il était en hausse à Terre-Neuve (de 1,5 à 19,8 %), en Saskatchewan (0,2 à 7,4 %) et en Alberta (0,1 à 7,8 %).

Il est resté inchangé au Nouveau-Brunswick à 12,6 % et au Manitoba à 8,9 %.

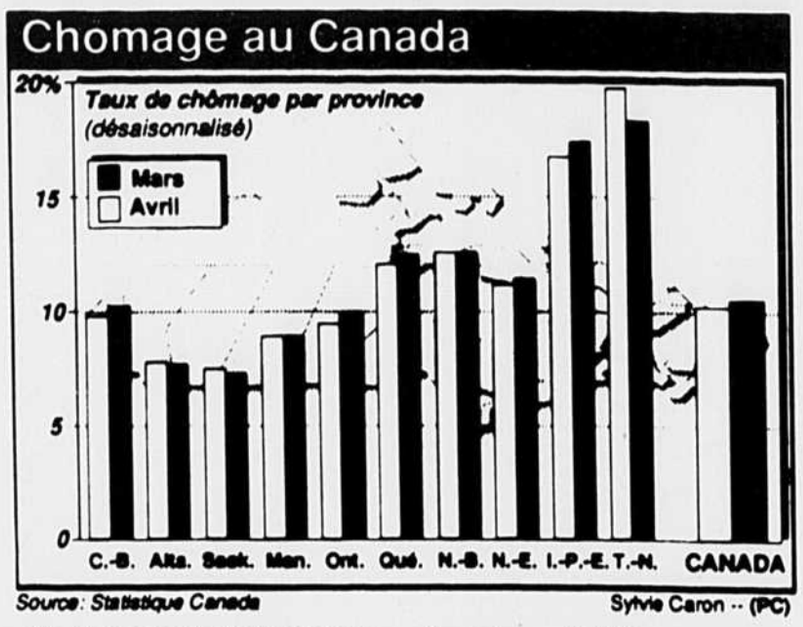

Source: Statistique Canada — Sylvie Caron -- (PC)

Ces données sont ajustées aux variations saisonnières. Il y avait 1,39 millions de Canadiens àà la recherche d'un emplois en avril dernier.

Malgré la baisse du taux de chômage, les données annuelles de Statistique Canada exposent un tableau plutôt sombre depuis le début de la récession qui a débuté il y a 12 mois.

Selon les données non ajustées au variations saisonnières, il y avait 400 000 chômeurs de plus le mois dernier qu'en avril 1990.

Dans le secteur de la production des biens et les sous-secteurs manufacturiers, il y a eu une baisse de l'emploi de l'ordre de 7,2 et 8,6 % respectivement au cours des 12 derniers mois.

Par contre, dans le secteur des services, le taux de l'emploi n'a baissé que légèrement (0,4 %).

Le PQ dénonce le « laxisme » de la CVMQ

Frédéric Tremblay
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Selon le porte-parole du Parti québécois sur les institutions financières, André Boisclair, la Commission des valeurs mobilières et la Bourse de Montréal remplissent inadéquatement leur rôle de protecteur du public investisseur en faisant preuve de « laxisme ».

Prenant la parole, hier, lors d'une interpellation à l'Assemblée nationale sur le contrôle des valeurs mobilières, M. Boisclair s'est indigné de la lenteur avec laquelle les plaintes adressées à la Commission des valeurs mobilières sont traitées.

« Le service d'inspection n'effectue que la moitié des inspections projetées ; il y a 238 dossiers en attente au service des enquêtes et, sur ces 238 dossiers, entre 130 et 140 pourraient faire l'objet de fermeture compte tenu des délais », a déploré le député péquiste de Gouin.

André Boisclair a d'autre part décrié les pouvoirs de contrôle dévolus par Québec à la Bourse de Montréal, un organisme privé qui ne peut pas s'acquitter, selon lui, de cette tâche dans le meilleur intérêt du public.

« Bien que les membres de la Bourse n'aient aucun intérêt à ce qu'un nombre désordonné de plaintes surgissent à leur égard, ils n'ont pas non plus intérêt à ce que de gros scandales concernant leur comportement éclatent au grand jour », a fait valoir M. Boisclair.

« Je soutiens (...) que la Commission des valeurs mobilières du Québec et la Bourse de Montréal poursuivent des objectifs opposés à la protection du public investisseur », a aussi déclaré André Boisclair.

La ministre déléguée aux Finances, Louise Robic, a rejeté les allégations du député de l'Opposition à qui elle a reproché de lancer des accusations gratuites.

Pour démontrer l'inefficacité de la Commission des valeurs mobilières, le député de Gouin a cité le cas de la succusursale de ScotiaMcleod à Chicoutimi où des plaintes datant de quatre ans n'ont toujours donné lieu à aucune mesure concrète.

« Les reproches faits à ScotiaMcleod remontent à 1987 et avant cela, il y a donc quatre ans, (et depuis) rien, si ce n'est que la demande d'injonction de la Commission des valeurs mobilières du Québec pour interdire la publication du rapport d'inspection du 22 décembre 1988 », a souligné M. Boisclair.

Le député de Gouin dit regretter d'autant plus cette lenteur que le délai de prescription de deux ans (pour entreprendre des poursuites) est expiré.

« Une chose est certaine (...) c'est que dans ce cas-ci ni les courtiers, ni la firme pourront se voir dans l'obligation de payer une amende », a signalé le député péquiste.

Dans l'esprit d'André Boisclair, la ministre déléguée aux Finances, Louise Robic, se doit de rendre public le rapport d'inspection sur ScotiaMcleod pour s'assurer que la Commission des valeurs mobilières et la Bourse de Montréal ont rempli leur rôle adéquatement dans ce dossier.

Si la ministre refuse de se plier à cette demande, juge M. Boisclair, « nous serons obligés de comprendre que la ministre veut mettre le couvercle sur la marmite, qu'elle n'a pas l'intention de faire respecter la loi, et que dorénavant, pour les courtiers qui pratiquent au Québec, il y a deux poids deux mesures ».

Répliquant aux allégations du député péquiste de Gouin, la ministre déléguée aux Finances, Louise Robic, de qui relève la Commission des valeurs mobilières, a déclaré qu'il s'agissait-là « d'accusations gratuites ».

« C'est facile d'accuser, mais il faut connaître l'importance du rôle de la Commission avant d'aller faire des accusations gratuites, dangereuses, qui mettent en cause l'intégrité même de la Commission et des organismes d'auto-réglementation qui s'y rapportent. Très dangereux », a insisté Mme Robic.

La ministre a cependant admis « qu'il y avait place à l'amélioration », mais que néanmoins, la Commission des valeurs mobilières « s'acquittait efficacement de sa mission ».

Premier vol du nouvel avion de Canadair

d'après la Presse Canadienne

LE REGIONAL Jet, le nouvel avion de transport régional de la division Canadair de Bombardier, a effectué son premier vol hier.

Selon un communiqué, l'avion a décollé de l'aéroport de Dorval à 9h45 et ce vol inaugural a duré une heure et 25 minutes.

L'appareil a atteint une vitesse de 407 kilomètres-heure et une altitude de 3658 mètres. Il était piloté par le directeur des opérations aériennes de Canadair, Doug Adkins.

Le vol a été réalisé dans la zone d'essais réservée à Canadair, à environ 65 kilomètres au nord de Montréal.

Exécuté avec le train d'atterrissage sorti, ce premier vol a permis de vérifier le comportement de l'appareil à faible vitesse, la performance des moteurs, la pressurisation de la cabine. Le RJ était accompagné d'un appareil Challenger 601 de Canadair qui permettait de confirmer sa vitesse de vol.

Ce vol inaugural du RJ survient quatre jours après sa sortie officielle de l'usine Canadair, marquée par une cérémonie à laquelle participaient les premiers ministres Robert Bourassa et Brian Mulroney.

La direction de Canadair-Bombardier prévoit obtenir une homologation définitive de l'appareil par Transports Canada et de la FAA des Etats-Unis dans un an. On fera ensuite homologuer l'appareil en Europe.

Les premières livraisons du RJ sont prévues pour l'été 1992, à la société allemande DLT, une filiale de Lufthansa.

Selon Canadair, le RJ est le premier bi-réacteur de transport régional de moins de 100 places sur le marché. Et selon des analystes, le marché potentiel pour ce type d'appareils est d'environ 1000 unités pour la prochaine décennie.

Le RJ se vend environ 16 millions $ pièce.

Petro-Canada émet son prospectus provisoire

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

UNE NOUVELLE étape vers la privatisation de Petro-Canada a été franchie hier alors que le prospectus provisoire précédant l'émission d'actions a été déposé auprès des diverses commissions des valeurs mobilières à travers le pays.

Le prix des actions ainsi que le montant exact de l'émission ne seront connus qu'à la mi-juin, lors du dépôt du prospectus définitif. Ce document, fort complexe, fait état des diverses conditions d'une émission d'actions et trace le bilan de la situation financière de l'entreprise.

On s'attend à ce que cette première émission de titres porte sur environ 15 % du capital-actions de Petro-Canada, le reste, environ 85 %, demeurant entre les mains du gouvernement fédéral.

Le montant de l'émission devrait se situer quelque part entre 500 et 600 millions $, selon les spéculations d'analystes ces derniers mois.

Petro-Canada offrira aux investisseurs étrangers une tranche d'actions pouvant aller jusqu'à 25 % de l'émission. Il en fut également ainsi lorsqu'Ottawa décida de privatiser Air Canada, qui était aussi une société d'État.

Si le prospectus définitif est déposé comme prévu en juin, on peut donc prévoir que les actions seront inscrites en bourse au cours de l'été.

Voilà plus d'un an que la décision de privatiser Petro-Canada avait été annoncée par le gouvernement fédéral. C'est en fait le 20 février 1990 que l'intention de privatiser a été signifiée par le ministre des Finances de l'époque, Michael Wilson. Le projet de loi à cet effet a été déposé l'automne dernier et fut sanctionné en février 1991.

Les noms des maisons de courtage chargées de l'émission avaient été annoncés au début d'avril. Le groupe comprend RBC Dominion Securities, Burns Fry, Gordon Capital ainsi que Lévesque Beaubien Geoffrion.

Au cours du premier trimestre de l'exercice financier 1991, Petro-Canada a essuyé une perte nette consolidée de 52 millions$ contre un bénéfice net de 40 millions $ un an plus tôt. Une portion de cette perte du premier trimestre de 1991 est attribuable à une provision de 14 millions $ découlant de son programme de réduction de personnel et de restructuration dans les secteurs du raffinage et du marketing. A la fin avril, Petro-Canada avait annoncé l'élimination de 300 postes parmi ses 6350 employés. La société d'état avait éliminé plus de 1000 emplois depuis la fin de 1989.

Au cours du dernier exercice financier complet, celui de 1990, Petro-Canada a encaissé un profit de 181 millions $ sur un chiffre d'affaires global de 5,9 milliards $.

◆ Memotec

Vancouver. Des remplaçants permanents seraient nommés ultérieurement.

Premier indice que le courtier torontois n'agit pas seul : pourquoi ne pas proposer directement les trois administrateurs qu'il destine aux postes de commandement, si c'est à lui seul que revient ce choix ?

Deuxième indice : ne faire asseoir que trois administrateurs à sa solde au conseil de Memotec ne lui donnerait pas grand-chose s'il n'était pas en cheville avec un ou plusieurs autres actionnaires, puisque le conseil compte 13 membres au total. BCE dispose, statutairement, de quatre sièges au conseil, et la Caisse de dépôt en a un.

Troisième indice : Gordon soutient que le seul bénéfice personnel qu'il compte retirer de cette affaire est de se faire payer, s'il l'emporte aux élections de jeudi, une commission « appropriée » pour avoir obtenu « un résultat favorable aux actionnaires ». À quoi s'ajouterait une somme de 400 000 $ facturée à Memotec en dédommagement des frais encourus par Gordon pour organiser sa campagne électorale.

BCE, de son côté, n'a jamais caché sa frustration de s'être fait interdire légalement de prendre jamais le contrôle de Téléglobe ou de Memotec ni d'en posséder plus du tiers des actions, alors que la synergie avec ses propres activités était évidente. Rappelons que Bell Canada a le quasi-monopole des liaisons téléphoniques interurbaines au Québec et en Ontario.

Les hauts dirigeants de BCE ne font pas mystère non plus de leur désaccord avec les nombreuses acquisitions qu'a faites Memotec dans le secteur informatique aux États-Unis (pour ne parler que des plus récentes, Concord Data Systems, Equifax Insurance Systems et ISI Systems au cours de la seule année 1989).

Sous la direction de Raymond Cyr, BCE a elle-même renoncé à la coûteuse politique de diversification qu'avait tentée son prédécesseur, Jean de Grandpré, pour se reconcentrer sur son métier de base : le téléphone. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce qu'elle incite fortement Memotec à en faire autant, son bénéfice d'exploitation étant essentiellement imputable aux activités de Téléglobe. En tant que principal actionnaire de Memotec, BCE est celle qui subit le plus gros manque à gagner du fait de la baisse de rendement du titre.

Qui plus est, selon les sources du DEVOIR, BCE a déjà vainement tenté, dans l'intimité du conseil de direction de Memotec, de renverser Bill McKenzie et Eric Baker, mais les autres directeurs n'ont pas suivi les quatre représentants que compte BCE au conseil. D'où la nécessité d'élargir le champ de consultations et de porter la cause devant l'assemblée des actionnaires.

La goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase serait, selon nos sources, le nouveau service, « Globedirect », que Memotec offre depuis mars dernier aux entreprises et aux revendeurs canadiens de liaisons téléphoniques. Ce service, approuvé par le CRTC le 19 mars, leur permet de se raccorder directement aux installations de Memotec et du même coup, de « réduire le coût de leurs appels internationaux de 28 % en moyenne », vante le rapport annuel 1990 de Memotec. Léger détail que ne mentionne par le rapport : c'est autant de manque à gagner pour Bell Canada et consoeurs.

Normalement, tout appel émanant du Québec ou de l'Ontario à destination d'un pays outremer doit nécessairement être acheminé d'abord par Bell Canada à Teleglobe, qui se charge ensuite de l'acheminer jusqu'à la compagnie de téléphone du pays destinataire, qui l'achemine elle-même à l'interlocuteur final. Sur le prix de la communication facturée à l'usager, Teleglobe dédommage cette dernière, puis partage le reste avec Bell Canada. Avec « Globedirect », Téléglobe (c'est-à-dire en dernière analyse sa maison-mère, Memotec) court-circuite complètement Bell Canada...

Bref, BCE a de quoi se plaindre des revenus qu'elle tire de Memotec, non seulement en tant que principal actionnaire, mais en tant que partenaire commercial via sa filiale Bell Canada. Légalement, elle ne peut pas en prendre directement le contrôle. Statutairement, sur les 13 administrateurs de Memotec, elle nomme les quatre dont les sièges lui sont réservés, mais elle ne peut pas voter sur la nomination des neuf autres.

Mais un autre actionnaire, bien équipé pour mener ce genre de bataille, peut réussir avec la bienveillante « neutralité » de BCE, à faire approuver par l'assemblée des actionnaires la nomination de dirigeants dont les vues soient conformes à celles de Raymond Cyr.

BCE ayant environ 30 % des actions votantes, la bataille pour les trois administrateurs proposés par Gordon Capital se jouera auprès des détenteurs des 70 % d'actions restantes. Gordon Capital ayant environ 3 % d'une part, Bill McKenzie et Eric Baker 1,5 % d'autre part, ces adversaires doivent l'un comme l'autre s'efforcer de rallier à leur cause les détenteurs de quelque 35 % des actions votantes.

Les employés et cadres de Memotec, qui font l'objet d'une intense campagne à l'intérieur de l'entreprise pour se prononcer en faveur de leurs patrons actuels, détiendraient environ 15 % des actions. Le Fonds de pension des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) détient presque 11 %. D'autres investisseurs institutionnels de moindre importance et des particuliers possèdent grosso modo 30 % au total.

Mais le vote qui sera vraisemblablement déterminant sera celui de la Caisse de dépôt, le plus gros actionnaire après BCE, avec près de 15 %. Ironie du sort, le président de la Caisse, Jean-Claude Delorme, était président de Téléglobe au moment de sa privatisation et l'était encore jusqu'à ce qu'il rejoigne la Caisse il y a 10 mois. Le sort de son ancien supérieur, Bill McKenzie, est largement entre ses mains.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page B-9

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 mars 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à C.P.F. DUALAM LTD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 20ème jour de mars 1991, sous le numéro 4369124.
Ce 9ième jour de mai, 1991.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS DE RECHERCHE
Toute personne détenant des informations permettant de retracer Monsieur Guy Rolland anciennement domicilié au 350 Côte-Vertu, app. 423 à Ville St-Laurent, est priée de communiquer avec Madame Béatrice Fortin du Trust Général du Canada au (514) 871-7270. Guy Rolland est le fils de Monsieur Guy Rolland senior, décédé le 12 août 1988 et de Madame Madeleine Demers-Woodward qui réside actuellement en Colombie-Britannique.

2430-3166 QUÉBEC INC.
PRENEZ AVIS que 2430-3166 QUÉBEC INC., une compagnie régie par les dispositions de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de St-Lambert, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec).
DATÉ à Montréal, ce 7ème jour de mai 1991.
McDOUGALL, CARON
Procureurs de la compagnie.

2622-1945 QUÉBEC INC.
PRENEZ AVIS que 2622-1945 QUÉBEC INC., une compagnie régie par les dispositions de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à L'Inspecteur général des Institutions financières, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec).
DATÉ à Montréal,
ce 7ième jour de mai 1991.
McDOUGALL, CARON
Procureurs de la compagnie.

SAMUEL ELIAS BRZEZINSKI
Avis est donné par les présentes que SAMUEL ELIAS BRZEZINSKI, urologue, domicilié au 4900 Chemin de la Côte St-Luc, apt. 907, H3W 2H3, en les ville et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de SAMUEL ELIAS ALEX BRZEZINSKI.

M. G. PAPADOPOULOS, 11579, Alfred-Laliberté, Montréal, H3M 1Y4, Demandeur, -c- M. DENIS DIOTTE, 1788 Amherst, Montréal, H2L 3L6, Défendeur.
J'ai produit, le 8 mai 1991, à la Régie du logement, une demande de résiliation du bail, recouvrement de loyer et l'autorisation de disposer des effets mobiliers pour le logement sis au 1788 Amherst, Montréal.
Veuillez agir en conséquence.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
LA SOCIÉTÉ NIMAVI INC.
Prenez avis que la compagnie « LA SOCIÉTÉ NIMAVI INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permsision de se dissoudre.
Laval, ce 10 janvier 1991.
Présidente,
Francoise Champoux.

PRENEZ AVIS que la compagnie BROOKS BROTHERS SPORTSWEAR INC./LES VÊTEMENTS DE SPORT BROOKS & FRÈRES INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 7 mai 1991
MENDELSOHN, ROSENTZVEIG SHACTER,
Les procureurs de la compagnie.

VENTES PAR SHÉRIF
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle

NO: 560-05-000154-908

NORMAND HAMEL, résidant et domicilié au 86 Montée Lamoureux, Mont-Laurier, district de Labelle, partie demanderesse contre 142 042 CANADA INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 6595 du Chemin Mackle, app. numéro 522, à Côte St-Luc, district de Montréal, partie défenderesse et STRATTON INVESTMENTS LTD, partie tierce-saisie et débitrice et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis-en-cause.

L'immeuble appartenant à la partie tierce-saisie: Stratton Investments Ltd:

« Un immeuble situé dans la municipalité de la ville de Montréal, qui se compose:

a- Du lot de terre connu et désigné comme étant la partie nord-ouest du lot numéro TROIS CENT ONZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-TROIS (ptie N.O. lot 153-311), au cadastre officiel du Village Incorporé de la Côte de la Visitation, division d'enregistrement de Montréal; mesurant HUIT PIEDS QUATRE POUCES (8.4 pi.) de largeur sur une profondeur de SOIXANTE-QUATORZE PIEDS (74.0 pi.), et bornée comme suit: vers le sud-ouest par le lot numéro 153-329 (rue Cartier); vers le nord-ouest par la partie sud-est du lot numéro 153-312; vers le nord-est par le lot numéro 153-309 (ruelle); et vers le sud-est par la partie sud-est du lot numéro 153-311.

b- Du lot de terre connu et désigné comme étant la partie sud-est du lot numéro TROIS CENT DOUZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-TROIS (ptie S.E. lot no. 153-312), au cadastre officiel du Village Incorporé de la Côte de la Visitation, division d'enregistrement de Montréal, mesurant HUIT PIEDS QUATRE POUCES (8.4 pi.) de largeur sur une profondeur de SOIXANTE-QUATORZE PIEDS (74.0 pi.), et bornée comme suit: au sud-ouest par le lot numéro 153-329 (rue Cartier); vers le nord-ouest par la partie nord-ouest du lot numéro 153-312, vers le nord-est par le lot numéro 153-309 (ruelle) et vers le sud-est par la partie nord-ouest du lot numéro 153-311.

Et une bâtisse dessus construite portant les numéros 4051, 4053 et 4055 de la rue Cartier, à Montréal, dont les murs latéraux sont mitoyens ainsi que les escaliers dans les hangars, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 18 870,00 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 3.03, le QUATORZIÈME (14e) jour de JUIN 1991, à QUATORZE heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal

NO: 500-02-012492-901

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES SERMA INC., du 10600, l'Archevêque, Montréal, partie demanderesse contre 2625-3302 QUÉBEC INC., du 5136 est Notre-Dame, Montréal, partie défenderesse et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis-en-cause.

« Un emplacement situé en la Ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro CENT QUARANTE-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-SEIZE (76-147), aux plan et livre de renvoi officiels du Village de Hochelaga.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 3145, 3147 et 3149 Ontario et 2006 Préfontaine à Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet à une servitude de vue telle que créée aux termes de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 3683616. »

La mise à prix est fixée à 40 154,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 3.03, le DIX-SEPTIÈME (17e) jour de JUIN 1991, à DOUZE heures (midi).

EN BLOCS

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-013214-901

LES GESTIONS LYSTER LTÉE, une compagnie dûment incorporée selon la loi, ayant sa principale place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, bureau 1900, dans la ville et district de Montréal, partie demanderesse contre PIERRE DESMARAIS & RICHARD DESMARAIS, hommes d'affaires, tous deux faisant affaires sous les noms et raison sociale de « ATELIER M.P. DUMA INC. » du 365 de la rue Drapeau, dans la ville de Ste-Rose, district de Laval, parties défenderesses et le REGISTRATEUR DE LAVAL, mis-en-cause.

« Un emplacement situé en la Ville de Laval (Ste-Rose), ayant front sur la rue Drapeau, connu et désigné comme étant composé des lots suivants:

a- du lot numéro SOIXANTE-DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-ET-UN (61-1-62) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Rose.

b- du lot numéro SOIXANTE-TROIS de la resubdidivion du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-ET-UN (61-1-63) du susdit cadastre.

Avec toutes les bâtisses y érigées, et notamment deux bâtisses portant les numéros civiques 355 et 365 de la rue Drapeau, Ste-Rose, Laval.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble avec et sujet notamment à toutes les servitudes d'utilité publique pouvant être enregistrées sur ledit emplacement antérieurement aux présentes, et notamment avec un droit de passage à pied et en voiture à perpétuité pour circuler de l'emplacement ci-dessus décrit jusqu'au Boulevard Curé-Labelle, suivant acte enregistré à Laval, sous le numéro 85740. »

Rôle ville de Laval, No. 126-0-2-66 et 126-0-2-66-1.

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 44 400,00 $ soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 22 200,00 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu « **EN BLOCS** » au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je me souviens, Laval, le DIX-NEUVIÈME (19e) jour de JUIN 1991, à QUATORZE heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-016922-906

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant son siège social au 600 de La Gauchetière Ouest, cité et district de Montréal, partie demanderesse contre LE GROUPE MICHEL ARMAND PILON INC. & MICHEL PILON, tous deux domiciliés et résidant au 3958 Éthel, Verdun, parties défenderesses et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis-en-cause.

L'immeuble appartenant à la co-défenderesse Le Groupe Michel Armand Pilon Inc.:

« Un emplacement ayant front sur la rue Delinelle en la Ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro CENT QUATORZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro MILLE SEPT CENT CINQ (1705-114) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 584 de la rue Delinelle, à Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, sans exception.

La mise à prix est fixée à 6 715,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 3.03, le VINGTIÈME (20e) jour de JUIN 1991, à DOUZE heures (midi).

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 mai 1991.

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

La Fondation désire rendre hommage à la mémoire de tous ceux et celles qui lui ont laissé à leur décès des sommes destinées à poursuivre la lutte engagée contre les maladies cardio-vasculaires.

LA VIE ÉCONOMIQUE

PUBLICITÉ/MARKETING

Du Sacré-Coeur de l'Archevêché à la croix des « frères bleue »

Jean-Pierre Nicaise
Collaboration spéciale

LE MARKETING n'est pas tout, mais tout est marketing et les Églises comme les organismes caritatifs échappent d'autant moins à cette règle commune que les besoins sont immenses. Il faut faire rentrer les dons alors que les bras nous en tombent d'impuissance devant toutes ces images de misère et de détresse, à un tel point que l'individu est porté à se dire qu'il ne peut rien et s'en remet à l'État. Mais dans sa cour, il peut.

Justement, l'Archevêché de Montréal est actuellement en campagne de financement, appuyé par une campagne publicitaire extrêmement remarquée : que l'on ait ou non la foi, l'image de Jésus ne commande pas la neutralité. Et en choisissant entre toutes celle du Sacré-Coeur, en la revisitant, l'Archevêché suscite sans doute la controverse, mais atteint ses objectifs, qui ne sont pas en l'occurrence, faut-il le dire, uniquement financiers même si ceux-ci sont essentiels.

Une campagne se juge d'abord sur sa pertinence. Et puis sur sa créativité, son exécution et son placement. La campagne de l'Archevêché a été conçue par l'agence montréalaise Bos, et chez Bos par le trio Yves Simard, Marie-Andrée Parent (l'étoile montante de la pub québécoise) et Aldo Del Bono. Leur travail, à l'habitude, est confondant. Bos réussit, dans toutes ses publicités, à nous livrer des messages à plusieurs niveaux, le plus souvent ironiquement distanciés, alors que la publicité est réputée réductrice. La publicité de Bos est tout à la fois un appel au client, à la sensibilité et à l'intelligence. Autant dire un tour de force.

Un Sacré-Coeur donc.

Pertinence : les images de détresse nous accablent. Ce Sacré-Coeur, jeune, si proche de nombre d'entre nous, nous attire et certes peut choquer : c'est un Sacré-Coeur québécois ! C'est aussi un Jésus, qui, en son temps, était un itinérant. En le voyant la première fois, le chroniqueur a éclaté de rire. C'est que du temps de ses velléités littéraires, durant une dizaine d'années il a promené une barbe hirsute dans le Faubourg à m'lasse, et qu'il ressemblait, comme tant d'autres, effectivement à un p'tit Christ.

Et puis, il y a ce Coeur lumineux, rappel de notre enfance catholique, de toutes ces pieuses images de missel que pour ma part j'ai collectionnées durant six ans d'internat chez les Frères des écoles chrétiennes. Eh ! C'est que derrière l'image du Christ, de la Vierge et des Saints, se trouvait une prière et donc une indulgence, même parfois deux ! les plus recherchées. Ce qui me permet d'espérer avec tout ce que j'ai pu ainsi accumuler celle de lecteurs, et accessoirement du milieu publicitaire.

Et puis et puis, ce premier étonnement ou amusement passé, cette publicité nous interpelle, c'est évidemment là son intérêt. Par son style et par son accroche : « Donner a toujours fait chaud au coeur », qui se complète dans le texte imprimé par cette phrase que je cite de mémoire : « Nous ne faisons pas de miracles, mais nous connaissons des gens qui en font. » Les bénévoles bien entendu.

Alors effectivement, voici un Christ québécois, un Archevêché qu'on a peut-être tendance à oublier, à négliger, et des bénévoles qui s'activent dans notre cour pour tenter de soulager si ce n'est de pouvoir les résoudre d'immenses problèmes que ce Coeur met en lumière, en perspectives.

Ainsi, Monseigneur Nein Wilard, vicaire général et coordonnateur général des services administratifs et financiers de l'Archevêché de Montréal, fait notamment remarquer au DEVOIR que 40 000 jeunes du diocèse vont à l'école chaque matin sans déjeuner. « Un problème social sur lequel l'Église ne peut pas fermer les yeux. » Même si ce n'est pas fondamentalement de son ressort.

Monseigneur Wilard nous fait également remarquer que le Diocèse doit faire face à deux nouveaux phénomènes : assurer la pastorale à l'élémentaire ce qui nécessite des fonds de l'ordre de 400 000 $ à 450 000 $, le lien entre la paroisse, l'école et les familles étant jugé primordial. 280 animatrices bénévoles s'y emploient; de plus, s'ajoute le problème des paroisses dans les quartiers les plus pauvres, paroisses qui ne peuvent remettre à l'Archevêché leur contribution de 9 % sur leurs revenus bruts. Les paroisses les plus riches ne peuvent intégralement compenser cette perte et, « les problèmes plus élevés que connaissent les quartiers pauvres ne se régleront pas en fermant les églises ».

Pertinence donc de la campagne, qualité de la création, placement : sur ce dernier point, les médias offrent l'équivalent de 400 000 $ en espace, selon Mgr Wilard, qui estime qu'il est encore trop tôt pour pouvoir prétendre que l'objectif de la campagne de financement fixé à 1,5 million $ sera atteint, même si tout se passe bien, et que même dans ce cas il manquera encore 300 000 $ à l'Archevêché pour couvrir l'ensemble de son budget.

Reste que l'impact de la campagne, sur les lignes ouvertes notamment des radios (à CKAC par exemple) est important et que les objectifs publicitaires sont atteints. L'Archevêché de Montréal a certainement souhaité rajeunir son image, elle y est parvenue et la campagne publicitaire a parfaitement réussi sa mission.

Trop peut-être. Une publicité trop forte entraîne deux risques. Le premier, pour l'agence, étant de faire pour le moins aussi fort l'année prochaine. Chez Bos, le président, Michel Ostiguy, m'indique que ce n'est vraiment pas pour eux un problème. Pour l'annonceur, le risque en revanche est bien de ne pouvoir soutenir la demande que créée une forte image. Cette campagne entraîne de dons à l'Archevêché, elle entraîne aussi un accroissement de la demande. Soyons généreux donc. Comme le talent.

La croix des « Frères Bleue »

L'actualité publicitaire entraîne parfois des rapprochements pour le moins ravageurs sur lesquels point n'est besoin d'insister. Contentons-nous donc de signaler que la Brasserie Labatt vient de mettre en ondes une nouvelle campagne télévisée pour mousser la Labatt Bleue, campagne axée sur les phénomènes para-normaux, « manifestations étranges reliées à l'apparition d'une soucoupe volante à proximité de la croix du Mont-Royal ».

Une histoire de « Frères Bleue » (note au claviste : ce n'est pas une coquille, c'est l'humour de la brasserie), de croix donc brillamment illuminée, de soucoupe pas très volante, laser et je vous en passe, 200 artisans pour le tout, 128 heures de tournage, etc., le prix de cette somptueuse réalisation n'est certe pas communiqué, mais que ne ferait-on pas pour de la bière ? Et surtout : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué. Agence : Publitel SMS, conceptrice Marie Toron.

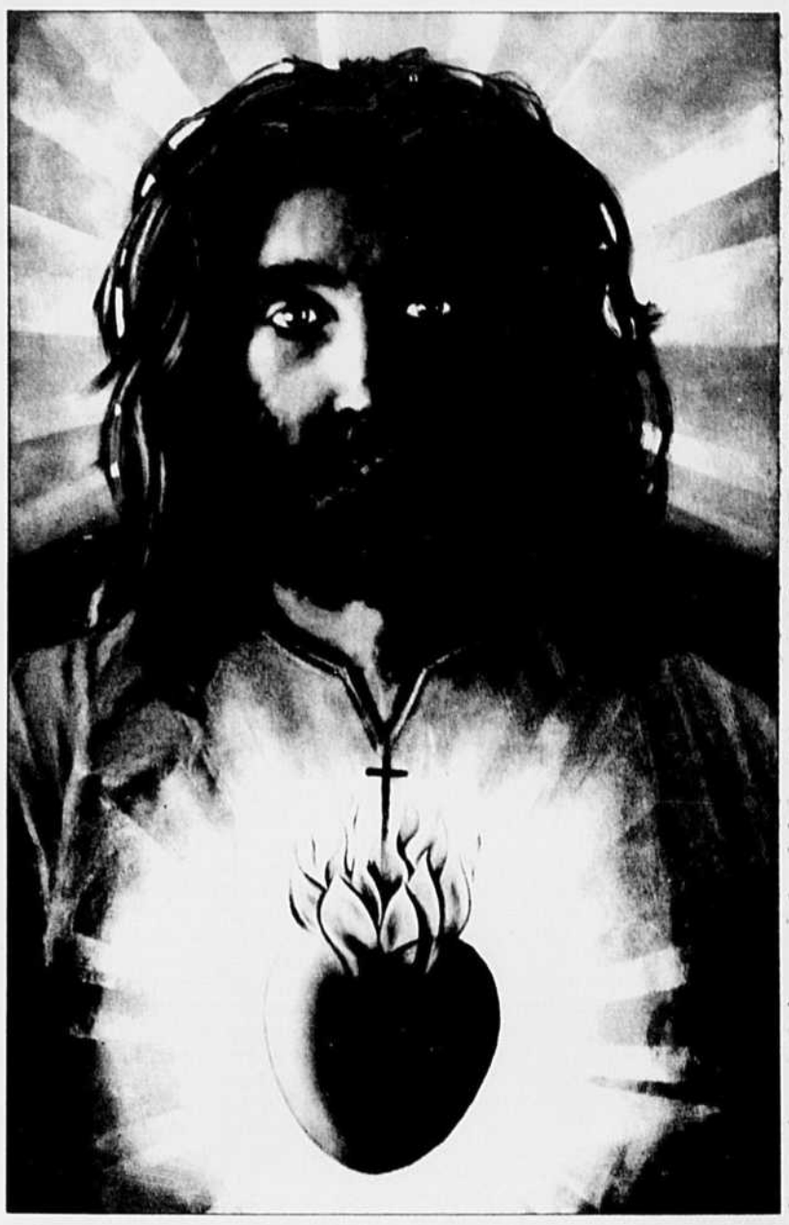

Six millions pour une hérésie

Guy Paquin
Collaboration spéciale

QUAND Bertrand Brassard a annoncé à ses collègues géologues, au dernier congrès de leur association, qu'il cherchait du gaz naturel à 8000 mètres dans le sol, on lui a presque ri au nez. La théorie et la pratique enseignent en effet que le gaz comme le pétrole sont le résultat de l'accumulation de matières organiques en sédiments successifs au fond des mers depuis des millions d'années. Des bouleversements géologiques ont pu entraîner ces sédiments à quelques centaines de mètres de profondeur mais sûrement pas à 6 ou 8000 mètres de la surface, là où M. Brassard cherche son gaz.

Pourtant, une théorie différente, sans nier que les hydrocarbures peuvent se former par sédimentation de la matière organique, justifie les efforts de prospection de Bertrand Brassard. Elle fut formulée par Mendeléev il y a un siècle et ravivée plus récemment par Thomas Gold (nom prédestiné pour quelqu'un qui spécule dans l'exploration minière).

Cette théorie veut que le manteau terrestre, entre le noyau en fusion et la surface refroidie, ait jadis contenu assez de carbone et d'hydrogène pour former des hydrocarbures lourds et légers. Ces hydrocarbures ont pu migrer vers la surface en profitant de failles et de fractures dans la croûte terrestre. Ils se seraient accumulés en poches à des profondeurs jusqu'ici insoupçonnées, surtout sous forme de gaz naturel, méthane, butane et pentane.

Gold, qui n'est pas le dernier venu, enseigne l'astrophysique à Cornell, une des plus prestigieuses universités américaines. On lui a donné le titre éminent de professeur « *emeritus* ». Il en sait un bout sur la formation des planètes. Il suppose que certaines conditions sismiques ont pu amener le gaz à remonter au-delà des 10 kilomètres de la surface.

Dans Charlevoix, par exemple, la chute d'un météorite géant, il y a des lustres, a considérablement érodé la surface granitique pour rapprocher le gisement de la surface. En plus, l'activité sismique de cette région, secouée de tremblements de terre, en fait une excellente candidate pour la remontée des hydrocarbures profonds.

M. Brassard s'est donc mis à chercher des signes indirects de la présence de gaz à plus de 6000 mètres. Il a d'abord trouvé des quantités anormalement élevées de radon, élément radioactif issu de la désintégration de l'uranium. Le radon se forme à de très grandes profondeurs et ne peut migrer vers la surface qu'en empruntant un réseau de failles, exactement comme les gaz profonds, s'ils existent.

La nouvelle de la présence de « quantités anormalement élevées » de radon, maladroitement annoncée dans les médias, a provoqué une certaine panique dans Charlevoix, surtout que M. Brassard, pour la déceler, a procédé à des mesures à l'abri du vent, dans les soubassements des maisons.

En fait, les quantités de radon décelées sont si infimes qu'elles tombent loin en deçà des normes américaines, elles-mêmes bien plus sévères que les normes canadiennes. Si ces quantités sont « anormalement élevées », c'est que géologiquement elles ne s'expliquent que par les failles que le géologue souhaitait pour faciliter la remontée des gaz.

M. Brassard a trouvé d'autres signes invitant à la recherche, comme une concentration anormale de gaz lourds, tel le butane, qu'il doit expliquer parce que ces hydrocarbures lourds de surface, au lieu de s'enfoncer dans les failles des roches granitiques, seraient remontés, entraînés par des gaz plus légers tel le méthane.

Si on trouve ne serait-ce que des quantités faibles d'hydrocarbures à des milliers de mètres de la surface, un dogme scientifique devra être amendé et les adversaires de M. Brassard seront confondus. Sinon un aventurier de la science se sera donné bien du mal pour réfuter malgré lui une hypothèse, avouons-le, assez séduisante.

L'inflation reste modérée aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — L'inflation reste très modérée aux États-Unis : les prix de gros, censés donner une indication de l'évolution prochaine des prix de détail, ont augmenté de 0,2 % en avril après avoir reculé au cours des quatre mois précédents, a annoncé hier le département du Travail.

Le chiffre d'avril est un peu moins bon que prévu puisque les experts tablaient généralement sur une stabilité ou une hausse limitée à 0,1 % des prix de gros. Les prix à la production avaient baissé de 0,3 % en mars et de 0,6 % en février.

En dépit de la modeste remontée notée en avril, les prix de gros ont diminué de 2,9 % en rythme annuel au cours des quatre premiers mois de l'année, alors qu'ils avaient fait un bond de 5,6 % en 1990.

Les prix de l'énergie, qui avaient chuté les mois précédents, ont continué à reculer en avril (-0,3 %) mais les tarifs des produits alimentaires ont crû de 0,4 (+0,2 % en mars).

Élément très positif, les prix de gros hors énergie et alimentation ont faiblement progressé le mois dernier avec une hausse de 0,2 % après une augmentation de 0,2 % également en mars et de 0,4 % en février. Cette progression de 0,2 % correspond exactement aux prévisions des analystes.

L'indice des prix excluant ces deux secteurs — où les tarifs fluctuent toujours beaucoup d'un mois à l'autre — est jugé par les experts comme plus significatif des tendances de fond de l'inflation.

Ceux-ci estiment que ce ralentissement devrait se poursuivre dans les prochains mois en raison notamment de la faiblesse de l'activité économique. Les entreprises américaines, confrontées à un recul ou à une stagnation de leurs ventes, peuvent en effet difficilement augmenter leurs tarifs.

La plupart des analystes prévoient que la hausse des prix de détail devrait tomber autour de 4 pc ou même légèrement en dessous de ce seuil pour l'ensemble de cette année. En 1990, les prix à la consommation avaient augmenté de 6,1 pc, enregistrant ainsi leur progression la plus forte depuis 1981.

Le gouvernement publiera mardi l'indice des prix de détail pour avril. Les prix avaient baissé de 0,1 % en mars — premier recul depuis près de cinq ans — après une hausse de 0,2 % en février. Pour l'ensemble du premier trimestre, ils avaient crû de 2,4 % seulement en rythme annuel.

Le ralentissement de l'inflation ces derniers mois a permis à la Réserve fédérale (Fed) de relâcher considérablement les rênes du crédit afin d'éviter une récession trop longue et trop sévère. Et les experts n'excluent pas un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Fed dans les prochains mois si la reprise économique, attendue généralement pour cet été, tarde trop à se concrétiser.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	1848.80	− 10.86
TSE-300	3489.79	− 14.73
Dow Jones	2920.17	− 50.98
Dollar canadien (US Cents)	86.86	+ .11
Or (New York-US$)	357.10	− 1.00

(PC)

Le Fonds investit plus dans Cabano

LE FONDS de solidarité de la FTQ a augmenté sensiblement sa participation dans la firme Transport Cabano. Les intérêts du Fonds dans cette entreprise sont passés de 20,13 à 25,76 %. Le Fonds était déjà le principal actionnaire et ne fait ainsi que consolider sa position. Le Fonds a acquis 491 978 actions de Les entreprises Alfred Hamel inc. au prix de 1,50 $. Ce bloc équivaut à 3,96 % des titres de Transport Cabano. Par ailleurs, en avril, le Fonds a acquis sur le marché boursier un total de 206 500 actions ordinaires, représentant 1,66 % du capital-actions.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-5242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

Information

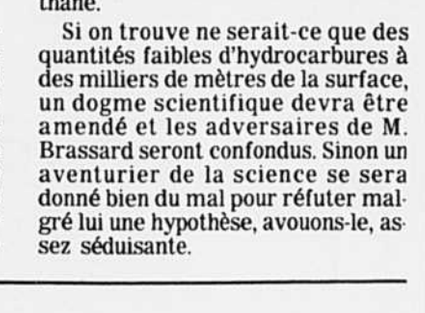

Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

Lundi 13 mai 1991 à 19 h

Parmi les points à l'ordre du jour de cette assemblée, le Président de l'assemblée souligne les suivants:

- Réalisation d'une oeuvre d'art au square Berri;
- Rénovation de l'aile est et du pavillon central du centre Roussin;
- Désignation comme monument historique du théâtre Château;
- Appuis financiers à divers organismes culturels.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 17 juin 1991, à 19 heures.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro: Champ-de-Mars).

Le 11 mai 1991

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

*VIVRE **MONTRÉAL** ET EN PARLER*

Une bonne occasion!

☐ Vous cherchez une entreprise d'avenir à un prix plus que raisonnable.

☐ Nous vous proposons de joindre, comme partenaire actif ou silencieux, une entreprise ayant développé un savoir-faire et un concept de mise en marché novateur (national).

☐ À cause de l'expérience fructueuse, autant par les contacts d'affaires que des compétences acquises, l'un des partenaires de l'entreprise désire se consacrer exclusivement à un projet personnel. Il offre ses actions tout en désirant demeurer partenaire silencieux.

COMMUNIQUEZ avec nous,
réponse et confidentialité assurées.

Dossier 1467
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place D'Armes
Montréal, (Québec) H2Y 3S6

Barreau de Montréal

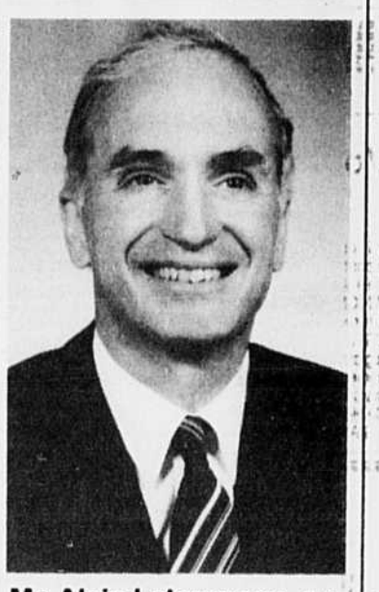

Me Alain Letourneau, c.r.

Me Alain Letourneau, c.r., a été élu par acclamation, bâtonnier du Barreau de Montréal pour l'année 1991-92, lors de l'assemblée générale annuelle des membres, le 7 mai 1991.

Me Letourneau a fréquenté les collèges Brébeuf et Ste-Marie et y a obtenu son baccalauréat ès arts en 1954. Il a obtenu sa licence en droit à l'Université de Montréal en 1958 et fait une année de préparation au Barreau à l'Université McGill en 1958-59. Me Letourneau a été admis au Barreau du Québec en 1959, après avoir fait son stage en droit chez Foster, Hannen, Watt, Leggat & Colby en 1958-59. Après avoir été admis à la profession, Me Letourneau a d'abord exercé au sein du cabinet Letourneau Quinlan Forest Deschenes & Emery de 1959 à 1971 et y est devenu associé principal de 1971 à 1976. Il exerce maintenant, depuis 1976, au sein du cabinet Pepin, Letourneau dont il est associé principal et associé fondateur. Le nouveau bâtonnier a été nommé conseiller de la reine en 1976 et est président du Réseau de bibliothèques de Barreaux Inc., membre et arbitre du Centre d'arbitrage commercial, national et international du Québec, membre du Defence Research Institute et membre du Conseil d'administration de la Cité des retraités.

Le bâtonnier Letourneau a participé aux activités du Barreau de Montréal tout au long de sa carrière, siégé à son Conseil pendant deux ans (1980-82) et a, pendant l'exercice 1990-91, agi comme premier conseiller de la section.

Outre Me Letourneau, le Conseil du Barreau de Montréal se compose, cette année, des membres suivants: Me Pierrette Rayle, premier conseiller, Me Paul A.R. Townsend, trésorier, Me Sophie Bourque, secrétaire et des conseillers, Mes Morton Bessner, Jean-Georges Wurtele, Raymonde Poirier, Claude Masse, Christine A. Carron, Gary D.D. Morrison, André Perreault, Louise Rivard et David R. Collier.

Quitter le Plateau Mont-Royal pour la Rive-sud

Serge Truffaut

LES PRESSIONS immobilières exercées dans les années 80 par des petits-bourgeois ayant dans la trentaine ont provoqué l'éclatement de deux des cercles de pauvreté situés sur l'île de Montréal.

La multiplication de transactions foncières dans le centre-ouest de Montréal et, surtout, dans le Plateau Mont-Royal ont obligé les pauvres à évacuer les lieux. Ces derniers, d'indiquer M. David Hanna, professeur de géographie urbaine à l'Université du Québec à Montréal, ont pris, grosso-modo, deux directions : Duvernay et Longueuil.

Au fur et à mesure que les nantis et les plus ou moins nantis fuyaient les périphéries pour prendre possession du centre-ville, les « non-nantis » s'installaient, plus précisément, à Saint-Vincent-de-Paul, dans Duvernay, et dans cette enclave de Longueuil connue autrefois sous le nom de Montréal-Sud.

Montréal-Sud commence aux pieds du pont Jacques-Cartier et suit, dans sa trame nord-sud, le boulevard Taschereau. À l'ouest, cette enclave frappe une frontière socio-économique qui s'appelle Saint-Lambert. À l'est, elle frappe une autre frontière socio-économique que tout un chacun connaît sous l'appellation de Vieux-Longueuil.

Dans l'histoire du développement urbain de la municipalité de Longueuil telle qu'elle se présente aujourd'hui, Montréal-Sud a été un acteur de premier plan. Ce quartier aura été le chaînon manquant entre Longueuil, Saint-Lambert et Montréal. En deux mots, Montréal-Sud aura pour ainsi dire permis aux résidants de Longueuil de se rendre à Montréal sans se mouiller les pieds. On s'explique.

D'après M. Hanna, le topo, en bref, a été le suivant : 1859, c'est l'ouverture du pont Victoria dont la fonction était alors strictement ferroviaire. 1896, la *Montréal and Southern Counties* reconstruit ce pont pour y ajouter le tramway. Entre 1859 et 1896, les ouvriers irlandais qui avaient participé à l'édification du pont et qui travaillaient pour le Canadien National « font » Saint-Lambert.

À partir de 1896, les cols blancs d'origine britannique qu'employaient les sociétés situées dans le centre-ville de Montréal éclipsent les Irlandais habitant Saint-Lambert. Ces derniers vont fonder Greenfield Park et, en partie, Montréal-Sud. Pourquoi « en partie » ? Parce qu'à Montréal-Sud s'installeront bien des anglophones appartenant à la petite-bourgeoisie.

Tout ce beau monde, et c'est extrêmement important, est mobile. Ils travaillent à tel endroit et habitent à tel autre. Ils se déplacent. Ils font du 8 h à 7 h pour la Sun Life ou le Canadien National, et le soir construisent ces maisons de briques entourées de verdure. Autrement dit, Greenfield Park et Montréal-Sud sont « plus » des banlieues que Longueuil qui, alors, était un village.

Jusqu'en 1940, Longueuil était un espace où travaillait et habitait une population exclusivement francophone. Le profil urbain de Longueuil était la traduction de cette espèce d'homogénéité socio-économique. Le « peuple » de Longueuil était fait « de ces gens qui étaient soit des artisans, soit des ouvriers qu'employaient de petites entreprises locales. Comparativement aux anglophones, en général ils n'étaient pas mobiles, et ce, malgré la construction du pont Jacques-Cartier au début des années 30 ».

Mais qu'est-ce qui explique ce hiatus d'une dizaine d'années ? « La crise de 1929. Tout au long des années 30, le manque d'emplois sur l'île de Montréal a d'une certaine façon empêché les francophones de Longueuil de franchir ce pont ». À partir des années 40, la situation sur le front de l'emploi se modifiant, Longueuil devient tranquillement une banlieue.

Au cours des années 50, on assiste à une accélération d'autant plus dynamique de cette transformation de village en banlieue que de plus en plus de Montréalais choisissent la Rive-Sud comme lieu de résidence. En fait, Longueuil est rapidement débordée. Et comme la demande pour cet endroit va, l'automobile aidant, en augmentant, on va la « détourner » vers Boucherville et Brossard en inaugurant, au cours des années 60, le pont Champlain et le tunnel Louis Hippolyte-Lafontaine.

Conséquemment, on obtient ceci : puisqu'en aval il y a une forte demande et donc un élargissement du marché, en amont des promoteurs construisent... construisent... construisent... Et quel type d'unité ? Des unifamiliales pouvant abriter des familles de deux à trois enfants, et, cela, mine de rien, est important, deux véhicules. À Brossard, Boucherville, Candiac, et dans une moindre mesure, Saint-Hubert, ça pousse comme des champignons.

On fait un bond de 20 ans. Dans les années 80, la ville de Longueuil encourage un développement immobilier destiné à des personnes disposant de revenus dépassant les 90 000 $. Il s'agit de *Collectivité nouvelle*.

De fait, aujourd'hui la géographie économique propre à cette municipalité est, schématiquement, la suivante : les plus pauvres sont concentrés à l'ouest. La trame qui leur est propre commence aux pieds des piliers qui soutiennent le pont Jacques-Cartier et suit le boulevard Taschereau jusqu'à l'ancienne ville Jacques-Cartier.

La classe moyenne est concentrée entre le bord du fleuve au nord, le boulevard Sainte-Foy au sud, le chemin Chambly à l'est et par la rue Marquette à l'ouest. À l'intérieur de ce vaste périmètre, on retrouve évidemment des poches où se rassemblent soit des demeures de prix, notamment aux alentours de la rue Saint-Charles, soit des édifices à vocation locative, notamment à proximité du cégep Edouard-Montpetit. C'est à l'est, aux environs du boulevard Roland Therrien, que sont concentrées des demeures de prix et récemment construites.

Coeur de la ville, le quartier du Vieux-Longueuil a attiré tout au long des années 80 ces couples de professionnels ayant un ou deux jeunes enfants et des revenus oscillant entre 60 000 $ et 80 000 $ par année. À l'est, *Collectivité nouvelle* a attiré une clientèle de cadres relativement jeunes. Et à l'ouest..

Selon M. Louis Dubois, directeur au sein de la firme de courtage La Capitale, et M. Gilles Séguin, directeur au sein du Montréal Trust, les marchés dominés par les unités pour premiers acheteurs longent le boulevard Taschereau, se retrouvent dans l'ex-ville Jacques-Cartier ou à Saint-Hubert.

Autrement dit, les acheteurs potentiels qui vivent à l'extérieur de Longueuil ou qui sont actuellement locataires dans cette cité et qui souhaitent accéder à la propriété n'ont guère d'autre choix, s'ils n'ont pas des revenus permettant l'acquisition de demeures appartenant à la catégorie de deuxième propriété, que de choisir au sein de ces quartiers.

D'après M. Dubois, la gamme des prix des unités s'adressant aux premiers acheteurs va de 80 000 $ à 110 000 $. Entre ces deux pôles, « ça se vend assez facilement ». Au-delà, les transactions sont plus lentes, plus difficiles. « Les vendeurs qui ont acquis des unités de plus de 110 000 $ lors du boom immobilier des années 86 et 87 ne veulent pas changer quatre trente sous contre une piastre. Ils veulent réaliser un gain en capital ».

« Le problème, de poursuivre M. Dubois, c'est que les acheteurs de cette année sont plus craintifs que ceux des années antérieures. En 1990, la hausse des taux avait freiné l'activité. Aujourd'hui, c'est l'insécurité entourant l'emploi. Les taux sont bons, les acheteurs potentiels ont souvent les comptants nécessaires mais hésitent énormément avant de plonger, à cause, encore une fois, de l'emploi ». Les licenciements effectués par Pratt & Whitney, par exemple, ont eu un impact psychologique non négligeable sur l'activité immobilière.

Selon les chiffres contenus dans le dernier rapport trimestriel de la firme Royal Lepage, la valeur marchande du bungalow standard situé à Longueuil est présentement de 105 000 $, soit une augmentation de 4 % sur la valeur observée lors de la période correspondante l'an dernier. Incidemment, les données enregistrées par Royal Lepage nous révèlent que c'est à Longueuil que la progression des prix, même si elle n'a été que de 4 %, a été la plus importante.

La valeur de la maison individuelle à deux étages, de catégorie luxe, soit l'unité dite de deuxième propriété, varie entre 145 000 $ et 180 000 $. Dans ce marché, comme d'ailleurs dans celui du duplex-triplex, « l'activité est extrêmement tranquille ».

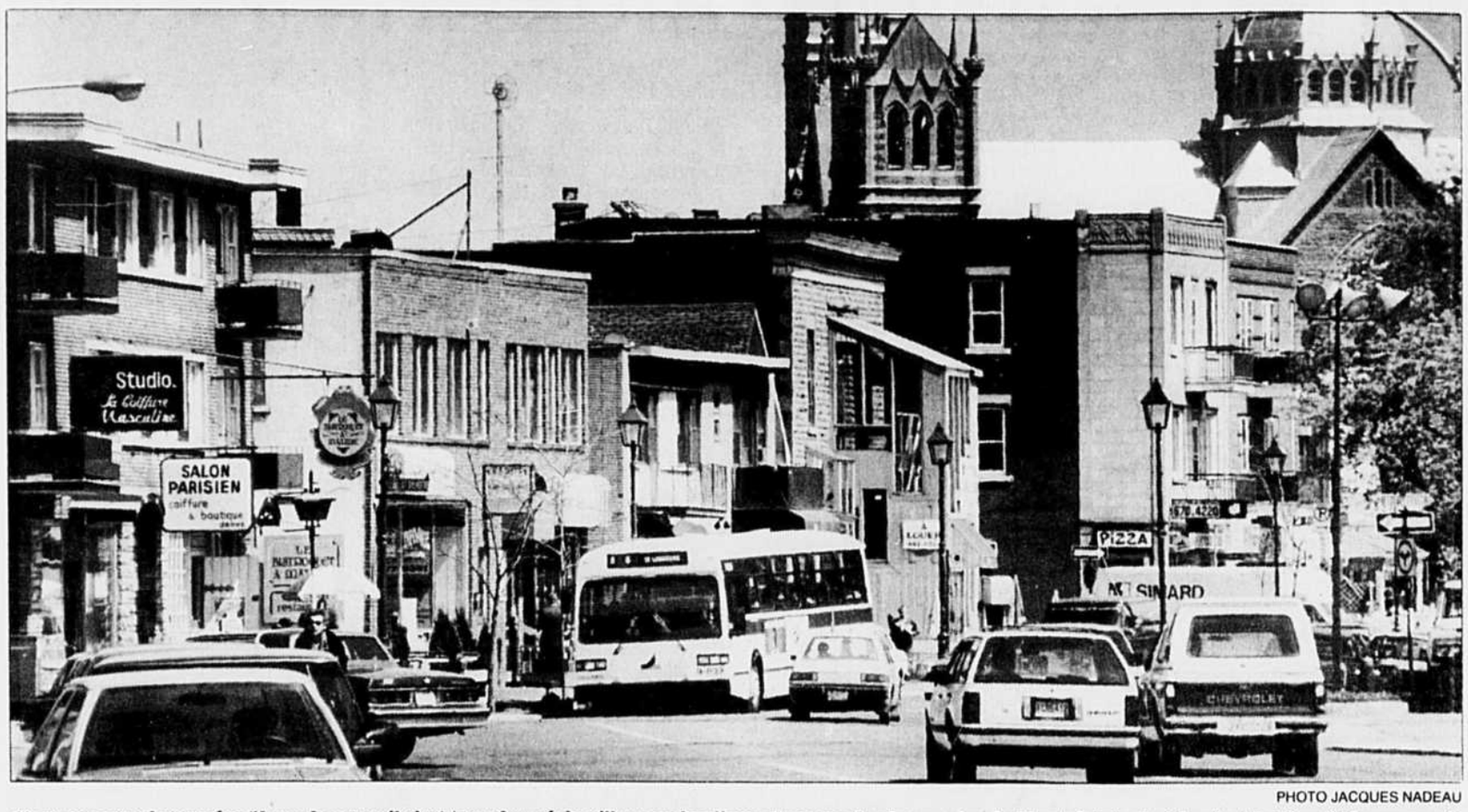

PHOTO JACQUES NADEAU

C'est au cours des années 50 que Longueuil s'est transformé de village en banlieue alors que de plus en plus de Montréalais choisissaient la Rive-Sud comme résidence.

PHOTO JACQUES NADEAU

Une vue de la rue Saint-Charles à Longueuil.

À Brossard et Boucherville, des prix modérés et un marché d'acheteurs

Serge Truffaut

L'URBANISME des années 60 s'est caractérisé par un développement tous azimuts dont Laval aujourd'hui en symbolise tous les stigmates. Construites à la même époque, Brossard et Boucherville font exception sur au moins un point. Avant de donner le coup d'envoi à leur développement respectif, un plan directeur avait été élaboré.

Aujourd'hui, la grande majorité des unités mises sur le marché dans ces deux cités n'ont guère plus de 25 ans d'âge. Pour l'acheteur potentiel, cela signifie qu'il y a peu de rénovations à effectuer lorsqu'il prend possession des lieux.

Dans l'ensemble, Boucherville, Brossard et Saint-Lambert sont des marchés à l'avantage des acheteurs éventuels. D'après les observations formulées par M. Paul Croubalian, responsable de Century 21 à Brossard, « si dans cette ville le marché est actuellement très lent, c'est tout simplement parce que dans de nombreux cas les vendeurs affichent des prix trop élevés ».

Or, « dans ce marché, comme c'est d'ailleurs le cas pour beaucoup d'autres marchés du Grand Montréal, de poursuivre M. Croubalian, ce sont les trois à quatre premières semaines qui sont les plus importantes. Surtout lorsqu'on est dans une situation qui propose aux acheteurs une gamme de choix importante. Et présentement, à Brossard c'est le cas ».

« Lorsque vous introduisez votre demeure dans le marché à un prix trop élevé, le consommateur s'éloigne d'autant plus vite qu'aujourd'hui il est beaucoup moins émotif que celui des années 86 et 87. Le plus terrible, c'est qu'entre le moment où vous aurez mis votre demeure en vente et le moment où vous serez dans l'obligation d'abaisser le prix demandé à l'origine vous perdrez des acheteurs potentiels ».

« Cette surévalution des propriétés ayant un impact psychologique plus important que ne le soupçonnent les vendeurs, une unité mise en vente à un prix reflétant les réalités du marché peut se vendre à l'intérieur d'un mois. Dans le cas contraire, c'est très sérieux, cela peut prendre un an ».

Selon M. Gilles Séguin, directeur du Montréal Trust à Brossard, « actuellement la gamme de choix est si vaste que les unités mises sur le marché à Brossard comme à Boucherville se transigent à des prix proches de l'évaluation municipale au lieu du 20 à 30 % conventionnel. Une situation que nous n'avions pas connue depuis très longtemps ».

À Brossard comme à Boucherville, le « gros » du marché se situe entre 100 000 $ et 130 000 $. C'est là, entre ces deux extrémités, que l'on peut entrer dans ces deux municipalités. Si l'on souhaite s'installer coûte que coûte à Brossard, mais qu'on n'a pas les moyens financiers nécessaires, il faudra passer par Greenfield Park. Dans ce quartier, on peut en effet trouver des unifamiliales se négociant en-dessous de 100 000 $.

À Boucherville comme à Brossard, au-delà de 130 000 $ on tombe dans un marché de deuxième propriété. Dans les deux cas, nos spécialistes ont confié que ce marché était pratiquement au point mort. « Les consommateurs, même s'ils en ont les moyens, hésitent énormément avant d'acheter des demeures dont la valeur marchande excède 130 000 $ à cause de l'incertitude qui plane au-dessus de l'emploi ».

Pour M. Croubalian, il ne fait aucun doute qu'il faudra encore de deux à trois ans avant de revenir à un rythme de progression plus normal. D'autant plus que le prix des terrains propices à la construction n'a pas bougé d'un poil au cours des dix-huit derniers mois.

D'après les chiffres compilés par Royal Lepage, le prix moyen de l'unifamiliale située à Boucherville est de 106 000 $, en baisse de 2 % sur le prix enregistré à la même époque l'an dernier. À Brossard, elle vaut 107 000 $, soit une diminution de 7 %.

Dans la catégorie de la maison individuelle à deux étages, dite de luxe, la valeur marchande actuelle est de 173 000 $ à Boucherville, soit une progression de 2 % sur le prix de l'an dernier, et de 160 000 $ à Brossard, une chute de 9 % sur 1990.

Soutien

La Résidence du Parc, est un établissement de la chaîne Central Park Lodges. Nous offrons depuis longtemps des soins humains aux personnes âgées dans toutes les régions du pays. Et grâce à la qualité supérieure de ces services, nous jouissons d'une excellente réputation partout au Canada. Vous pouvez faire confiance à la Résidence du Parc.

Compréhension

Notre atout le plus précieux est notre personnel : des personnes d'experience, dévouées et compréhensives qui mettent beaucoup de soins à assurer des services individualisés et de haute qualité tout en respectant l'intimité et l'autonomie de nos résidents. Voilà ce qui nous distingue des autres établissements.

Sécurité

Depuis 1961 nous offrons à nos résidents un environnement adapté à leurs besoins. Car rien n'est plus important que le bien-être de ceux que l'on aime et ça, personne ne le sait mieux que nous.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE RABAIS D'EMMÉNAGEMENT.

RÉSIDENCE DU PARC

LA CHAÎNE CENTRAL PARK LODGES A LA CONFIANCE DES PERSONNES ÂGÉES PARTOUT AU CANADA

33, AVENUE ARGYLE, ST-LAMBERT, TÉLÉPHONE (514) 465-1401

LA GARANTIE APEC

Exigez-la.

Toujours gratuite, de plus en plus indispensable.

Pour vendre ou acheter une maison ou une propriété (jusqu'à 6 logements), appelez d'abord l'agent immobilier de La Capitale.

Lui seul peut vous offrir la fameuse garantie APEC:

1 an de garantie sur la plomberie, l'électricité, le chauffage et les appareils inclus dans la vente.

L'agent de La Capitale, votre partenaire en affaires immobilières.

VENDU

La Capitale

MAÎTRE COURTIER INC.

GARANTIE APEC

PARMI NOS 29 PLACES D'AFFAIRES :

- BELOEIL (514) 467-1211
- BOUCHERVILLE (514) 655-6222
- BROSSARD (Place Portobello) (514) 466-7350
- BROSSARD (Boul. Lapinière) (514) 676-7184
- LONGUEUIL (Curé Poirier) (514) 679-3011
- LONGUEUIL (Rue Guilbault) (514) 651-9381
- ST-HUBERT (514) 445-2244

Avis de la Commission des transports du Québec

Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c. 97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, "camionnage local, intra et extra-provincial" et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: M-91-08697-0
MICHEL BERTHIAUME & AL.
EN SOCIÉTÉ
Le Transporteur Enr.
55, St-Saëns
Auteuil, Laval
(Île Jésus) H7H 1H9
DEMANDE DE PERMIS
Catégorie de permis de transport:
Abonnement
Service: Le service de transport sera effectué à partir du Centre hospitalier St-Eustache vers les centres hospitaliers suivants: Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, Cité de la Santé, Institut de Cardiologie, Sacré-Coeur.
Conditions et restrictions: Transport de malades âgés de 65 ans et plus.
Catégorie: 7
Durée: 5 ans à partir de la décision.

No: M-91-08905-7
AUTOBUS CHAMPION INC.
154, rue Villeray
Montréal (Ile de Montréal) H2R 1G3
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
2-M-000888-001A
Transport nolisé
Catégorie de véhicule: 5 (tirant une remorque ou une semi-remorque chargée d'équipement de loisirs).
Clientèle: Groupes ayant conclu une entente avec la détentrice pour exercer des activités définies aux progammes d'activités de celle-ci.
Conditions et restrictions: Voir les rubriques "Catégorie de véhicule et clientèle".
Durée: 5 ans à partir de la date de la décision.

No: M-91-08957-8
SERVICES AUX VOYAGEURS
AÉRO-PLUS INC.
710, rue Lajoie
Dorval (Île de Montréal) H9P 1G8
Proc.: Ogilvy Renault
DEMANDE DE PERMIS RÉGULIER
Transport aéroportuaire
Service: Aéroport international de Montréal (Dorval), Communauté urbaine de Montréal.
Durée: 5 ans à compter de la date de décision.

No: M-91-09008-9
AUTOBUS LAUZON INC.
15, rue Dupont
L'Annonciation (Labelle) J0T 1T0
Proc.: Lafleur, Brown,
De Grandpré, Kronstrom
DEMANDE DE PERMIS RÉGULIER
Catégorie du permis: Nolisé
Service: Des Ruisseaux, Labelle, Lac Carré, Lac des Écorces, La Conception, La Minerve, Lac Saguay, Lac Tremblant Nord, Lantier, Marchand, Mont-Laurier, Mont-Tremblant, Saint-Faustin, Saint-Jovite(vl), Saint-Jovite(pa), Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Agathe-Sud, Sainte-Agathe.
Durée: 5 ans à partir de la date de décision.

No: M-91-09147-5
LES AUTOBUS GAUDREAULT INC.
540, Visitation
Saint-Charles-Borromée
(Joliette) J6E 4P3
Proc.: Me Guy Poliquin
SUPPRESSION PARTIELLE
D'UN PERMIS
ET MODIFICATION D'HORAIRE
Demande la suppression partielle du permis 3-M-000028-002A de Saint-Jérôme à Joliette afin que le service s'effectue à partir de Saint-Alexis plutôt que de Saint-Jérôme.
Une modification d'horaire est requise au permis 3-M-000028-003A de Joliette à Saint-Côme en reportant de quelques minutes les heures de départ. Pour ces deux permis le service sera effectué pendant la saison scolaire.
Date d'affichage: du 15 mars 1991 au 25 mars 1991.

No: M-91-09155-8
LES AUTOBUS MICHEL PAQUET INC.
100, Boul. Industriel
Black Lake (Mégantic) G0N 1A0
Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
6-M-000603-005A
Transport par abonnement
De Québec à Beaupré et Stoneham-et-Tewkesbury pour les clients des hôtels: Château Frontenac, Loew's, Le Concorde, L'Hôtel Holiday Inn Centre-ville, Roussillon Québec et Manoir Victoria.
Horaire et fréquence: Tous les jours de la semaine; départ de Québec à 7:30 heures; retour de la station touristique de Stoneham et du Parc Mont Ste-Anne à 16:30 heures du 20 décembre au 6 avril inclusivement de chaque année.
Durée: cinq (5) ans.

No: Q-91-04819-8
AUTOBUS PAUL LE JEUNE INC.
571, Marchand
Saint-Tite (Québec) G0X 3H0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT TOURISTIQUE
Territoire: Grand-Mère, Saint-Tite-V (32490), Saint-Tite-P (32500), Saint-Séverin, Saint-Stanislas.
Parcours: Départ de: Grand-Mère, paroisse et ville Saint-Tite, Saint-Séverin, Saint-Stanislas (début des visites).
Endroits visités: Visite à Saint-Stanislas du cimetière, de l'église, de l'école modèle, quelques maisons, parc de la rivière Batiscan, chute Murphy, côte St-Paul jusqu'à Saint-Séverin, dans le village quelques explications, passant par le grand Rang Saint-Tite, rue Montagne, Napoléon, maison Oscar Pronovost, rue Saint-Léon, Saint-Gabriel, Notre-Dame du Moulin, route 153 rue Le Bourdais arrêt au calvaire pour vue panoramique, un arrêt sur le Bourdais aux terres Pronovost, la petite école d'Émilie coin route 153.
Horaire et fréquence:
Le matin de 9h à 11h30
Après-midi de 14h à 16h30
Soir de 18h à 20h30
Clientèle: Public en général
Catégorie d'autobus: 5
Validité: Vers le 15 septembre de chaque année et ce pour une période de 5 ans.

No: Q-91-04869-3
AUTOBUS LA QUÉBÉCOISE INC.
1225, des Érables
St-Lambert-de-Lauzon
(Québec) G0S 2W0
DEMANDE DE SUPPRESSION TOTALE
PERMANENTE DE SERVICE
TRANSPORT AÉROPORTUAIRE
4-Q-000,336-011B
Autorisation: De Drummondville, St-Hyacinthe, Longueuil et Brossard aux aéroports de Dorval et Mirabel.
Affichage dans les autobus: du 31 mars 1991 au 14 avril 1991

LOCATION

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: M-91-09016-2
PERFORMANCE LAURENTIDES INC.
1435, boul. Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1M8
DEMANDE DE PERMIS
Location à court terme (moins d'un an) de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes aux places d'affaires suivante:
AU: 779-B, rue Principale
Ste-Agathe Sud (Québec)
J8L 1L1
AU: 1267, rue Ouimet
St-Jovite (Québec)
J2T 2H0
AU: 311, Principale
Maniwaki (Québec)
J9L 2A7

No: M-91-09017-0
U-HAUL CO (CANADA) LTÉE
8101, Route Montréal-Toronto
Montréal-Ouest (Québec) H4X 1N1
Proc.: Ogilvy Renault
DEMANDE DE PERMIS
Location à court terme de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes de la place d'affaires suivante:
AU: 1950, boul. Hamel
Québec (Québec)
G1N 3Z2

Délais d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: M-91-09126-9
LES TRANSPORTS G.J.P. INC.
510, Rang des Irlandais
Ste-Brigide d'Iberville, Québec
(St-Jean) J0J 1X0
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Location à court terme de camions, camionnettes, fourgons, fourgonnettes, tracteurs, remorques, semi-remorques à la place d'affaires ci-haut mentionnée.

MARITIME

Cette publication constitue l'avis que la Commission donne à tous les titulaires de permis pour satisfaire à l'article 9 de l'Ordonnance générale sur le transport de passagers et de marchandises par eau.

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: Q-91-04816-4
NAVIGATION MADELEINE INC.
C.P. 245
Cap-aux-Meules (Québec) G0B 1B0
Proc.: Me Guy Sirois
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
DE PERMIS
CLASSE I-A PASSAGERS
0-Q-700,152-005B
Autorisation: Transport de passagers sur un navire effectuant un service régulier entre Montréal et les Îles-de-la-Madeleine et retour entre Matane et les Îles-de-la-Madeleine.
CIASSE II
MARCHANDISES GÉNÉRALES
0-Q-700,152-006B
Autorisation: Transport de marchandises de toutes sortes sur un navire effectuant un service régulier entre Montréal et les Îles-de-la-Madeleine et retour entre Matane et les Îles-de-la-Madeleine et retour, incluant un service irrégulier aux ports intermédiaires, pour le transport de marchandises destinées à ou provenant des Îles-de-la-Madeleine, le tout conformément au contrat intervenu entre le Gouvernement du Québec et le transporteur.

No: Q-91-04818-0
COOPÉRATIVE DE TRANSPORT
MARITIME & AÉRIEN
C.P. 245
Cap-aux-Meules (Québec) G0B 1B0
Proc.: Me Guy Sirois
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
DE PERMIS
CIASSE II MARCHANDISES
GÉNÉRALES
1-Q-700,037-001A
Autorisation: Transporter des marchandises de toutes sortes sur un navire effectuant un service régulier entre certains ports désignés situés dans les limites de la province de Québec, y compris un service irrégulier entre les ports inermédiaires.
CLASSE III MARCHANDISES EN VRAC
1-Q-700,037-002A
Autorisation: Transporter des marchandises en vrac provenant d'un seul expéditeur et destinées à un seul consignataire entre des ports situés dans les limites de la province de Québec.
CLASSE IV CHARTE-PARTIE
1-Q-700,037-003A
Autorisation: Transport à charte-partie des passagers ou des marchandises entre les ports situés dans les limites de la province de Québec.
CLASSE I-A PASSAGERS
1-Q-700,037-004B
Autorisation: transport de passagers et de marchandises par eau Cap-aux-Meules à Québec.

No: Q-91-04866-9
LES CROISIÈRES RICHELIEU INC.
68, rue St-Maurice
St-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 3Y5
DEMANDE DE MODIFICAITON
DE PERMIS
CLASSE IV CHARTE-PARTIE
5-Q-700,090-001A
Autorisation: Transport de groupes de passagers sous charte-partie dans les limites déjà permises par la Commission des transports du Québec et qui sont les suivantes: de St-Jean-sur-Richelieu 55550 aux différents ports situés sur le fleuve St-Laurent, La Rivière Richelieu, La Rivière St-Maurice, La Rivière Saguenay, Le Lac St-Jean, Le Lac St-Pierre, Le Lac des Deux-Montages, Le Lac Champlain, Le Canal Chambly, Le Golfe du St-Laurent, La Baie Des Chaleurs, La Baie de Gaspé, La Baie Missisquoi, le tout s'effectuant aller-retour. Ce service sera effectué sur une base irrégulière en fonction de la demande des groupes qui loueront le navire.
CONDITIONS ET RESTRICTIONS
Il n'y aura aucun service entre Chambly 56120 à Sorel 50700 et a ou retour de Sorel 50700 à Chambly 56120. La présente demande est pour faire enlever la condition et restriction.
DEMANDE DE PERMIS
CLASSE I-A PASSAGERS
Autorisation: Service entre St-Paul-Ile-aux-Noix 55380 à l'Ile-aux-Noix à tous les jours à chaque demi-heure du 1er mai à la fin octobre de chaque année.

No: Q-91-04867-7
CROISIÈRE MARJOLAINE INC.
Avenue Lafonaine
Port de Chicoutimi, C.P. 203
Chicoutimi (Québec) G7H 5B7
Proc.: Me Michèle Duchesne
DEMANDE DE PERMIS
CLASSE I-A PASSAGERS
Description du service:
Effectuer, selon un horaire fixe, des croisières et excursions sur la rivière Saguenay entre Chicoutimi et Tadoussac avec départs et arrivées à tous les quais accessibles entre ces deux endroits, notamment les quais de Chicoutimi, Sainte-Rose-du-Nord et Tadoussac.
Ce service est offert durant la saison estivale, c'est-à-dire à compter du mois de mai jusqu'à la fin septembre de chaque année.
La clientèle visée est constituée de touristes de plaisir, d'affaires, de congrès et plusieurs Clubs de l'âge d'or.

TAXI

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: Q-91-04717-4
JACQUES, JACQUES
(Taxi Deluxe L.M.P.J. Enr.)
153, Boul. St-Laurent
Donnacona (Québec) G0A 1T0
DEMANDE DE PERMIS
237803-RG DONNACONA
formée de la municipalité de
Donnacona (29280-V)

Délais d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: M-91-09069-1
TELISMA, SMITH
1742, Lunebourg
Vimont, Laval
(Île Jésus) H7M 4N6
Et demandeur-cédant:
Pierrot, Louis-Marc
11900, Pavillon
Pierrefonds
(Île de Montréal) H8Z 1M8
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-213015-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09070-9
RONAGH-MOJDEH, SIAMAK
7931 B, Mackle Road
Côte St-Luc (Ile de
Montréal) H4W 1A5
Et demandeur-cédant:
Vallée, Benoit
V.B. Taxi Enrg.
5903 Bélanger, apt. 203
Saint-Léonard
(Île de Montréal) H4W 1G8
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-212778-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09071-7
MERCIER, YVES
6173, Des Groseillers
Ville d'Aniou
(Île de Montréal) H1T 1G8
Et demanderesse-cédante:
Laplante, Lise
Lise Laplante taxi
77, rue Gignac
Repentigny (L'aSsomption) J5Y 1X4
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-213769-001A
Dans le territoire de:
Est de Montréal (A-05)

No: M-91-09072-5
KIANI-TARI, EBRAHIMAGHA
145, 7e Avenue
Lac Beaudry
Saint-Calixte (Montcalm) J0K 1Z0
Et demanderesse-cédante:
Cohen Elmaleh, Colette
5245, Avenue Van Horne, app. 4
Montréal (Ile de Montréal) H3W 1J8
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-207787-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09073-3
KHOSRAVI DJAM, BAHMAN
920, Crémazie ouest, app. 52
Montréal (Ile de Montréal) H3N 1A5
Et demandeur-cédant:
Guerrier, Wesner
70, Goguet
Montréal (Ile de Montréal) H1A 3C4
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-208570-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09074-1
AUBRY, LIONEL
941, Chemin Domaine Guidon
BG 333, Sainte-Agathe
(Terrebonne) J8C 2Z8
Et demandeur-cédant:
Matte, Gérard
1070, Aubin
St-Jovite (Terrebonne) J0T 2H0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-210701-001A
Dans la région de Saint-Jovite formée des municipalités de Saint-Jovite et Saint-Jovite.

No: M-91-09075-8
ANDRÉ NOBERT & AL. EN SOCIÉTÉ
Gestion Morel & Nobert
4004, Wellington
Verdun (Île de Montréal) H4G 1V3
Et demandeur-cédant:
St-Hilaire, Marc
Marc St-Hilaire Enr.
178, Chemin Trottier
Piedmont (Terrebonne) J0R 1K0
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-213001-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09076-6
2854-4898 QUÉBEC INC.
3235, Sauterne
Laval (Ile Jésus) H7E 1W8
Et demandeur-cédant:
Makassabo, Yeramia Mexabo
4302, Dudemaine
Montréal (Ile de Montréal) H4J 1M7
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-209502-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09093-1
BACHAND, JEAN-MAURICE
Taxi Royal - J.-M. Bachand Enr.
113, rue St-Georges
Windsor (Richmond) J1S 1J7
Et demandeur-cédant:
Parent, Renaud
Taxi Windsor No. 5
46-C, Principale Nord, C.P. 61
Windsor (Richmond) J1S 2C4
Proc.: Les Notaires Marier
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-213756-001B
Dans la région de Windsor formée des municipalités de Windsor, Windsor, Saint-François-Xavier-Brompton et Saint-Grégoire-de-Greenlay.

No: M-91-09095-6
STAN, VASILE
3982, Côte des Neiges, app. B-60
Montréal (Ile de Montréal) H3H 1W2
Et demandeur-cédant:
Szewczuk, Wiktor F.
3272, Clément
Fabreville, Laval
(Ile Jésus) H7P 4C4
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-203959-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09096-4
MORISSETTE, LAVAL
2171, Marmier, app. 2
Longueil (Chambly) J4K 4V1
Et demandeur-cédant:
Senneville, Albert
8185, Arlington
ST-Hubert (Chambly) J3Y 5B9
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-203985-001A
Dans le territoire de:
Longueuil (A-02)

No: M-91-09097-2
CANTAVE, JEAN CALEB
12301, Charles Renard
Montréal (Ile de Montréal) H1E 1X7
Et demanderesse-cédante:
Les Gestions Finanka Ltée
360, De Champs
Boucherville (Chambly) J4B 6N7
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-209642-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09100-4
2849-7345 QUÉBEC INC.
3210, Forest Hill, app. 405
Montréal (Ile de Montréal) H3V 1C7
Et demandeur-cédant:
Juhasz, Imre
3210, Forest Hill, app. 405
Montréal (Ile de Montréal) H3V 1C7
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-204469-001A, 002A, 003A, 004A et 005A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09102-0
2853-0194 QUÉBEC INC.
3210, Forest Hill, app. 405
Montréal (Ile de Montréal) H3V 1C7
Et demanderesse-cédante:
Juhasz, Susan
3210, Forest Hill, app. 405
Montréal (Ile de Montréal) H3V 1C7
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-204465-001A, 002A, 003A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-91-09103-8
BARBANDI, CHAHDOKHTE
530, Landreville, app. N
Verdun (Ile de Montréal) H3E 1B4
Et demandeur-cédant:
Registre, Augustin François
9799, 3ème Rue
Montréal (Ile de Montréal) H1C 1C4
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-211276-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: Q-91-04654-9
VEILLETTE, MAURICE
3980, rue Châteauguay
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2S5
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
STEVENS, MAURICE
20, Lanouette, app. 205
Cap de la Madeleine
(Québec) G8T 9K2
TRANSFERT DE PERMIS
1-Q-203982-001A
Dans le territoire de:
Trois-Rivières (A-40)

No: Q-91-04676-2
DUSSAULT, ALAIN
168, rue Toupin
Vanier (Québec) G1M 2V7
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
DUCHESNEAU, LOUISE
1320, rue Gaudar
Val Bélair (Québec) G3K 1Y2
Proc.: Me Jacques Couillard
TRANSFERT DE PERMIS
8-Q-204868-001A
Dans le territoire de:
Québec (A-36)

No: Q-91-04721-6
QUIRION, EMMANUEL
354, 30e avenue Nord
C.P. 584
Ste-Georges (Québec) G5Y 5C9
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
SUCCESSION BERNARD QUIRION
a/s Réjeanne Lambert E.T.
950, 120e Rue
St-Georges-Est (Québec) G5Y 6R6
TRANSFERT DE PERMIS
5-Q-204176-001B
Dans le territoire de:
234005-RG St-Georges-Ouest
formée des municipalités de
Aubert-Gallion (23320-SD)
St-Georges-Ouest (23310-V)

No: Q-91-04756-2
POTVIN, JEAN-PAUL
1515, rue St-Georges
St-Félicien (Québec) G8K 1E7
ET DEMANDEUR-CÉDANT:
TREMBLAY & COMPAGNIE SYNDICS
ET GESTIONNAIRES LTÉE
582, Boul. Saguenay Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1L2
TRANSFERT DE PERMIS
8-Q-203092-001A
Dans le territoire de:
RG-224002 St-Félicien
formée des municipalités de
St-Félicien (90350-V).

CAMIONNAGE EN VRAC

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: M-91-09080-8
WHITE, JEAN-GUY
Transport J.G. White
102 Concorde
Delson
(Laprairie) J0L 2G0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT
6-M-511849-001A
Territoire: Région 06

No: Q-91-04825-5
LEMIEUX, RÉJEAN
(Transport Réjean Lemieux Enr.)
1124, Bellevue
St-Lambert
(Lévis) G0S 2W0
DEMANDE DE MODIFICATION
DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières transportées: Toutes
Il s'agit d'une demande de modification du permis Q-509-942-001A afin d'y faire ajouter les matières suivantes: clinker et gypse.

Délais d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: M-91-08966-9
A. Y. TRANSPORT INC.
50 rue Sylvio Langlois
Saint-Félix D'Alquier
(Abitibi) J0Y 1G0
MAINTIEN DE PERMIS
3-M-511735-001A
Territoire: Région 08

No: M-91-08993-3
DUTILLY ET FRÈRES INC.
1416, 1ère ave
Acton Vale
(St-Hyacinthe) J0H 1A0
Et demandeur-cédant:
Bisaillon, Roland
315 rang # 1 est
Ste-Christine
(Bagot) J0H 1H0
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-503538-001A
Dans le territoire: Région 06
Matières autorisées: Toutes

No: M-91-08994-1
LES ENTREPRISES POYG INC.
11541 Salk
Montréal-Nord
(Ile-de-Montréal) H1G 4Y7
Et demandeur-cédant:
Pitts, Thomas
7100 Viau # 405
St-Léonard
(Ile-de-Montréal) H1S 2N7
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-502861-001A
Dans le territoire: Région 10
Matières autorisées: Toutes

No: M-91-09007-1
C. K. BLAI INC.
1500, Route 202
Franklin
(Huntingdon) J0S 1E0
Proc.: Me François Perreault
Et demanderesse-cédante:
Robert Blair & Al
(En Société)
Bulk Transport Blair Reg'd
1500, Route 202
Franklin
(Huntingdon) J0S 1E0
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-511792-002A
Territoire: Région 06
Matières autorisées: Toutes

No: M-91-09015-4
BARRETTE, DANIEL
Transport D. Barrettc et Fils Enr.
20 rue Gauvin
Lorrainville
(Témiscamingue) J0Z 2R0
Proc.: Me Benoit Drolet
Et demanderesse-cédante:
Albert Therrien & Fils Ltée
32, Notre-Dame Nord, C.P. 668
Ville-Marie
(Témiscamingue) J0Z 3W0
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-501500-004A
Territoire: Région 08
Matières autorisées: Toutes

No: M-91-09046-9
LES ENTREPRISES RENÉ PARE
& FILS LTÉE
777, Rang 3 & 4
Val-Senneville
(Abitibi) J0Y 2P0
Proc.: Me Jacques Labbé
Et demandeur-cédant:
Gervais, Yvon
274, 15ème Rue
Val d'Or
(Abitibi) J9P 3B9
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-502961-002A
Territoire: Région 08
Matières autorisées: Toutes

No: M-91-09085-7
WAITE, ÉRIC
(EW Transport Enr.)
1530 Boul. Alexandre
Sherbrooke
(Sherbrooke) J1H 4V8
Proc.: Me Sylvie Fredette
Et demanderesse-cédante:
Les Équipements Côté & Lacasse Inc.
3836 Ch. North Hatley
Rock Forest
(Sherbrooke) J1N 1A4
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-512133-001A - 002A
Dans le territoire: Région 05
Matières autorisées: Toutes

No: M-91-09086-5
LES TRANSPORTS A.T.D. INC.
35 Chemin du Lac
Danville
(Richmond) J0A 1A0
Proc.: Me Pierre Beaudet
Et demanderesse-cédante:
Delphorets Inc.
St-Georges de Windsor
(Richmond) J0A 1J0
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-508380-001A
Dans le territoire: Région 05
Matières autorisées: Toutes

No: M-91-09108-7
SMITH, BRIAN
HWY 303, Range 12, Lot PT9
R.R. # 5, Shawville
(Pontiac) J0X 2Y0
Et demanderesse-cédante:
2733-6841 Québec Inc.
R.R. # 1
Gracefield
(Gatineau) J0X 1W0
DEMANDE DE TRANSFERT
2-M-513484-001A
Territoire: Région 07
Matières autorisées: Toutes

No: M-91-09109-5
TRANSPORT EUCLIDE
ASSELIN INC.
544 Boul. Des Ruisseaux
R.R. 4, C.P. 24
Mont-Laurier
(Labelle) J9L 3G9
Proc.: Me Charles G. Gagnon
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Durée: 364 jours
Territoire: Régions 08 et 09
Matières: Groupe 3 et matière 22
Permis: 9-M-512802-003A, 014A, 020A, 024A et 026A
Ce détenteur désire travailler pour le compte de: Les Copeaux Malenfants Québec Ltée et Les Entreprises Urbain Simard Inc.

No: Q-91-04722-4
BOUTIN & LAPIERRE INC.
330, rue Jackson
Québec
(Québec) G1N 4C5
Chouinard & Associés
DEMANDE DE MAINTIEN
ACQUISITION D'INTÉRÊTS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières transportées: Toutes
Permis concerné: 1-Q-507358-001A
La nouvelle liste des actionnaires peut être consultée au bureau de la Commission des transports du Québec, aux heures normales d'ouverture.

No: Q-91-04823-0
TRANSPORT ST-AMBROISE INC.
100, Route 172
Saint-Ambroise
(Chicoutimi) G0V 1R0
Et demandeur-cédant:
Transport Paradis &
Bouchard Inc.
1689, De Normandie
Jonquière
(Chicoutimi) G7S 4X4
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 02
Matières transportées: Groupes 02 et 04
Matières additionnelles:
0001 à 0008 incl., 0011,
0018, 0019, 0021 et 0022
Permis concerné: 4-Q-506043-003A

No: Q-04824-8
TRANSPORT FRANCE
TREMBLAY INC.
1199, Rang 3
Tache "St-Nazaire"
(Chicoutimi) G0W 2V0
Et demandeur-cédant:
Tremblay, France
1199, Rang 3
Tache "St-Nazaire"
(Chicoutimi) G0W 2V0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 02
Matières transportées: Toutes
Permis concerné: 5-Q-507347-001A

No: Q-91-04829-7
TRANSPORT ASSELIN LTÉE
271, 104 rue
Saint-Georges
(Champlain) G9T 5L1
Proc.: Stein, Monast,
Pratte & Marseille
DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL
Transport de matières en vrac
Matières autorisées: Groupe 03 et matière 22
Dans les territoires de: Régions 08 et 09
Il s'agit d'une demande pour l'obtention de 25 permis spéciaux.
Durée: 364 jours

No: Q-91-04830-5
GESTION MI-BO LTÉE
1219, Boul. Pie XI Nord
Val-Bélair
(Québec) G3J 1A1
Et demandeur-cédant:
Les Entreprises de Transport
Marcel Boivin Inc.
1300, rue de la Monere
Val-Bélair
(Québec) G3J 1P4
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 5-Q-506661-001A
Proc.: Brochet, Dussault
& Associés

No: Q-91-04831-3
TRANSPORT JULIEN
BERTRAND INC.
54, Duchesnay
Ste-Catherine-J.-Cartier
(Portneuf) G0A 3M0
Et demandeur-cédant:
Transport Leblanc & Fils Inc.
11170, St-Alphonse
Québec
(Québec) G2A 2C5
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 3-Q-507943-001A

No: Q-91-04832-1
ROBERT VILLENEUVE ET AL EN
SOCIÉTÉ
(LES TRANSPORTS JOCELYN ET
ROBERT VILLENEUVE ENR.)
2385, rue Cantin
Jonquière
(Chicoutimi) G7X 8S7
Et demandeur-cédant:
Hudon Transport Inc.
4560, boul. Du Royaume
Jonquière
(Chicoutimi) G7X 7V5
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 02
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 2-Q-508934-002A

No: Q-91-04833-9
AURÈLE LEFEBVRE & FILS INC.
50, 164ème Rue
Lac-à-la-Tortue
(Shawinigan) G0X 1L0
Et demandeur-cédant:
Milette, Roland
1800, 109ième Rue
Shawinigan-Sud
(Shawinigan) G9P 2P5
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 04
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 5-Q-505465-002A

No: Q-91-04834-7
NEPTON, SYLVIE
(TRANSPORT S. NEPTON ENR.)
1800, Savane
Jonquière
(Chicoutimi) G7S 4E2
Et demandeur-cédant:
Bouchard, Paul-Étienne
134, Orléans
Chicoutimi
(Chicoutimi) G7G 1H4
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 02
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 9-Q-500272-001A

No: Q-91-04839-6
LES ENTREPRISES ÉMILIEN
DUFOUR & FILS INC.
109, Gallant
St-Alexis-de-Matapédia
(Bonaventure) G0J 2E0
Et demandeur-cédant:
Dufour, Émilien
109, Gallant
St-Alexis-de-Matapédia
(Bonaventure) G0J 2E0
Me Jean Landry, notaire
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 01
Matières transportées: Toutes
Permis concerné: 2-Q-501350-001A

No: Q-91-04840-4
2850-7952 QUÉBEC INC.
(TRANSPORT G.L. ENR.)
517, Anse St-Jean
Amqui
(Matapédia) G0J 1B0
Et demandeur-cédant:
Perron, Richard
670, Ave Centrale
St-Vianney
(Matapédia) G0J 3J0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 01
Matières transportées: Toutes
Permis concerné: 4-Q-501762-001A

No: Q-91-04841-2
DESLANDES, MARIO
3594, Rang 1
Sainte-Clothilde
(Arthabaska) J0A 1H0
Et demandeur-cédant:
Fillion, Gilles
15, Piché
Victoriaville
(Arthabaska) G6P 4N4
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 04
Matières transportées: Toutes
Permis concerné: 2-Q-506136-001A

No: Q-91-04844-6
GESTION CAMIL RIOUX INC.
35, Robin, C.P. 1542
Forestville
(Saguenay) G0T 1E0
Et demandeur-cédant:
Lévesque, Jean-Guy
4, rue Lionel, C.P. 634
Forestville
(Saguenay) G0T 1E0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 09
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 1-Q-506640-001A

No: Q-91-04849-5
TRANSPORT L.D.R. INC.
510, Max Gros Louis
Village Huron
(Québec) G0A 4V0
Et demandeur-cédant:
Transport Sage Inc.
1060, rue Edisson
Val-Bélair
(Québec) G3K 1T1
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 03
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 8-Q-508045-001A
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois,
Beaudet

No: Q-91-04851-1
TRANSPORT ANDRÉ LEFEBVRE
150, Route 155
Grande-Anse
(Shawinigan) G0X 2C0
Et demandeur-cédant:
Gélinas, Yves
5801, 50ième Avenue, R.R. 2
Grand-Mère
(Champlain) G9T 5K5
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 04
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 4-Q-508247-001A

No: Q-91-04852-9
YERGEAU, LUC
238, rue O'Brien
Lefebvre
(Drummond) J0H 2C0
Et demandeur-cédant:
Daniel Giguère & Al en société
(Excavation Giguère Enr.)
290, Rang X
Durham Sud
(Drummond) J0H 2C0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de: Région 04
Matières autorisées: Toutes
Permis concerné: 4-Q-509252-001A

CAMIONNAGE EN VRAC AVIS PROPRIO MOTU

Délais d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: M-91-08964-4
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke Est
Montréal
(Québec) H2L 1K2
et l'intimée
TRANSPORT DENIS LANDRY INC.
a/s Jocelyne D. Landry
683, Rang 7
Taschereau
Abitibi
(Québec) J0Z 3N0
RÉVOCATION DE LICENCE
6-M-513795-001A
Révocation de la licence No 6-M-513795-001A au nom de Transport Denis Landry Inc.

COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC

Avis des affaires relatives au courtage en transport, donnés en vertu des dispositions des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: Q-91-04821-4
LES TRANSPORTEURS EN VRAC
DE CHICOUTIMI INC.
850, Des Actionnaires

Suite à la page B-6

Avis de la Commission des transports du Québec

Suite de la page B-5

Chicoutimi
(Chicoutimi) G7J 4N3
APPROBATION DE CHANGEMENTS
Approbation d'une modification apportée au Règlement no 2 (code de déontologie). La nature des changements dont on demande l'approbation peut être consultée au dossier de la Commission.

CAMIONNAGE EN VRAC AVIS PROPRIO MOTU

Délais d'oppotion ou d'intervention: 30 jours du présent avis

No: Q-91-04817-2
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500, boul. des Galeries
Québec
(Québec) G2K 2E1
— Et —
SOUS-POSTE DE COURTAGE EN VRAC DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC.
114, rue Blais
Causapscal
(Matapédia) G0J 1J0
(partie intimée)
ANNULATION DE PERMIS
La Commission donne avis de son intention de rendre une décision aux fins d'annuler le permis de courtage Q-52111P-002A qu'elle a délivré à la partie intimée, au motif que les conditions dont le permis était assorti n'ont pas été respectées.

CAMIONNAGE EN VRAC EXTRA-PROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie II de la Loi de 1987 sur les transports routiers (35-36 El.llc.35).
La Commission délivrera la licence de camionnage en vrac extra-provincial, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée par la demande est susceptible de nuire à l'intérêt public.
Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assermentée est de 21 jours du présent avis.
Avis est donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition.
Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal: mardi le 11 juin 1991 à 10:00 heures.
Pour un dossier de Québec (Q) à Québec: jeudi le 13 juin 1991 à 10:00 heures.

No: M-91-09084-0
CARRIER, MARTIN
265 Prévost
Cookshire
(Compton) J0B 1M0
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: Toutes
Territoire: Régions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Frontières: Qué.-Ont., Qué.-N.B., Qué.-T.N., Qué.-U.S.
Nombre de véhicule: 1

No: M-91-09137-6
DONALD, JOYAL INC.
412 St-Pierre
Saint-Marcel-de-Richelieu
(Richelieu) J0H 1T0
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: Toutes
Territoire: Régions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Frontière: Qué.-Ont.
Nombre de véhicule: 1

No: M-91-09139-2
TRANSPORT LUC BRABANT INC.
637 Elie-Auclair
St-Polycarpe
(Soulanges) J0P 1X0
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: Toutes
Territoire: Régions: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Frontières: Qué.-Ont., Qué.-N.B., Qué.-T.N., Qué.-U.S.
Nombre de véhicule: 1

No: Q-91-04822-2
TRANSBOIS (CANADA) LTÉE
458, Principale Nord
St-Pamphile
(L'Islet) G0R 3X0
Chouinard & Associés
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Territoire: Régions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Frontières: Qué.-Ont., Qué. E.U., Qué.-N.B.
Matières transportées: 0013, 0014, 0015, 0016, 0017 et 0022.
Il s'agit d'une demande pour 2 propositions de service.

No: Q-91-04835-4
2544-7343 QUÉBEC INC.
39, rue Parc Industriel
Saint-Benoit-Labre
(Beauce) G0M 1P0
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières transportées: Toutes
Territoire: Régions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Frontière: Qué.-E.U.
Il s'agit d'une demande pour une proposition de service.

CAMIONNAGE LOCAL, INTRA ET EXTRA-PROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie II et de la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (35-36 EL. II c. 35) et de la Loi sur le camionnage (1987, ch. 97).

La Commission délivrera la licence de camionnage extra-provincial, la licence de camionnage intra-provincial ou le permis de camionnage, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assermentée est de 21 jours du présent avis.

Avis est aussi donné, que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition.

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal: mardi le 11 juin 1991 à 10:00 heures.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec: jeudi le 13 juin 1991 à 10:00 heures.

No: M-91-09018-8
GESTION GÉRARD BOUTIN INC.
3100, de Beaurivage
Montréal (Québec) H1L 5W7
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09019-6
TRANSPORTS RONALD SANSCARTIER INC.
2865 boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
(L'Assomption) J7K 3B8
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09020-4
GUAY, GEORGES
560, Pl. La Fontaine, # IN
Verdun (Québec) H3E 1G7
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09021-2
LEMEE, DAMIEN
(Déménagement Sympathiques)
4027, Bordeaux
Montréal (Québec) H2K 3Z4
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09022-0
LEMIEUX, STÉPHANE
(Remorquage Stéphane Enr.)
1846, Maple
Mascouche (Québec) J7L 2L1
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 16: Véhicules automobiles routiers et pièces.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09023-8
FORCIER, JACQUES
(J.F. Transport)
3196, Adam
Montréal (Québec) H1W 1X6
J0N 1M0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09024-6
TRANSPORT DENIS HAMEL INC.
874, Grosbois
Repentigny, Québec
(L'Assomption) J5Y 1W2
Proc.: Parenteau Coulombe
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09025-3
HARVEY (WORLD-WIDE) MOVING & STORAGE INC.
a/s Arsenault Transport
7940, 18e Avenue
Montréal (Québec) H2A 3L9
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 17: Matériel électronique, de communication, de mesure, de radiographie et matériel connexe, Groupe 19: Appareils électriques et connexes, Groupe 20: Matériel industriel et commercial, outils, Groupe 21: Meubles et accessoires de bureau, Groupe 22: Articles d'usage domestique, personnel et connexe, Groupe 28: Imprimés, papeterie, articles de photographie et instruments de musique, Groupe 33: Messagerie et colis de moins de quarante-cinq kilos.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick et Qué.-É.U.

No: M-91-09026-1
KITT SERVICES INC.
a/s Blakely, Gascon
1200, Place du Canada
Montréal (Québec) H3B 2P9
Proc.: Blakely, Gascon
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontière: Qué.-Ont.

No: M-91-09027-9
LES TRANSPORTS JONACO INC.
1, rue Hervé
Chateauguay (Québec)
J6J 5W6
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09028-7
CENTRE DE LOCATION SIMPLEX LTÉE
9740 boul. de l'Acadie
Montréal (Québec) H4N 1L8
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09029-5
GESTION PAC-TRA INC.
5204, Salaberry
Carignan, Québec
(Chambly) J3L 3P9
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public:
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09031-1
COONEY BULK SALES LIMITED
a/s Lafleur, Brown
1, Pl. Ville-Marie, # 3725
Montréal (Québec) H3B 3P4
Proc.: Lafleur, Brown, de Grandpré, Kronström
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport à titre de principal
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09032-9
2747-7173 QUÉBEC INC.
5009, Irwin
LaSalle (Québec) H8N 1A1
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09033-7
152222 CANADA INC.
76, 31e Avenue Nord
Bois-des-Filion, Québec
(Terrebonne) J6Z 3G9
Proc.: Parenteau, Coulombe
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09034-5
2439-5575 QUÉBEC INC.
243, Libersan
Ste-Thérèse, Québec
(Terrebonne) J7E 4W6
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick et Qué-É.U.

No: M-91-09035-2
LIQUID TRANSPORT CORP.
a/s Ogilvy, Renault
1981, McGill College, # 1100
Montréal (Québec) H3A 3C1
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 3: Aliments et boissons, Groupe 5: Produits d'origine animale ou végétale, Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 11: Produits chimiques et connexes, Groupe 27: Médicaments, produits pharmaceutiques, fournitures et appareils médicaux, Groupe 30: Produits manufacturiers, divers et autres.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont. et Qué.-É.U.

No: M-91-09036-0
PACKARD TRANSPORT INC.
a/s Paquette, Perreault
200, St-Jacques O., # 900
Montréal (Québec) H2Y 1M1
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09037-8
2741-0026 QUÉBEC INC.
4875, Orchard
St-Hubert, Québec
(Chambly) J3Y 2G5
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09038-6
2847-7974 QUÉBEC INC.
(Déménagement Mission)
3930, Fremont
Laval (Québec) H7T 1T7
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09039-4
2848-2628 QUÉBEC INC.
(S.T.G.L. Transport)
3329, Boisclair
Boisbriand, Québec
(Terrebonne) J7H 1B6
Proc.: Jean Roberge
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09041-0
ANTONIO CARLUCCI & AL
(EN SOCIÉTÉ)
(Transport Mairy)
11497, Desy
Montréal-Nord (Québec) H1G 4B6
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09042-8
ST-GERMAIN, YVON
155, Petit Rang
St-David, (Québec)
(Nicolet) J0G 1L0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09043-6
TRIPLE K TRANSPORT LTD.
a/s Martineau, Walker
3400, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Proc.: Martineau, Walker
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.-U.

No: M-91-09044-4
GESTION GÉRARD BOUTIN INC.
3100, de Beaurivage
Montréal (Québec) H1L 5W7
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautrés urbaines et régionale, frontière: Qué.-Ont.

No: M-91-09045-1
TRANSPORT F.R.D. LEGAULT INC.
R.R. 3, Rang Côte St-Pierre
St-André-Avellin, Québec
(Papineau) J0V 1W0
Proc.: Lavoie, Morency
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09048-5
TRANSPORT TRUDEC LTÉE
336, St-François-Xavier
Delson, Québec
(Laprairie) J0L 1G0
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associé
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.-U.

No: M-91-09049-3
MONSON CHEMICALS INC.
a/s Suzanne Guttin
1080, Beaver Hall H., # 605
Montréal (Québec) H2Z 1S8
Proc.: Gowling, Strathy & Henderson
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09050-1
BURATYNSKI, PETER V.
a/s Suzanne Guttin
1080, Beaver Hall H., # 605
Montréal (Québec) H2Z 1S8
Proc.: Gowling, Strathy, Henderson
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09055-0
DORECO TRANSPORT INC.
a/s Jacques Legault
46, Bigelow
Buckingham
(Québec) J8L 3M5
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09056-8
2848-6256 QUÉBEC INC.
305, Bourgeoys
Coaticook (Québec) J1A 2T4
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport à titre de principal
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09057-6
LISON, YOMTOV
4755, Vézina
Montréal (Québec) H3W 1B7
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09058-4
LES PÉTROLES R. TURMEL INC.
4337, rue Villeneuve
Lac Mégactic, Québec
(Frontenac) G6B 2C2
PERMIS LOCAL
Transport à titre de principal
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09120-2
2847-7974 QUÉBEC INC.
(Déménagement Mission)
3930, Fremont
Laval (Québec) H7T 1T7
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les comunautés urbaines et régionale, frontières: Qué.-Ont., Qué.-Nouveau-Brunswick, Qué.-Terre-Neuve et Qué.-É.U.

No: M-91-09121-0
LES ENTREPRISES RAYMOND SAURIOL INC.
767, Dautry
Laval (Québec) H7X 1K4
Proc.: Yvon Plante
PERMIS LOCAL
Transport général public:
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-91-09195-4
UNITED PARCEL SERVICE DU CANADA LTÉE
1221, 32e Avenue
Lachine (Québec) H8T 3H2
Proc.: Guy & Gilbert
LICENCE EXTRA PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières Québec-Ontario, Québec-États-Unis.

No: M-91-09196-2
UNITED PARCEL SERVICE DU CANADA LTÉE
1221, 32e Avenue
Lachine (Québec(H8T 3H2
Proc.: Guy & Gilbert
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-04620-0
TRANSPORT BOUTET INC.
13, St-Joseph
Pont-Rouge (Québec) G0A 2X0
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Qué./T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: Q-91-04637-4
DÉCHIQUETAGE MOBILE JP INC.
626-A, Rang 12
St-Sylvère, Québec G0Z 1H0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-04639-0
TRANSLESS (1991) INC.
484, Route 265
Black Lake, Québec G0N 1A0
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-04643-2
DELNEUF INC.
931, Grand-Rang, Route 365
St-Raymond, Québec G0A 4G0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 14: Machines industrielles, agricoles, spéciales ou autres, Groupe 15: Matériel de transport non-routier et pièces, Groupe 16: Véhicules automobiles routiers et pièces.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-04660-6
LE FOYER CANADIEN (1986) INC.
358 boul. St-Benoit Nord
C.P. 1420
Amqui, Québec G0J 1B0
Proc.: St-Hilaire & Ass.
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec-Ontario, Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Terre-Neuve, Québec-États-Unis.

No: Q-91-04715-8
A.Y. TRANSPORT INC.
50, Sylvio Langlois
St-Félix-de-Dalquier
(Québec) J0H 1G0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Le district de Québec métropolitain. Le district de Montréal métropolitain.
Le Territoire de la Baie-James; le territoire du Grand-Nord; la Communauté urbaine de Québec; la Communauté urbaine de Montréal; la Communauté régionale de l'Outaouais.

No: Q-91-04759-6
CYR, LUDOVIC
437, Rte 132 Est
Gascons, Québec G0C 1P0
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 31: Monnaie et marchandises précieuses par véhicules blindés, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontière: Québec-Ontario, Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Terre-Neuve, Québec-États-Unis.

No: Q-91-04760-4
PST, INC.
a/s Guymont St-Hilaire
1250A, Chemin Coop
Bernières (Québec) G7A 1A1
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/États-Unis.

No: Q-91-04761-2
JACKSON AND JOHNSON, INC.
a/s Norman Mitchell
1140, D'Angouleme
Charlesbourg, Québec
G1H 2N6
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières Québec-Ontario, Québec-États-Unis.

No: Q-91-04783-6
CELADON TRUCKING SERVICES INC.
a/s François Rouette
70, Dalhousie, # 500
Québec, Québec G1K 7A6
Proc.: Flynn, Rivard
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionales, frontières: Québec-Ontario, Québec-Terre-Neuve, Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-États-Unis.

No: Q-91-04790-1
BROUSSEAU, Théophile
(LES EXCAVATIONS BROUSSEAU ENRG.)
82, Bolduc
Amos (Québec) J9T 2Y7
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Territoires demandés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-04845-3
MAÇONNERIE JEAN-PIERRE CHENEL INC.
722 boul. Ste-Anne Ouest
Ste-Anne-des-Monts,
Québec G0A 2G0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-04846-1
GESTION FERNANDO INC.
52, Vanier, C.P. 64
Matagami, Québec J0Y 2A0
Proc.: Lafleur, Brown, De Grandpré, Kronström
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-91-04638-2
TRANSLESS (1991) INC.
484, Route 265
Black Lake, Québec G0N 1A0
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale, frontières: Québec-Ontario, Québec-Terre-Neuve, Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-États-Unis.

CAMIONNAGE EN VRAC AVIS PROPRIO MOTU, EXTRA-PROVINCIAL

Délais d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: Q-91-04843-8
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
5500 boulevard des Galeries
Québec (Québec) G2K 2E1
et l'intimé:
TRANSPORT ROB-LAC INC.
1479, R.R. 1
Roberval
(Lac St-Jean-Ouest) G8H 2M9
RÉVOCATION DES LICENCES DE LA PARTIE INTIMÉE PORTANT LES NUMÉROS 0-Q-306125-001A et 0-Q-306125-002A POUR ASSURANCE NON-CONFORME. UNE AUDIENCE SERA TENUE LE 7 JUIN 1991 — 10:00 HEURES À QUÉBEC — DIVISION NO 1.

AVIS

Les heures officielles d'ouverture et de fermeture de nos bureaux sont: 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h30.

Bureau de Québec
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1 643-5694

Bureau de Montréal4
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2 873-6414

L'administratrice
Lise Villeneuve

Québec

MONTRÉAL HEBDOMADAIRE

A B

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
ACDS	z2000	6	6	6		30	5
ACSI—Bio	2000	5	5	5		10	2
AQS	2200	51	51	51	— 1	60	20
iAur Res	z9700	385	360	360		$5½	285
Abti Prce	9235	$15¾	15¼	15¾	+ ½	$16	11⅜
Actidev	z1800	90	90	90		115	68
Agnico.wt	z2000	77	77	77		185	96
Agnico E	14500	$5¾	5½	5½	— ¼	$9⅝	5¼
Agro.prB	z149	15	15	18		20	15
fiAgromx	z9172	17	16	17		25	9
Air Canda	241639	$9½	9	9	— ⅜	$10¾	7¼
Alta.energ	31831	$14⅛	14½	14½	— ¼	$20	14⅜
Alt.E.7.75	z1800	$24⅜	24¼	24¼		$28½	23⅞
Alta N Gs	z5456	$14⅝	14⅛	14½		$17¾	11½
Alcan Alu	168640	$24⅛	23⅞	23	— ¼	$28¼	19⅝
iAldona M	z501	17	17	17		33	15
Algo Sr.1	z735	290	290	290		340	260
Algo.A	z776	265	260	265		375	165
Alim.CT	z2200	120	110	118		175	85
Alubec	z9500	200	200	200		220	200
Am.Barric	45250	$21¾	21¼	21½	+ ⅛	$28¼	18⅞
Amisco	15370	150	145	150		180	100
iArden	z1700	80	80	80		100	50
Artopex	z1600	180	180	180		395	140
Asa Min	1200	170	145	170	+ 48	200	100
Asbestos	6336	$11	9	11	+ 2	$10	400
fAstral.A	z368	$9⅝	9⅝	9⅝		$10⅜	8¼
fAtco I	206000	$13⅞	13⅝	13⅝		$14¼	9¾
Auberges	14500	220	215	215	— 5	310	170
Audrey	171171	350	310	345	+ 20	425	210
Audrey.w	z31450	60	45	60		120	40
Autostock	18195	325	305	325	+ 20	390	265
Avcorp	z8400	40	36	36		80	23
BC Tel	61070	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼	$20½	16¾
BC GAS	z103025	$14⅞	14⅜	14¾		$15¾	14
BCED	68029	14	12½	12½		43	9
BCE SrO	z1350	$39	38¾	39		$39	37⅛
BCE wt	38420	445	425	430	+ 15	470	170
BCE Inc.	916909	$43¾	41¾	43¼	+ 1⅜	$43½	34¾
BCE 2.05p	z200	$42⅛	42⅛	42⅛		$42⅛	35½
BCE Mbl	5531	$26⅞	26	26¾	+ ¾	$27⅜	14¾
BCE.Capl	500	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛	$24¼	21¾
Bgr.pm.A	z400	$7⅜	7⅜	7⅜		$9⅞	7⅛
IBMTC.a	z21400	320	315	315		360	200
BP Can	z1578	$15½	15½	15½		$22	14
BRL Ent.	z2520	285	285	285		$7½	175
Baue Cont	z300	151	146	146		165	110
Bq.Laur	15200	$16	15½	15		$17	13⅜
Baue Nat	738274	$11	10⅜	10⅝	+ ⅛	$10⅞	6⅞
Bq.Nat.sr8	3550	$20	19¼	20	+ ¾	$22	16⅛
Bq.Nat.sr5	z100	$90	90	90		$82	70
Bq Royale	548638	$26½	26	26⅜	+ ⅛	$27⅛	19¾
BaRy 1.45	22475	$17	16⅞	17		$17½	15
BaRy 1.88	1600	$23¼	22⅜	23¼	+ ¾	$23¼	20
Bq.Ry.srF	8700	$25	25⅜	25⅞	+ ½	$25¾	22¼
Bq.Ry.srG	30730	$24¾	24½	24¾		$25	22¼
Bq. T—D	715472	$18¾	17¾	17	— ¾	$19⅞	14
B.TD.srF	6660	$25¼	25⅛	25⅛		$25¼	22¼
B.Imp.sr8	10350	$25	24¾	25	+ ⅛	$25	21¾
B.Imp.sr6	11370	$25⅜	25⅛	25¼	+ ⅛	$25⅜	22¼
Bq.C.Imp	403330	$32½	31¾	32¼	+ ½	$33	21⅝
Baue Mtl	525032	$38⅛	35⅝	37⅞	+ ⅝	$38	24½
BMO Sr3	z2800	$25	25⅛	25⅜		$25⅜	23⅞
BMO Sr4	4350	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛	$25⅜	22½
Bq.N.Ecos	603907	$17¼	16¼	16⅞	+ ¾	$16⅞	10½
B NE sr1	z200	$21⅞	21⅞	21⅞		$22¾	19⅜
B NE sr3	3670	$19⅞	19¼	19⅞	+ ½	$19	16½
B NE sr4	z6950	$25	24¾	25		$25	21⅛
B NE Sr5	z900	$25¾	25⅛	25⅜		$25⅞	25⅛
Baton	4900	$7¼	6⅞	7⅛	+ ¼	$9¾	5¼
Bell.p.1.94	z75	$24¼	24¼	24		$24½	22
Bell.p.7.5	z200	$24¼	24¼	24¼		$24⅞	21
iBelmoral	z2100	11	11	11		34	10
Biochem	287904	$22¾	20	22½	+ 2⅜	$22⅜	6⅞
Bioch.wt	28700	$18¼	16	17¾	+ 2	$18¾	5
Bionaire	10000	45	40	45	— 5	155	30
Bocenor	z600	30	30	30		95	20
BF Royal	z3550	70	65	70		110	45
Bomb A	17316	$20½	20	20⅛	— ⅛	$20⅜	14½
fBomb B	340596	$20¼	19⅜	19⅞	+ ¼	$20⅜	12⅞
Bomb.Sr1	2700	$23¼	22⅜	22⅜	— ⅛	$24	21½
Bow Val	z18524	$13⅜	13⅜	13½		$16	12⅝
BowVl2.05	400	$20½	20⅜	20½	+ ⅜	$21	17¼
fB.Brick.A	z500	410	410	410		$5½	260
Brascan.A	21510	$19	18⅜	19	+ ⅛	$21⅜	14
Bruncor	6858	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜	$18½	15⅝
Brunswick	2600	$8⅜	8	8¼		$10	6¾

C D

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
CAE Ind	274607	$6⅞	6¼	6¼	— ⅜	$7¼	345
fCCL.In.B	z3000	$11	10⅞	11		$11½	7⅛
fCFCF.Inc	z5770	$7	7	7		$11¾	7
CGC Inc.	10300	$10⅞	10½	10	+ ¼	$11⅜	7⅛
fCGI Gr.A	32414	138	130	135	+ 5	180	90
fCS Res.	z11000	$5	480	5		$6⅛	410
CT Fin.	z200	$17⅞	17⅞	17⅞		$20	14½
Cobano	z4400	135	130	135		170	85
fCldwell A	z1100	400	400	400		$7⅛	400
Cambior	41360	$9½	9⅜	9½		$15⅝	8¼
Cambridg	21000	$27½	27⅜	27½	— ¼	$28½	20¼
Camp Res	29256	37	34	34	+ 2	82	32
Cmpbel.Sp	z9850	$36	35	35		$36	19⅞
Campeau	15650	64	50	52	— 4	225	36
Can Malt	2930	$18½	18	18½	+ ¼	$18½	13
Cda Pack	174247	$16	14⅞	16	+ 1⅛	$15½	9¼
Cdn Oxy	z75283	$16¾	16½	16½		$17	13½
CP Ltd	416032	$20¾	19¾	19⅞	— ¾	$23¼	17¼
Cdn Tire	z1330	$25⅛	24⅞	25⅛		$28	21¼
fC Tire A	109420	$23⅞	23½	23⅜		$25¼	19¼
Cdn.Turbo	z1560	280	270	270		$5½	250
fC Utilit.A	2000	$19⅝	19½	19⅝	+ ¼	$21⅛	18¾
C Utilit B	z3611	$20⅜	20¼	20⅜		$21¼	19
C.Util.srL	z300	$25	25	25		$25	23¼
fCmnac.A	23270	385	370	370		430	265
Constar	54160	480	430	460	+ 30	480	265
iCantol	z525	250	200	200		400	325
Cara Oper	z9800	$16⅞	16⅜	16¾		$18	13⅝
fCaraOp.A	z11750	$16⅞	16¾	16⅞		$17¼	13
Carena	30850	$12	11¾	12	— ⅛	$20½	9
Carena.wt	6350	180	170	170	— 15	225	125
Coscades	31182	490	465	475		$5⅜	305
Celanese	3492	$35	34½	35	+ ½	$37¾	30
Celan Sr1	z150	$30½	30½	30½		$31	26
C.Capital	z18025	$7⅞	6¾	7⅜		$10⅞	5¾
fC.Cap A	z6469	$6⅞	6¼	6⅞		$8¼	360
C.GTrstco	z3500	$7⅝	7½	7½		$8⅝	5¼
Charan	z83000	5	2½	2½		22	3
fChateau	z2676	$9⅞	9½	9½		$9⅞	205
fCimStL.a	13600	$14¾	14¼	14⅝	+ ⅜	$17⅞	11
Cinram	8000	$9¾	9⅝	9⅝	+ ½	$9¾	5⅝
Circo Crtt	3300	215	170	215	+ 55	320	135
fCo—Steel	60700	$18	17¾	17¾	+ ¼	$20½	14⅞
CocaCBev	z38200	$10	9⅞	10		$12⅞	8⅛
fCogeco	z36478	425	385	410		425	210
Cogec sr1	z10000	$5¼	475	5		$5½	280
CohoRs	z1800	240	235	235		$5½	235
fColortch	z9000	80	80	80		175	80
Cominco	16000	$23⅜	23¼	23¼	+ ⅛	$27½	19¼
Comi.srB	z700	$24½	24⅜	24½		$24⅝	19¾
Comi.Sr.H	z500	$16⅛	16⅛	16⅛		$16⅜	13⅞
iCancom	z450	$12⅞	12⅞	12⅞		$14¾	11½
Comptime	z1150	37	32	37		75	15
Consoltex	100	$25	25	25	— 5	$37	20½
fCPCI.A	82182	160	150	155	— 5	210	40
CPCI.B	1600	150	140	140	— 10	205	45

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
Corby A	z305	$38¼	37½	37½		$40	28½
forona A	50384	460	430	445	— 25	$9⅝	350
Coron.srA	z455	$6⅞	6	6⅞		$8⅛	6¼
Coron.srB	200	$17¾	17¾	17¾		$21¾	16¼
Coron.srC	z1300	$14	13½	13½		$23¼	12¼
Coron.92w	z2000	18	18	18		150	18
iCoscient	9350	135	135	135		165	85
fCrownx	1300	$7½	7½	7		$11¼	450
Crwn.Pr.1	5950	$15	15⅜	15⅞	+ ¼	$18⅝	10
fCrownx.A	z28600	375	330	345		$6	167
Crwn.wt.b	10025	$10⅞	10¾	10¾		$15½	6¾
fDMR.grA	10777	465	430	435	— 40	480	260
Datamark	1800	340	330	340	+ 15	385	225
Denison.A	3800	60	55	60	+ 10	235	45
fDenisn.B	33432	35	31	31	— 4	202	30
Denis 9.50	7500	195	170	195	+ 25	$16¼	150
Denis 9.75	3500	175	135	135	—120	$12	135
fDevtek	z900	$5	450	5		$5	305
Dotasco	45154	$19⅝	18⅞	19¼	— ⅛	$23½	15⅜
Dotasc2.60	z1400	$27	26⅞	27		$29⅛	23
Domco.Ite	12700	$9½	9¼	9¼		$9⅝	6¼
Domtex	27970	$8¼	8	8⅛		$12¼	490
Domtar	48888	$9	8⅝	8⅞	+ ⅜	$13½	8⅜
Domt.2.25	z2725	$23½	23¼	23½		$24	20¾
Domtr.sB	3240	$14⅛	13⅞	14	+ ⅛	$19¼	11½
Donohue.b	z3300	$13⅞	13¾	13		$15¼	10
Dorel	18400	425	405	425	+ 15	450	250
fDramx.a	z1300	55	55	55		69	30
DuPont A	2000	$30⅜	30	30½	+ ⅛	$33	23
fDvlex.Ltd	z35000	470	455	470		$6½	205
iDynalta	z1000	50	50	50		150	50

E F

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
Echo Bay	9245	$9¾	9⅛	9⅛	— ⅛	$17⅞	8⅛
fEmpire.A	z1000	$12⅛	12⅛	12⅛		$13½	8½
Encor Inc	z80230	120	115	117		280	97
Encor.wt	z50000	1	1½	1½		65	1
EnerplusG	3220	430	425	425	— 5	$6⅛	385
iEq Inv	2000	60	50	60	+ 10	80	50
FPI Ltd	4125	$8⅛	7⅝	8⅛	+ ½	$8⅝	400
Flcnbrd G	z500	225	225	225		290	175
Fi.Desi.s1	5120	$19¾	18¾	19¼	+ ¾	$21	15¾
Finan E.C	5237	121	115	120	+ 4	169	95
Finning	z5000	$14	14	14		$17	10
Flet.Can.a	18307	$17	16¼	16⅜	— ⅜	$17⅞	12⅛
Flet.Inv2b	11900	$23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅛	$23⅞	19¾
Flet.Inv1b	4950	$25	24⅜	24¾	+ ⅜	$25	21
Fletcher	z1000	240	240	240		325	210
fFdCr.Que	11505	450	430	450	+ 25	465	250
iForatek	1600	49	49	49	1	65	43
ForesbecA	92500	25	17	25	+ 5	45	15
iForex	20300	165	162	164	— 1	185	130
Fortis Inc	20953	$23	22½	22⅞	+ ¼	$23¾	19½
Foster.srA	7930	$22	20¾	22	+ 1⅛	$22	14¾
fFourSeas	z97050	$16½	16¼	16¼		$19	13½

G H

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
GTC.tra.B	14760	440	430	440		450	250
GW Util	z1124	$16⅞	16¾	16¾		$38	16¼
Galactic	z500	78	78	78		375	76
fGaz SrD	3100	$23¼	22⅝	23¼	+ ⅜	$24½	16
fGldcrp.A	z12500	365	345	345		$5	320
Gldcrp.Wt	z28000	3½	3½	3½		24	3½
G Knight	z500	$9⅞	9⅞	9⅞		$15⅝	10
Goodfellw	z1200	345	345	345		390	300
Govette	z3525	100	99	99		129	50
G.W.lifeco	75000	$16	16	16		$16¼	9¾
Grilli	15390	$6⅞	6⅝	6	— ⅜	$7⅛	5⅛
Gr.L.1.875	4935	$24¼	24	24⅛	— ⅛	$24¼	21¾
fGr.laur.b	69804	$7⅜	6¾	7⅛	+ ¼	$8⅛	5
Guardcor	2470	$10¼	9	10¼	+ 1½	$10¼	7⅜
Guard.	z600	100	100	100		370	75
Guard.p.A	z400	375	350	350		$7¼	350
Guard.p.B	z1000	145	125	145		$6½	145
GuilvA	z3200	400	400	400		$6	300
Gulf Res	15357	$9¼	8¾	8⅞	— ⅞	$17	8⅛
Gulf.R.p.a	z800	465	465	465		465	415
Harric.A	3750	105	105	105		235	100
Hartco	6009	$6⅜	6½	6⅜	+ ¼	$6⅜	350
Hawker	z950	$27½	27⅜	27⅜		$27½	20¾
Hees.Int	13250	$18½	18	18½	+ ¼	$26¼	18½
Hees 91wt	z16850	6	4	6		$5½	3
Hemlo	95549	$9⅛	8¼	9	+ ⅜	$15⅛	7½
Heroux	8675	485	475	485	+ 10	490	280
Hollin Inc	z1604	$12⅛	12	12		$14⅜	9⅞
Honco	z17100	48	47	48		54	20
H.Brook	z9600	112	110	112		110	43
fHorsham	z23900	$10¾	10	10⅜		$11½	6¾
Hubbard	z8400	180	180	180		220	120
Hypocrat	8300	35	30	34	— 2	52	11

I J

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
IPL Inc	3775	380	375	375		425	335
Ideal Mtl	z2550	120	117	117		170	100
masco.ltd	241170	$28⅝	27¾	28	+ ⅜	$37⅝	25⅜
Imp Oil A	24167	$56⅝	55⅝	55⅝	— ⅞	$67½	53
nco Ltd	103154	$39⅝	38⅞	39⅛		$40⅝	26⅞
IFX 2000	3400	375	350	350	— 20	375	170
Innopac	1750	190	177	190		$6¼	110
Intercan	z2500	90	90	90		140	50
IBM	z2238	$121	118	120		$160½	109
Int.dta.pr	z500	16	16	17		36	7
Interprov.	z15600	$30¼	29½	29¾		$50	29⅞
Inverness	700	$5¾	5¾	5¾	— ¼	$7⅜	5
Invern8.75	z100	$12	12	12		$12½	10
iInv.Emb.	z1000	5	5	5		15	1
Irwin Toy	z10			5⅜		$6¼	460
Island Tel	z800	$16	16⅜	16⅜		$16¾	14¼
fIvaco A	z17300	460	455	455		$10¾	430
Ivaco B	z200	$5	5	5		$12	476
Ivaco.sr2	z4300	$10½	10½	10½		$14⅜	9½
Ivaco.sr4	z1400	$21¾	21½	21½		$26	17¾
Jannock	z163096	$16¾	16¼	16¾		$17⅜	11⅜
Jnock.1.20	z747	$11¾	11	11¾		$12⅞	10
fJean.Ct.A	10550	$22⅞	22¼	22½	— ¼	$23¾	12⅝
Jordan.A	z1000	300	300	300		355	255
fJrny nd	z3300	$7½	7½	7		$10¼	480

K L

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
Kaufel.A	z900	$7½	7½	7½		$10¼	5
Kaufel.B	7000	$7¼	6⅞	7		$10	465
iKnowHse	z5000	60	60	60		95	27
fLGS Inc.	20739	185	181	181	— 4	205	125
LSI Log	1800	175	170	175	+ 5	220	94
Labatt	35636	$22⅞	22½	22¾	+ ⅛	$26	18⅜
Lac.wt2	z19050	15	13½	15		245	12
Lac Min	140422	$8⅜	8	8	— ¼	$13⅛	7½
LfrgCan.p	z17181	$18¾	18½	18½		$22	13
Lafargeo	1290	$15⅝	15½	15⅝	— ⅜	$17⅛	10⅛
Laidlaw A	7750	$14½	13⅞	13⅞	— ⅜	$28⅛	13¾
fLaidlw B	105931	$14½	13¾	13⅞	— ⅜	$28⅛	13⅝
LKwood.u	z542	$5½	5	5½			
LamSo.inc	5300	150	140	150	+ 10	150	105
Lap Ver	15150	485	475	480	+ 5	485	300
LasmoCan	z6007	490	485	485		$5¾	380
fLasond.a	6600	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛	$6¾	380
Lavalnind	14600	160	115	125	— 35	325	130
Lvltec	z3400	70	65	65		128	63
Leader M.	z36800	33	30	30		35	18
Leroux	z5300	215	210	210		225	140
LBL.inc	15300	125	120	125	+ 5	150	100
Loblaw	29283	$20¾	20	20¾	+ ⅝	$22½	15
Loewen	z2000	200	190	200		410	190
iLog.G.Inf	z1000	30	30	30		35	10

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
fLogis.Clb	z500	$9½	9½	9½		$10	8⅛
Londn.Ins.	13080	$23⅞	23⅜	23¾		$25¼	18
Londn.SrA	z1200	$19¾	19½	19½		$21⅜	17¾
iLouvem	5400	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛	$6¾	355
Louvm.pr	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛	$5¾	340

M N

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
M Corp	3500	$6⅞	6¾	6⅞		$12¾	6⅜
MoBaie	4450	300	240	240	— 65	350	175
Maax	21900	110	91	100	+ 10	110	55
McM Bldl	18282	$19¾	19	19¾	+ ½	$20¼	14⅜
Maclean	25475	$10⅜	10⅜	10⅜	¼	$11¼	7⅞
Macyro	4300	105	105	105		109	64
iMadleine	8700	$5⅜	475	5¼	+	$9	385
fMalette	z200	$10	10	10		$11⅝	8½
M.Cap.Sra	z3100	$25	24⅞	25		$25	23⅞
Marconi C	z3600	$12¾	12⅝	12¾		$13⅝	9⅛
fMarit Tel	25369	$19⅛	18¾	18⅞	— ¼	$19	16½
Markbrgh	z7610	$9¼	8¾	9		$10¼	5⅞
Matco	z874	70	70	70		95	61
McNeil M	20250	155	145	150	— 5	210	70
Memotec	72778	$9¼	8⅝	9⅛	+ ⅝	$9¾	7⅜
Metall	3719	$12⅝	12½	12½	— ¼	$13⅛	11⅛
fMetroR.A	182670	$5¼	480	5⅛	+ ⅜	$5¼	250
M.Tempus	z3000	10	10	10		25	7½
Minnova	1345	$17	16⅞	17	+ 1⅛	$20	13
Mitel.Corp	z600	114	112	114		284	100
itel 2.00	z1800	$10¼	10⅛	10		$16	10
fMolson A	37550	$41¼	40⅝	41⅛	+ ⅛	$44¼	28⅝
Molson B	11800	$41¼	40⅝	41¼	— ⅜	$44	29½
Monenco	5497	435	415	435	+ 15	490	270
Moore	167630	$29¾	28⅞	29½	+ ⅝	$35½	24¼
Morgan F	z897	10	10	10		40	3½
Morg.$1.75	z200			80		400	60
orgn Hy	28400	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛	$7⅞	5¼
Mbnc.cap	z700	$15¾	15¾	15¾		$16	9¾
Muscocho	41550	7	6	7	— 1	24	5½
Nation.sea	z150	$6¼	6¼	6¼		$7¼	460
fNatn.S.A	z617	$5	5	5		$7	360
NfldL 5.50	490	$5	5½	5½	+ ¼	$5¾	5
NfldL 5.25	600	$5¼	5¼	5¼	— ⅛	$5⅞	5
NfldL 7.25	z100	$7⅛	7⅛	7⅛		$8	6½
NfldL 9.84	z331	$10½	10½	10½		$10½	9¼
NfldL 9p	z200	$9⅛	9⅛	9⅛		$9⅜	8¾
iNoramco	z3600	45	41	45		60	26
Nor.Forst	11700	$8½	8⅜	8	— ⅛	$12¼	7⅛
Noranda	186410	$18⅜	17⅞	18½	+ ½	$21⅜	14⅛
Noran.srB	z100	$26	26	26		$28½	24½
Noran.7.75	1600	$23½	22½	23½	+ 1	$25	19⅜
NorcenMv	29100	$23½	23½	23½	+ ⅜	$29	22
fNorcenSv	69846	$22½	22⅛	22½	+ ¼	$27	20
Norcn8.12	z8600	$24¾	24¾	24¾		$24¾	23¼
Nor.can.O	50034	$15¾	15⅛	15¼	— ½	$19½	13⅝
NC oil.sr7	z100	$18⅜	18	18⅜		$18⅜	15¼
Nor Tel	113833	$42⅜	41	42⅛	+ 1⅛	$42⅜	25⅝
NWest Spt	z100	$16	16	16		$18	11
Nova Albt	155272	$8⅞	8½	8½	— ¼	$9½	7¼
Nova9.125	800	$22⅞	22⅜	22⅜		$24	21
Numac	1600	$6	5	6	— ⅛	$6⅜	5⅞

O P

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
Ogivar	45100	54	40	50	2	99	40
Olco.A	11340	130	126	130		170	105
fOnexCorp	1300	$9⅜	9¼	9¼	— ¼	$12¾	490
fOsha A	232845	$31¼	29⅞	31¼	+ ⅜	$35⅜	27
Pancdn.Pt	z2525	$31	30¾	30¾		$34	28⅛
Pantoram	z908	115	105	115		150	60
Peerless	z1200	400	390	400		$6	285
fPeoples.a	10000	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛	$10¼	470
Perkins.P	1600	$9⅜	9¼	9¼		$9½	5¼
iPetrostar	157200	168	155	165	+ 12	200	85
Pla.Dome	126493	$15	14½	14½	— ⅛	$22⅜	14½
Plastibec	z3500	70	70	70		195	40
Poco Petr	9322	$8⅛	7⅞	8⅛		$8⅞	6¼
PCS Inc.	32550	$18¾	18½	18⅝	— ⅛	$18⅞	13
fPowr Cr	148838	$16⅞	16¼	16½	— ¼	$18⅛	14
Pow Sr86	300	$42⅝	42½	42½	— ⅛	$45	40
Power.Fin	17726	$22	21¾	21¾	— ⅛	$23⅛	17
fPremdor	z1700	350	350	350		375	150
Premier.a	z500	85	85	85		160	50
Pr.Choix.a	3600	$7½	7¼	7¼	— ⅜	$8	415
Promatek	900	30	30	30		50	30
Provigo	69501	$11¼	11	11	— ⅛	$13	8⅜

Q R

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
Que Tel	15236	$15¼	15	15¼	+ ⅛	$15⅝	13¾
QuebecoA	89581	$18⅜	18¼	18¼	— ⅜	$20	10⅜
fQuebecoB	46777	$16	15⅛	15¾	— ⅛	$17⅛	9⅜
RPM Tec	z4550	55	50	50		75	20
fRadio.A	15050	350	340	350	+ 20	435	226
RangerOil	45800	$8⅝	8	8½	+ ⅝	$9⅝	7
Renaisnce	67000	$15⅜	14⅞	14⅞	— ⅜	$17¼	13⅜
fepap	z25450	$7	6⅜	6⅜		$8⅜	490
Rio.Algom	16800	$15⅜	15¼	15⅜	— ⅛	$23	15¼
Roctest	z2080	136	136	136		160	90
RogersC.A	300	$12½	12½	12½	+ ½	$13½	8
fRogerC.B	47921	$11¼	10½	10⅞	+ ¼	$11	5¼
Rothman	250	$55	55	55	+ ¾	$68	43
Royal.Lpg	100	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛	$10	6
fRyTrstco	242917	$10⅜	9½	10	+ ⅜	$15¾	7⅛
RyTrc sr5	z200	$18¾	18¾	18¾		$22½	17
RTrst G.fl	z1900	$19⅛	18¾	19⅛		$22	16⅜
Rytrc srQ	1300	$24	23⅞	24	+ ⅛	$24	19

S T

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
SHL Syst	10200	$7	6⅜	6⅜	— ⅜	$9⅜	315
fSNC	518225	$17	16	16¾		$18½	10½
SR.telcom	53900	$5	480	495	+	$5	240
fSt.Sauv.a	1750	101	100	100		130	80
San Fran	10970	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛	$7¾	435
SanFraSr2	z11950	$8⅛	7⅞	8		$8¼	5⅛
SaniGest	9400	137	130	136	— 5	165	40
Sani Mo.a	14950	290	280	280	— 15	370	215
fSask.sr.1	z14500	$11¾	11½	11¾		$16¼	11
Saskoil	43894	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛	$16⅛	10⅜
iSaturn.D	16000	65	65	65	5	65	10
Sceptre.wt	z1932	57	57	57		150	57
Sceptre	3745	345	335	345	+ 5	465	335
Scept 7p	z15000	$15	15	15		$15	12
Scot.paper	9300	$19½	19½	19½		$20½	15
fScott os	z335	$17⅜	17⅜	17⅜		$18	12¼
Seagram	z9345	$114	111½	113		$114½	84½
Sears Can	z1341	$12¼	12⅛	12⅛		$13¼	9¼
Sechura.A	7250	$12	10⅞	12	— ½	$13	6
Sensormat	z200	295	295	295		320	230
S.T.I.	z1	48	48	45		50	10
hasper	z5700	72	70	70		75	50
hell Can	20995	$40	39⅛	40	+ ⅞	$41½	34½
Shermag	z1100	45	40	40		66	25
Shirmax	z1400	115	110	115		140	65
Sico	z6900	$7¾	7½	7½		$9⅞	6
fSilcorp.A	z300	310	310	310		$5	250
Silcorp.B	z1800	325	300	325		$6	200
S—Beaud.	23600	435	420	425		445	260
iS.Lmaire	z900	5	5	10		55	5
fSocanavA	12600	$5⅜	5⅛	5⅛	— ⅜	$6⅛	290
fSodrcanA	4500	280	280	280	— 5	310	275
Southam	7825	$19¾	19⅛	19¾	+ ½	$26½	16
fSpar Aer	z6623	$13⅜	12⅜	13⅜		$14⅞	8
Sportcn.A	z2000	425	390	425		$6¼	350
Sportc.8	z1724	133	127	133		178	112
Stelco A	58670	$7⅞	6	7⅞	+ 1¼	$17¼	6⅛
Stel 1.94	9850	$10	7⅜	10	+ 2½	$18⅛	6¾
iStratm.A	z10400	60	55	60		170	45

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
SumnerSp	1800	110	105	110	+ 5	150	72
TVX Gold	z3000	365	355	365		$5¾	305
Taurus.A	z1400	8	8	8		22	1
Techmire	500	30	30	30	— 10	45	10
Teck A	350	$23	22⅜	23	+ ⅜	$27½	19½
fTeck B	71984	$22⅝	22½	22½		$28⅜	18⅜
fTel Mt B	z500	$11¼	11¼	11¼		$14½	8
fTelebc.s.3	z900	$24⅜	24¼	24⅜		$24⅜	21¾
fTelebc.s.4	z420	$24½	24½	24½		$24¾	22½
fTmedia.A	z1800	350	350	350		450	275
Telus	76645	$13⅜	13¼	13½	+ ⅛	$14¼	11⅞
Tembec.A	2847485	$10⅛	9¾	9¾	— ¼	$10½	8¾
fiTrNoir.a	z1000	11	11	11		40	5
ThomCor	177758	$17	16½	16⅝	— ¼	$18¼	13
TIE.teleco	z4600	70	55	65		70	20
algeco	z4300	50	30	50		115	30
fTorstr B	z5850	$23⅜	23½	23⅜		$29	20
iTotal	z800	35	35	35		125	35
Total Pete	8200	$27½	27	27	— ⅜	$33¾	21⅜
Tot.pet2.88	3850	$46⅛	45¼	45½	— ¾	$48½	36
Trs mount	z1300	$15¼	14¾	15¼		$15⅞	12¼
TrAlta	292137	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛	$13⅞	11¼
TrCan Pl	650651	$17⅝	17¼	17¼	— ⅛	$18	9
TrCan 2.8	z20	$32¼	32¼	32½		$33½	28½
TrCan4.35	z300	$47	46½	47		$50¼	46
TrCan.wt	200800	178	163	167	+ 5	198	75
Transat	15206	74	60	70		125	40
Tridel Ent	z650	$12½	12⅜	12½		$14½	8⅛
Trilogy.rs	z19648	89	87	89		135	79
Trilon Fin	z10	$12⅝	12⅝	13		$18½	10⅝
Trimac	175828	$7¾	7½	7½		$8¼	6⅛
Triton	z350	10	10	10		19	0½
Trizec.w.a	z41800	255	245	255		325	125
fTrizec A	66625	$16⅛	16	16⅛		$20⅜	10⅛
Trizec B	1000	$16	16	16	— ½	$20¼	14
Trizec.sr4	2000	$17¾	17½	17¾	+ ¼	$22	15¾
Trizec.sr6	4600	$16⅞	16⅜	16⅞		$19½	13
Trco Desi	20450	305	290	300	+ 10	345	230
Trust Gen	37950	$6	5¼	5½	+ ¼	$7¼	475
TrGen.pA	6300	$15½	14⅛	15	1	$21	14⅛

U V

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
fUAP.In.A	z2700	$17	16¾	17		$18	13¾
Ultrmar	5785	$6¼	6⅛	6¼		$8¼	6⅛
Uni—Selct	z265	$6¾	6¾	6¾		$9	6¼
Unican.	400	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛	$9¾	6½
fUnican.	2200	$8½	8	8½	— ¼	$9¾	6¼
Uniges0.65	7350	$9½	9⅜	9⅜		$9½	8
Uniges A	z200	350	350	350		450	240
fUniges B	52900	320	310	315	+ 5	350	190
Un.energy	z18730	$13	12¾	3		$13½	11⅜
Un.Domin	z1282	$11⅝	11½	11½		$18½	7¾
U.dom.Sr2	4580	$21¾	20⅞	21¾	+ ⅜	$21¾	15¼
Un.Wstbrn	z973	$8¾	8¾	8¾		$9½	5¼
Val Royal	z2100	$6	6	6		$7⅛	400
f.Houtte	4350	$6⅛	6	6⅛	+ ¼	$6⅛	475
Varity Co.	z57700	300	290	290		395	195
VarityPrA	z200	$21⅞	21⅞	21⅞		$23	16⅜
Venmar	18933	40	30	40	+ 10	80	25
fViceroy.a	z2000	$6⅛	6⅛	6⅛		$6⅛	260
fVideotron	21815	$14	13⅞	13⅞		$15	9⅜

W X

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
Waiax A	z1800	$8¼	8¼	8¼		$8⅞	5¾
Westcoast	62480	$20⅜	20¼	20¼	— ¼	$22¼	19¾
West8.25	z100	$27¼	27¼	27		$29	26¼
Westmin	23200	$5	360	470	+	$7⅜	150
Westm.sr1	4500	$15⅛	13	15⅛	+ 2⅛	$20¼	7
Weston	z5650	$44	42½	43¼		$46½	37½
fWise.A	8900	120	95	98	— 2	120	28½
Woodwr.A	116300	310	300	305	— 5	350	115
fXerox.B	z400	$22½	22⅛	22⅛		$23	12⅛
Total Sales :							19,879,097
5 Funds							
Bq Nat s6	z300	$28¼	28¼	28¼		$29	28¼
Total Sales :							300
Debentures							
Ultra.C d	48000	$98.50	98	98⅛		$98.75	98
Total Sales :							48,000
Derivative Partially Paid Shares							
B Corp r	156500	$13⅜	11⅝	12⅞	+ 1	$13	6⅜
B Corp.A	z1200	$30¼	30	30¼		$30¾	28¼
Bcshare.r	z2800	$17⅞	17¾	17⅞		$17⅞	8
First B.E	z1000	$26¼	26¼	26¼		$27	23½
First B.un	z1100	$43	43	43		$36⅜	35½
Ry.Fin.Ir	500	$26½	26½	26½	— ½	$27¼	15½
Ry.nt.Fin	1725	$25¾	25½	25		$26½	14¾
Telus.r	282174	$7⅝	7¼	7½	+ ⅛	$8¼	6⅜
TrCan.r	156500	$9⅜	9¼	9¼		$10	7⅜
Total Sales :							603,499
Trust Units							
Can.In.Un	z1300	$9⅛	9⅛	9⅛		$9⅝	8⅜
EnpFnd.G	11650	430	415	420	— 10	$6⅛	380
F.Europ.u	7450	$9⅞	9	9¾		$10¾	8
Rvt.Ei1.u	z500	$5¼	5¼	5¼		$8⅜	5⅛
Rvt.Ei2.u	z400	$6⅜	6⅜	6⅜		$8⅜	6⅜
Un Carb.u	33120	$25¼	25⅛	25⅛		$25½	21⅞
Total Sales :							54,420
Special Warrants							
BtNikkei.a	z1000	$5	5½	5½		$9¾	330
BtNikkei.c	z8500	$5	485	5		$9¾	146
Bt.Treas.d	18000	190	165	172	18	284	102
CIBk Nv.c	z8000	290	270	290		350	75
H.Brook.w	z8000	1	1	1		125	1
Lou.gldwt	500	315	315	315		325	265
Ultr.C dw	z10	300	300	205		205	205
Total Sales :							44,010
Partnership Units							
Saskoil eu	1225	$101	100¾	100¾		$101	94
Total Sales :							1,225
Junior							
Abcourt.b	1800	5½	5½	5½		16	5
Abco.prA	900	27½	27½	27½	+ 1	68	20
AbiorExp	8288	10	10	10	— 4	59	10
Acabit	z613	9	9	8		33	7
Achates	z4346	3½	3	3½		14	1
Amer res	z7845	40	36	37		80	35
Armeno	111000	38	35	35	— 7	51	20
Armistc	z27325	10	10	10		33	9
Augyva	z1552	16	16	16		35	10
Aunore	8600	4	3	4		13	1½
Aurizon	191103	28	22	26	4	28	5
Aurochs	z7592	28	28	28		42	13
Aurtec.A	z26600	48	40	48		100	30
Bateman	z10000	6	6	6		8	5
Boralx.A	z10750	10½	10	10½		30	2
Bruneau	z22100	5	3	5		7	1½
Cache Ex	z2500	30	30	30		65	18
Conaco	z48300	39	27	34		65	5
Canchr	68900	90	80	90	+ 5	93	60
Chabela	z10120	2	2	2		12	1
Clarinet	z10000	10	10	10		19	10
Coleraine	z10000	16	14	16		55	11
Concorde	z125478	7	7	7		45	6
Con Abit.	198130	84	40	67	+ 24	115	15
Con Oas	z1592	10½	10½	10½		75	7
Cristobal	z6702	20	18	18		20	2
Denn'Or	z6652	2	2	2		7	1
Dufrsnoy	z13000	12	11	11		24	7
Dumont	12500	18	18	18	— 5	28	10
Ecudor	1768	5	5	5		20	0½
Essor	z17899	2½	2	2½		7	0½
Forbex	5000	10	8	8	— 2	25	5
Freewest	6000	340	325	340	+ 10	495	210
Globex	z1100	39	39	39		55	30
G.Briar	z15500	9	6	7		26	4
Gdn Dav	125908	3	2½	2½	— ½	5	2

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
Gln.Grp	z2500	11	11	11		24	6½
GldnStr	z8000	100	85	100		180	75
Granisk.a	85915	110	95	109	+ 9	110	15
Gtr.Lenor	z1100	25	25	25		52	25
Imco	101699	2	1	1	½	5	0½
Intermon	39179	47	40	44	— 1	48	5
JAG.Min	z15000	7	7	7		25	5
Jilbey	23000	15	15	15		42	15
Kewa.Gld	z200			36		100	25
Kimex	z6000	12	12	12		30	4
LaFoss	44931	16	12	12	— 2	42	13
La Sarre	314800	6½	4½	6	+ 1½	33	4½
Lixor	z7500	22	22	22		38	15
Loubel	z1463	15	15	15		49	14
LyonLake	z41000	17	15	15		30	10½
MSV cl.A	20190	45	42	45		50	20
Macamic	z4000	6	6	6		21	2
Maufort	28000	2	1	1	— ½	5½	0½
Mazarin	85799	35	31	31	4	76	32
Menora	z83500	11	6	11		13	1
Messeg	z59668	8	8	8		17	4
Mimka.M	z14873	21	16	20		70	13
Monique	z6050	20	20	20		54	15
N.Gldcor	z15000	10	9	10		17	4
NAR.met	19890	13	12	12	+ 1	37	10
Nva.Coco	5276	23	22	23	— 2	45	16
rb ex.A	z200	5	5	8		45	5
Orex exp	102500	36	27	35	+ 10	90	14
Orient	67802	12	10	12	+ 2	35	7
Ormico	z1000	35	35	35		118	30
Parquet	12104	10	8	10	+ 2	15	7
PetroGas	z100	7	7	7		25	7
Radisson	131222	11	9	11	+ 2	36	7
Registry	2700	75	60	60	— 10	239	50
Robex	z7000	22	21	21		65	5
Rouyn.Rs	z2500	65	60	65		143	60
Spctrm.A	z457	3	3	5		16	5
Spirit Lk	z20500	53	41	49½		120	41
St.Genev	z43595	95	87	87		195	68
Tandem	z7777	13	13	13		45	13
Temisca	z10218	14	14	14		29	10
VSM	61264	110	107	108	— 2	150	70
Val D'Or	z11000	2	2	2		18	0½
Vior	z116562	39	34	37		135	34
William	z2413	7	7	7		26	5
Wrightbr	z21134	15	12	14		36	11
Yorb.CIA	27500	20	20	20		50	15
Total Sales :							2,831,544
Total Market :							23,414,095

INTERNATIONAL DIVISION

Traded

Stocks trading in CDNS

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	Bas
Cascd s.a.	z200	$8⅜	8⅜	8⅜		$11	5
Foster's	z1567	125	125	125		170	110

MOST ACTIVE (by volume)

Stock	Sales	High	Low	Close p.m.	Net Ch'ge	52 Weeks High	Low
Senior							
Tembec A	2847485	$10⅛	9¾	9¾	— ¼	$10½	8¾
BCE Inc.	916909	$43¾	41¾	43¼	+ 1⅜	$43½	34¾
Baue Nat	738274	$11	10⅜	10	+ ⅛	$10⅞	6⅞
Bq. T—D	715472	$18¾	17¾	17⅞	— ¾	$19⅞	14⅜
TrCan Pl	650651	$17⅝	17¼	17¼	— ⅛	$18	9
Bq.N.Ecos	603907	$17¼	16¼	16⅞	+ ¾	$16⅞	10½
Bq Royale	548638	$26½	26	26⅜	+ ⅛	$27⅛	19¾
Baue Mtl	525032	$38⅛	35⅝	37⅞	+ ⅝	$38	24½
SNC	518225	$17	16	16¾		$18½	10½
CP Ltd	416032	$20¾	19¾	19⅞	— ¾	$23¼	17¼
Junior							
La Sarre	314800	6½	4½	6	+ 1½	33	4½
Con Abit.	198130	84	40	67	+ 24	115	15
Aurizon	191103	28	22	26	+ 4	28	5
Radisson	131222	11	9	11	+ 2	36	7
Gdn Dav	125908	3	2½	2½	— ½	5	2
Armeno	111000	38	35	35	— 7	51	20
Orex exp	102500	36	27	35	+ 10	90	14
Imco	101699	2	1	1	+ ½	5	0½
Granisk.a	85915	110	95	109	+ 9	110	15
Mazarin	85799	35	31	31	— 4	76	32

MOST ACTIVE (by value)

Stock	Value $1000s	High	Low	Close p.m.	Net Ch'ge	52 Weeks High	Low
Senior							
BCE Inc.	3	$43¾	41¾	43¼	+ 1⅜	$43	34¾
Tembec.	2	$10⅛	9¾	9¾	— ¼	$10½	8¾
Baue Mtl	1	$38⅛	35⅝	37⅞	+ ⅝	$38	24½
Bq Royale	1	$26½	26	26⅜	+ ⅛	$27⅛	19¾
Bq. T—D	1	$18¾	17¾	17⅞	— ¾	$19⅞	14⅜
Bq.C.Imp	1	$32½	31¾	32¼	+ ½	$33	21⅝
TrCan Pl	1	$17⅝	17	17¼	— ⅛	$18	9
Bq.N.Ecos	1	$17¼	16¼	16⅞	+ ¾	$16⅞	10½
SNC	0	$17	16	16¾		$18½	10½
CP Ltd	0	$20¾	19¾	19⅞	— ¾	$23¼	17¼
Junior							
Con Abit.	0	84	40	67	+ 24	115	15
Granisk.a	0	110	95	109	+ 9	110	15
VSM	0	110	107	108	— 2	150	70
Canchr	0	90	80	90	+ 5	93	60
Aurizon	0	28	22	26	+ 4	28	5
Armeno	0	38	35	35	— 7	51	20
Orex exp	0	36	27	35	+ 10	90	14
Mazarin	0	35	31	31	— 4	76	32
Freewest	0	340	325	340	+ 10	495	210
Intermon	0	47	40	44	— 1	48	5

TOP GAINERS—LOSERS (by perc.)

Stock	Sales	High	Low	Close p.m.	Perc
Senior Gainers					
Circo Crtt	3300	215	170	215	+34.4
Stel 1.94	9850	$10	7	10	+33.3
sbestos	6336	$11	9	11	+22.2
Westmin	23200	$5	360	470	+20.5
Stelco A	58670	$7⅞	6½	7⅞	+18.9
Guardcor	2470	$10¼	9	10¼	+17.1
Westm.sr1	4500	$15	13	15⅛	+16.3
Madleine	8700	$5⅜	475	5¼	+15.4
Bioch.wt	28700	$18¼	16	17¾	+12.7
Biochem	287904	$22¾	20	22½	+11.8
Senior Losers					
MoBaie	4450	300	240	240	—21.3
Consoltex	100	$25	25	25	—16.7
Gulf Res	15357	$9¼	8¾	8⅞	— 9.0
DMR.grA	10777	465	430	435	— 8.4
SocanavA	12600	$5⅜	5⅛	5⅛	— 6.8
TrGen.pA	6300	$15½	14⅛	15	— 6.3
CAE Ind	274607	$6⅞	6¼	6¼	— 5.7
IFX 2000	3400	375	350	350	— 5.4
Grilli	15390	$6⅞	6¼	6⅜	— 5.4
SHL Syst	10200	$7	6⅜	6⅜	— 5.4
Junior Gainers					
Imco	101699	2	1	1	+ 100
Con Abit.	198130	84	40	67	+ 55.8
Orex exp	102500	36	27	35	+ 40.0
La Sarre	314800	6½	4½	6	33.3
arquet	12104	10	8	10	+ 25.0
Radisson	131222	11	9	11	+ 22.2
Orient	67802	12	10	12	+ 20.0
Aurizon	191103	28	22	26	+ 18.2
NAR.met	19890	13	12	12	9.1
Granisk.a	85915	110	95	109	+ 9.0
Junior Losers					
Maufort	28000	2	1	1	—33.3
AbiorExp	8288	10	10	10	—28.6
Dumont	12500	18	18	18	—21.7
Forbex	5000	10	8	8	—20.0
Armeno	111000	38	35	35	—16.7
Gdn Dav	125908	3	2½	2	—16.7
LaFoss	44931	16	12	12	—14.3
Registry	2700	75	60	60	—14.3
Mazarin	85799	35	31	31	—11.4
Nva.Coco	5276	23	22	23	— 8.0

TOP GAINERS—LOSERS (by value)

Stock	Sales	High	Low	Close p.m.	Net
Senior Gainers					
Stel 1.94	9850	$10	7⅜	10	+ 2½
Biochem	287904	$22¾	20	22½	+ 2⅜
Westm.sr1	4500	$15⅛	13	15⅛	+ 2⅛
Asbestos	6336	$11	9	11	+ 2
Bioch.wt	28700	$18¼	16	17¾	+ 2
Guardcor	2470	$10	9	10¼	+ 1½
BCE Inc.	916909	$43¾	41¾	43¼	+ 1⅜
Minnova	1345	$17	16⅞	17	+ 1⅛
Stelco A	58670	$7⅞	6½	7⅞	+ 1¼
Cda Pack	174247	$16	14⅞	16	+ 1⅛
Senior Losers					
Consoltex	100	$25	25	25	— 5
TrGen.pA	6300	$15½	14⅛	15	— 1
Gulf Res	15357	$9¼	8¾	8⅞	— ⅞
Imp Oil A	24167	$56⅝	55⅝	55⅝	— ⅞
CP Ltd	416032	$20¾	19¾	19⅞	— ¾
LafargeCo	1290	$15⅝	15½	15⅝	— ¾
Bq. T—D	715472	$18¾	17¾	17⅞	— ¾
Tot.pet2.88	3850	$46⅛	45¼	45½	— ¾
MoBaie	4450	300	240	240	— 65
Nor.can.O	50034	$15¾	15⅛	15¼	— ½
Junior Gainers					
Con Abit.	198130	84	40	67	+ 24
Freewest	6000	340	325	340	+ 10
Orex exp	102500	36	27	35	+ 10
Granisk.a	85915	110	95	109	+ 9
Canchr	68900	90	80	90	+ 5
Aurizon	191103	28	22	26	+ 4
Orient	67802	12	10	12	+ 2
Parquet	12104	10	8	10	+ 2
Radisson	131222	11	9	11	+ 2
La Sarre	314800	6½	4½	6	+ 1½
Junior Losers					
Registry	2700	75	60	60	— 10
Armeno	111000	38	35	35	— 7
Dumont	12500	18	18	18	— 5
AbiorExp	8288	10	10	10	— 4
Mazarin	85799	35	31	31	— 4
Forbex	5000	10	8	8	— 2
LaFoss	44931	16	12	12	— 2
Nva.Coco	5276	23	22	23	— 2
VSM	61264	110	107	108	— 2
Intermon	39179	47	40	44	— 1

BOX SCORES

Issues Traded	592
Advances	143
Declines	103
Unchanges	346
New Highs	15
New Lows	8

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

NOUS CHERCHONS À SAUVER DES VIES

440, boul. René-Lévesque ouest,
Bureau 1400,
Montréal, Québec, H2Z 1V7
(514) 871-1551 - 1-800-361-7650

Contribuez sans frais dans toute succursale de la Banque Royale au Québec.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 *Immobilier — Résidentiel*
- 200-299 *Immobilier — Commercial*
- 300-399 *Marchandises diverses*
- 400-499 *Offres d'emploi*
- 500-599 *Services*
- 600-699 *Véhicules automobiles*
- 900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

101 Propriétés à vendre

MONARCH

3 SITES PRESTIGIEUX POUR TOUS LES BUDGETS

LIVRAISON JUILLET 1991

Baie d'Urfé «POINTE ST-LOUIS»
Tél.: (514) 455-3313

St-Lazare «BOISÉ COLONIAL»
1458, Des Cascades
(3/4 k. à l'ouest de Bédard par St-Angélique)
Tél.: (514) 424-2271 (514) 455-3313

Vaudreuil «VILLAGE SUR LE LAC»
2792, Adélard Godbout
Tél.:(514) 455-5262 (514) 455-8733
(514) 455-3313

8½% 3 ans — si éligible

Taxes municipales payées en 1991 au Projet de Vaudreuil.

Maître constructeur depuis 1917

13-05-91

99 Visites Libres

CENTRE EST: 2099, l'Espérance. Dimanche 14h à 16h. Maison de ville. Marilitta Lee, 935-9747 — 934-1818. Montréal Trust Crtr.

101 Propriétés à vendre

★ AVIS AUX ACHETEURS ★
Recherchons gratuitement pour vous maison dans le secteur de votre choix. Nouveau concept de services immobiliers.
ACTION VIDÉO: 948-2010

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC: bungalow détaché, 3 c. à c., 10330 Bruchési, près de Fleury, 388-6893. Visite libre dimanche 14h à 17h.

ANJOU, triplex avec bachelor, revenus 16 800 $, garage double, foyer 325 000 $, J. et N. Piccini, 585-3076, 585-9500.
RE/MAX UNIS (N.T.P.) COURT.

101 Propriétés à vendre

POINTE-CLAIRE
AVIS AUX ACHETEURS
2 constructions au choix
Cottages et bungalows détachés ou semi-détachés
GTS inclue dans le prix
129 900 $
Bonus: 4 appareils ménagers gratuits
Lundi au vendredi: 9h à 20h
Samedi et dimanche: 13h à 17h
SAMAX CONSTRUCTION
695-4604
David Simhon Construction
694-6968
Directions: Trans-Canada direction Boul. Des Sources Sud À St-Louis, tournez à droite jusqu'à Delmare, retournez à droite jusqu'à Tous les Canots et à droite encore jusqu'au projet.

13-05-91

101 Propriétés à vendre

LAURENTIDES
BORD DE LAC navigable et aéroportuaire. Résidence méditérannéenne, ensoleillée, modeste, coquette, unique en son genre, avec garage. 2 752 pi.ca., foyer et combustion lente. Plusieurs arbres matures, terrasse à flanc de côte, vue remarquable. Caractère de majesté. 40 milles de Montréal. 465 000 $. Agent s'abstenir. 1-514-563-2008.

13-05-91

A AHUNTSIC. Professionnel qui désire avoir son bureau à domicile. Triplex neuf, détaché, luxueux, spacieux, 10 pièces, piscine creusée. À 2 pas Riv.-des-Prairies, piste cyclable, parc Stanley et métro. Excel. revenus. 385-5056. **Hyp. 8½ %.**

101 Propriétés à vendre

A AHUNTSIC PROFESSIONNEL DÉSIRANT SON BUREAU À DOMICILE
Triplex neuf détaché, unique luxueux, 10 pièces, piscine creusée, à 2 pas rivière, piste cyclable, parc Stanley et métro. Excellents revenus. 385-5056. HYPOTHÈQUE 8½% 1 AN.

ANCESTRALE DE RÊVES
Rénovée face au fleuve, 20 min. Mtl, 34 000 pi.ca., chance à saisir 589-2876.

AUBAINE! Par prop. ou location option d'achat. 2 min. centre St-Eustache. Maison 3 ans, ateliers, 10 pièces, 2½ s/bains, garage, terrain 23,000 p.ca. sur rivière. Valeur 190 000 $. Doit vendre cause départ. Hypo. ouverte. 491-1858 — 1-418-529-9471

AUBAINE, BOUCHERVILLE
Cottage luxueux, 1983. Près écoles, commodités. Piscine creusée, garage. Prix d'hypothèques. Pas d'agent. 655-3253, 655-2920

AUTEUIL: Cottage 89, foyer, 4 + 3 chambres, 4 s/bains, s/sol fini, près écoles. Pas d'agent. 210 000 $. Jour: 722-3311. Soir: 628-6502

BORD DE L'EAU Ste-Rose. 142 pieds de terrain sur la rivière. Cottage de luxe, construction neuve. (514)668-6892, 749-5982.

BORD LAC MEMPHRÉMAGOG SUPERBE PROPRIÉTÉ
100' sur le lac avec plage dans site résidentiel, accès à tennis, voile, etc. Cuisine, s/bains, design Denis Couture, le tout fait en '89: 595 000 $. 1-819-868-0864 de 10 à 22h

BOUCHERVILLE: Cottage 10 pièces, 4 chambres, 2 s/bains + 1 chambre avec s/bains au sous-sol. Secteur de choix. 275 000 $. Pas d'intermédiaire. **655-8331**

C.D.N. à coté U.d.M. et métro. Charmant cott. en pierre, 8 pièces, très éclairé, s./s. fini. et app. avec entrée privée. 733-1385.

101 Propriétés à vendre

CENTRE EST — PREMIÈRE!
Maison de ville, construite en 87. Marilitta Lee, 935-9747 — 934-1818. Montréal Trust Crtr.

CENTRE-VILLE, maison 3 étages 1988, 9 pièces, 2 puits de lumière, garage, cour arrière, 242 000 $. 524-8901, 287-9284

CHANCE UNIQUE pour bricoleur!
2 maisons semi-détachées, intérieur à finir, à Prévost, vue panoramique, 2 min. de l'autoroute 15, prix 105 000 $ ch. à vous la chance! Terrains disponibles, vue panoramique, accès lac. Tél.: 386-7073.

CITÉ JARDIN Charmant cottage, terrain magnifique, piscine creusée, 3 chambres, sous-sol fini, garage. 325 000 $ Proprio. 256-0882.

DOMAINE BOISÉ, 206 acres, lac privé, bâtisses neuves, toutes commodités, 12 mille de Labelle. (514) 436-3125.

IBERVILLE 35 min. centre-ville. Maison ancestrale, 7 ch. au 2e étage, terrain 32 000 p.c., grande 20X30. Idéal pour foyer de groupe, restaurant... Mme Desnoyers: 347-7766.

ILE BIGRAS, cottage 14 000 pi.ca., site enchanteur, aire ouverte, 9½ pièces, 2 s/bains, particulier. Prix: 179 000 $, 689-6362.

ILE BIZARD, jolie propriété 1986, pour exécutif, 8 pièces, 4 chambres, 2½ s/bains, site idéal, près école, parc, 205 000 $. Soir: 620-7026.

ITALIE DU SUD Vue mer et montagnes. Terre 10 000 mètres car., vieille maison. 5 minutes de la plage. (819)373-9625.

KIRKLAND, FABREVILLE, TERREBONNE. Bung., triplex, quadruplex. Prêts à bâtir. 622-5660, 963-1116.

LAC SUPÉRIEUR, terrains entre Monts Blanc et Tremblant, 2 X 43 300 pi.ca. Villégiature et ski. Info: 967-7332.

LAPRAIRIE, cottage luxueux, dos au golf, 11 pièces, 4 s/bains, terrain paysagé 6700 pi.ca., ext. en brique, 283 000 $, 659-4356.

LAURENTIDES Superbe terrain boisé, bord de l'eau, lac Achigan, plage privée. Très bon investissement. (514)436-6393 soir.

LAVAL-AUBAINE
Presqu'île, secteur Ferme Ste-Thérèse. Magnifique bungalow de 72 X 36 + garage double, terrain paysagé de 14 000 pi.ca., 5 chambres à coucher, 4 salles de bains, immense foyer, sous-sol, très beau secteur paisible, piscine, tennis et parc communautaire. Possibilité d'occupation immédiate. Seulement 179 000 $!!! Bureau: 629-3722, Cellulaire: 946-0669, Résidence: 387-1334.

LONGUEUIL
Rolland Therrien 5½, ré-de-ch., libre au propriétaire. Grand terrain clôturé, s/sol + partie adjacente loués commercial. Possibilité d'occupation complète, 149 000 $, 468-1176.

101 Propriétés à vendre

MAISON À VENDRE par le propriétaire. MORIN HEIGHTS. 3 c.c., compl. meublée, piscine creusée, remise, terrain 26 000 pi.ca. Très privée, doit être vue pour apprécier. 129 000 $ Jr: 432-2945, sr et fin sem: 227-5958.

MAISON 2 chambres, salle à manger, salon, bain tourbillon, terrain 28 000 pi.ca. St-Sauveur près rivière à Simon. 168 000 $ Pas d'agent. Sur sem: **628-2090,** fin de sem: **227-1405.**

MASCOUCHE, secteur boisé, cottage, piscine, 2 foyers, 2 s/bains, 3 chambres, près commodités, faut voir, prix à discuter, 474-3197.

MONT ST-HILAIRE, 4 chambres, 2 s/bains, piscine creusée, foyer, thermopompe, grand terrain paysagé et boisé, 13 260 pi.ca., garage double. Vente par propriétaire. Sur rendez-vous: 464-1214.

MTL-EST, 2 X 4½, rénové, bas libre, petit comptant, soyez propriétaire pour 400$/mois. Idéal pour investisseur, 956-0386.

OTTERBURN PARK, split 1974, 8471 pi.ca., 4 chambres, parquet teinté, foyer, thermopompe, piscine, deck, paysagé. 467-3733.

OUTREMONT 229 000 $. Duplex, rue de l'Épée, avec s/sol.
DUPLEX 249 000 $. rue Hutchison avec garage, jardin.
APP. 159 000 $. rue Rockland, 1,600 p.c. avec garage et stat.
A. OUANIS, 329-1121 — 738-6242
Century 21 l'Avenir 2,000 Crtr.

OUTREMONT: Petite maison unifamiliale, unique en son genre, avec beau jardin, sur rue tranquille. 449 000 $. Vente privée. 272-2508

OUTREMONT: cottage familial, 4 ch., semi-détaché, boiseries, 2 foyers, s/sol fini, bibliothèques, garage, syst. d'alarme, patio; prox.: métro, commerces, institutions. Sans intermédiaire. 273-2046.

PETIT LAC MAGOG
BORD DE L'EAU. 95 pi. sur lac (Katevale), face Mont Orford. Coucher soleil extraordinaire. Propriété unique. 3 c.c., studio, atelier, ch. des maîtres + vue lac, toit cathédrale, bain thérapeutique, portes françaises, salon + s/diner + toit cathédrale, foyer, pl. bois franc, véranda vitrée. Piscine aménagée. Pas d'agent. 235 000 $ 1(819)842-4418.

PTE CLAIRE: emplacement exceptionnel, traditionnel cottage canadien-français '87, en face parc, 4+1 ch. à c., 2 + 2 s.d.b., 245 000 $, 695-7779.

QUÉBEC Propriété splendide, 2 400 p.c., vue sur fleuve, aire ouverte, 2 c.c., location 3 000 $/m. avec option d'achat. 466-0548, (418)683-5340.

ROSEMONT 6520, 13e avenue. Duplex, façade 50', 5½, 7½ + 1 bachelor. Garage, chauffage central. Libre. 220 000 $ Rendez-vous: 728-7043.

101 Propriétés à vendre

ROSEMONT, 8ème Ave et Bélanger, 1 X 7½, 3 X 3½, aires ouvertes, rénové, foyer, 259 00 $. Agents s'abstenir, 376-5194.

ROSEMONT, 4-plex, 2 X 6½, 2 X 3½, rénov. boiseries, cachet d'antan, idéal, proprio occupant, bon revenu, 5940, 1ère Ave. 259 000 $, 729-1528.

ST-FRANÇOIS (LAVAL)
Bungalow 24 X 40, très propre, s/sol fini, piscine h/terre, grand terrain, taxes basses. Faut voir! 108 500 $, 666-1359.

ST-HUBERT, superbe bungalow, 3 chambres, 2 s/bains, tourbillon, piscine, foyer, cuisine de rêves, extra + + +, 139 000 $, 678-4567.

ST-SAUVEUR, village, maison 2 chambres, foyer, élect., grand terrain, calme, 130 000 $ à discuter, pas d'agent, 687-1915 soir, 227-8192 fin de sem.

STE-ANNE-DES-PLAINES Bungalow style Ranch. 13 pièces + grange. 17 arpents. Équitation ou contracteur. 478-4248.

TRIPLEX à Ste-Anne-des-Plaines, 3 grands 5½, construction neuve, lave-vaisselle et aspirateur central dans chaque logement. Tous loués jusqu'en '92, 478-2595.

VAUDREUIL Construction 87. Split level, 4 ch.c., salle de séjour à l'étage, grand terrain, piscine, vue lac, près services. 139 000 $ 455-0571.

VILLE ÉMARD: 4plex, 2 X 4½, 2 X 3½, balcons neufs, rénové, endroit tranquille, 139 000 $ ferme. Appeler 761-0808 ou 769-9050 après 17h.

WESTMOUNT, maison de caractère, rénovée, 4 ch., 329 000 $, porte ouverte le dimanche, 485-6375.

WESTMOUNT, grande maison 6 chambres, magnifiques boiseries et vitraux, salon et s/à manger spacieux, 2 adresses civiques, poss. de bureau, 650 000 $, Josée Raymond, 939-9537 ou 934-1818, Mtl Trust crtr.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

A DANVILLE en Estrie, maison centenaire, 11 pièces, très bon état.
Jour: 1-819-839-2719
Soir: 1-819-839-3146

A ST-FRANÇOIS-DU-LAC 1 heure de Montréal. Ferme, 4 logements, avec garage, bord de l'eau, psicine creusée 20 X 40 pi., cabane à sucre. Site extraordinaire! 99 000 $ M. Lessard: (514)668-1494. Century 21 Chez-Soi Inc.: (514)335-1096.

A ST-RÉMI DE TINGWICK, ferme 72 acres, 35 boisées, vieille maison de ferme, très bonne grange, étable de 35 X 80, superbe paysage. Chemin de Trois-Lacs, 59 000 $, 1-819-359-2445.

CANTONS DE L'EST
Mini domaine avec lac ensemencé de truites. 52 500 pi.ca. 95 000 $ Propriétaire: (819)828-3071.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CHARLEVOIX
LES ÉBOULEMENTS
3 EMPLACEMENTS DIFFÉRENTS SUR LE FLEUVE
80M $ - 120M $ - 290M $
DOCUMENTATION ILLUSTRÉE
C. LAFRENIÈRE
(514) 263-6651 ou 389-4233
(418) 635-2479

13-05-91

CANTONS DE L'EST, Domaine du Nord à Austin, endroit retiré, 5 min. du Mont Orford, 10 min. de Magog, construction neuve, 3 chambres, 2 salles de bains, foyer, vue panoramique. Aussi terrains 2.5 acres et plus, boisés. Magnifique terrain 213 acres, zoné blanc. Sortie 115 Sud, à droite sur Miletta, à gauche Chemin North.

FERMETTE 1983, 12 acres, vue superbe, écurie, garage double, maison brique, bois franc, tourbillon, 11 pièces, à 10 min. d'Orford, des lacs et de l'autoroute. (819)847-1600.

LAC MÉGANTIC: Résidence luxueuse, 197 pi. au lac, 2 min. centre-ville. 4 c.c., aire ouverte, foyer, garage. 819-583-1236

LAC MEMPHREMAGOG
VILLAS DE L'ANSE
Accès au lac, piscines, tennis, 3 c.c.
À partir de 129 000 $.
819-843-8300

PRÈS COATICOOK, bung. 1978, 1180 pi.ca., 2 chambres, serre-solarium, s/sol semi-fini, garage double, hangar, étang, possibilité revenu (serre 100 pi. et sapiins beaumiers), sur 17 acres, proximité lacs, golfs et ski. Par propriétaire, 168 000 $. 819-849-4398.

RÉGION MONT MÉGANTIC, La Patrie, maison aire ouverte, 2 étages + s/sol, fenêtres au sud, 47.8 acres de terrain. Beau site, bonne eau, 80 000 $, 819-888-2250, 819-563-1123.

ST-HYACINTHE, maison canadienne 1987, luxueuse, 5 c.c., 2 foyers, 3 s/bains, près services, thermopompe 199 000 $, 1-778-1401.

STE-THÉRÈSE EN HAUT Site superbe. Cottage, 3 c.c., 2 s./b., vivoir séparé 20X24, 16 000 p.c., boisé. Pas d'agent. 430-2981

113 Propriétés à revenus à vendre

DORVAL AVENUE en face centre d'achat, 27 unités meublées, idéal personnes âgées ou suite meublée, 633-9764.

118 Copropriétés à vendre

CHANCE! University, victorienne, terrasse toit, 2 c.c., foyer, murs brique, stat., 187 500 $. Pas d'agent. 842-5330

LAC BROME Manoir Inverness. Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 $ Sur rendez-vous: **jour: 987-3838, soir: 388-2704.**

121 Condos à louer

ANGUS - RSMT
Magnifiques condos 4½ + 5½, lave-vaisselle incl. Occupation juillet, 590$ à 640$. 526-1147.

ANJOU, boul des Roseraies, près Galeries d'Anjou, condo 4½, luxueux, ascenseur, salle d'exercice, garage int., 691-1145.

COURSOL Superbes rénovations. 2 chambres, sur 2 étages, ensoleillé, grand confort. Toutes facilités, près métro. 835 $ 485-2521.

ILE PATON, 4½, bord de l'eau, bain tourbillon, sauna, air climatisé, stationnement int., bon prix. 629-1672, 967-6624

LAC BROME: Condo de luxe. Du 15 mai au 15 juin. Piscine chauffée, tennis, paradis de la planche à voile. 900 $. Inf: (819)843-9779.

LONGUEUIL, luxueux condo face fleuve et marina, avec logia, foyer, garage, sauna, bain tourbillon, piscine chauffée, alarme, décoré et semi meublé, 950 pi.ca., 875$ électricité incluse 285-8883.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

122 Condos à vendre

CONDOS
SOMMERSET
SHERBROOKE/FORT
3½ — 4½ — 7½
foyer, grandes pièces, air clim., près métro.
À partir de 94 000 $
Andrée Vinette
473-0057, 933-8968
PROMANAC
SERVICES IMMOBILIERS LTÉE

13-05-91

A 5 MIN. du centre ville, 2290 Notre-Dame Ouest app. 101, 3½ r.-de-ch. Visite libre sam.-dim. 84 000 $, 933-6371.

A LAPRAIRIE Condo moderne, 1 c.c., terrasse face au lac. 67 000 $ ou à louer: 550 $/mois. Possibilité d'inclure ameublement. Royal Lepage crtr, J.-Pierre Soulière: 1-263-7711.

AHUNTSIC Projet A. Grasset. Grand 4½ sur 2 étages, avec garage, mezzanine, terrasse ensoleillée. Prix réduit: 112 000 $ 384-0480, 381-0719.

AHUNTSIC, condo 7½ pièces, très éclairé, cachet ancien, 3è, près du métro, 139 000 $, 336-4781.

ANJOU, agréable condo, 4½ avec terrain, 99 000 $. -514-351-1450.

CARRÉ ST-LOUIS: Condo 1,534 pi.ca., dans belle victorienne, 2 chambres, 2 s/bains, stat., 189 000 $. D. Lavoie, **735-2761** Le Permanent Crtr.

CENTRE-SUD 6½, compl. rénové, 1075 p.c., semi-dét., 2 c.c., terrasse, stat. disponible. A partir de 72 000 $ 1467 Plessis. 843-5076.

CENTRE-SUD Grands 4½, 880 pi.ca., rénovés, terrasse. R.d.c.: 62 000 $ 2e étage: 65 000 $ 1456-58, de Maisonneuve. 843-5076.

CHOMEDEY (ÎLE PATON), condo 4½ de luxe, terrasse bord de l'eau, piscine, sauna, à vendre (où à louer), 120 000 $, (évaluation 145 000 $). Inf. 682-8676 ou 565-5796.

CITÉ DE LA SANTÉ
LAVAL. 4½, garage. vente rapide. Prix: évaluation municipale. Rés.: 669-3818, bur: 280-4158.

CONDO 2 c.c., 1225 pi.ca., station-nement, planchers de bois. Nicolas: 873-5146 ou 937-8594.

CONDO 5½ R.d.c., près U de M, complètement rénové, solarium sur jardins de Brébeuf. 125 000 $. 342-5998.

CONDO LUXUEUX, 3½, 925 pi.ca., construction '89, foyer, stationnement int., près piste cyclable, marché Atwater et métros, 107 000 $ négociable, 932-9760.

COPROPRIÉTÉ rénovée, près U de M, 7½, 4 chambres, garage, rangement. 137 000 $. Visite libre, 14h à 16h, chaque dim. 739-9237.

ILE DES SOEURS, Verrières V, élégant et spacieux 2 c.c. + solarium, 1500 pi.ca., vue fleuve et ville, réduit 259 000 $, 767-1430.

ILE PATON, Terrasse Paton à Laval, bord de l'eau, luxueux condo, vente par proprio, prix réduit à 209 000 $, 3 c.c., 2 balcons côtés est et ouest, complexe sportif, possibilité de financement. Faut vendre. Bureau Danielle: 627-1119, rés.: 688-9214.

L'ASSOMPTION et SHERBROOKE, condo, 1 360 pi.ca., 2 chambres, 2 s/bains, coin sud-ouest, 10e étage, vue superbe, à vendre ou échanger. Pas d'agent, 255-6515.

LAVAL SPÉCIAL CONDOS
Profitez du spécial! Devenez propriétaire avec aussi peu que 1600$. Quatre magnifiques modèles, foyer, bain tourbillon, garage. Programmes Mon Taux Mon Toit et Clé d'Argent.
963-6397, 669-0724

OUTREMONT adj. 4½, rénové, boiseries, stationnement, 106 000 $. Idéal pour enseignants ou étudiants. Pas d'agent. 733-4473.

OUTREMONT, CHENONCEAU
1280 pi.ca., 2 chambres, 2 salles de bains, 5 électro, 314 000 $. 279-0102, avant-midi et fin de semaine.

PLATEAU 1750 pi.ca., sur 2 niveaux, divisions particulières, mur de brique, 8 pièces. Vue sur parc. 167 500 $
523-2867.

122 Condos à vendre

LONGUEUIL, luxueux condo face fleuve et marina, avec loggia, foyer, piscine chauffé, alarme, décoré et semi-meublé, 950 pi.ca., 132 000 $ pas d'agent, 285-8883.

MTL-NORD, Boul. Gouin, condo 4½ luxueux avec grande terrasse paysagée, système d'alarme, balayeuse centrale, garage int., piscine, sauna, tourbillon dans édifice. 321-4033.

OUTREMONT ADJ. Rue Hutchison. Condo 2 200 p.c., sur 2 niveaux, foyer, rénové par décorateur, chaleureux, très ensoleillé. Magnifique terrasse, garage. Faut voir! 235 000 $ Pas d'agent. 341-0926.

PLATEAU 4½ rénové, 2 c.c. Rue tranquille, près métro Mont-Royal. A partir de 59 000 $ 4366-70 Châteaubriand, (angle Marie-Anne). 843-5076.

PLATEAU: Condo, coin de rue, 3 min. du métro, au 2ème étage, 2 chambres, rénové au complet, 10 fenêtres, terrasse, 125 000 $, 598-9282.

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méritas, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 $ Sur rendez-vous: **jour: 987-3838, soir: 388-2704.**

PRÈS PONT JACQUES-CARTIER
Condo grand 5½, foyer, garage, fenêtres panoramiques, bain tourbillon.
464-2512

R.D.P., condo 7 pièces, 3 chambnres, bureau, mezzanine, garage, doit vendre, prix à discuter. Rés: 648-1839, bur: 648-5927, 875-7605.

SIMPSON: Studio, gr. balcon, 5ème, 75 000 $. RUE ST-MARC: 5 pces, éclairé, 125 000 $. J. Duchaine, M. Riendeau, 651-8331, Re/Max Longueuil crtr.

ST-DONAT: À l'Anse aux Pionniers face Lac Archambault. Grand 4½ libre. 132 000 $. 648-4096

TERRASSE PATON, condo, beau 4½, bien ensoleillé, vue sur rivière, pas d'agent, 687-9390.

VILLE ST-LAURENT
LE BEAUCAIRE. Construction en béton, face au parc Caron. Condo 5½, 1 600 pi.ca., sud est, 2 s./b., air climatisé, appareils ménagers, piscine int., tourbillon. 175 000 $ Concierge: 748-0274, propriétaire: 1(514)563-2008.

VILLERAY Charmant 4½, 680 p.c. rénové, 8028-34 St-Gérard, près métro. Bas avec petite cour: 90 000 $ Haut: 63 000 $ 843-5076.

VIMONT, 4½, 1200 pi.ca., bétyon, air, piscine ext., garage double 170 pi.ca., rangements, patio 9 X 20, ensoleillé, 110 000 $, 629-8815.

125 Chalets à louer

A 40 km MTL: Bord Lac St-Louis. Pelouse grand boisé, tranquille, piscine, 6 pcs, foyers. Saison 3 000 $. 733-4192

AU BORD LAC Des Français, Ste-Marcelline. Chalet tout confort, équipé, pédalo. Saison: 6 000 $ Au mois: 2 500 $ 272-0140, f.d.sem: 883-0540.

BORD DE LAC
Région Mont Tremblant. Chalet exclusif pour professionnel, situé sur le lac Ouimet, complètement aménagé. Saison d'été: 15 mai au 15 oct, 8000$. Jour: 613-596-9870, soir: 613-562-1072.

CHARLEVOIX, Les Éboulements, petit chalet, site extraordinaire, face au fleuve, semaine/mois, 335-2229.

LAC DES SABLES, luxueux 6 pièces, tout équipé, 3 chambres, foyer, sem., 256-0179 ou 1-819-326-8812.

MAGOG Condo neuf, 3½, meublé, bord lac Memphrémagog. Piscine, tennis. Semaine, mois, saison. 649-1714.

ST-DONAT Lac Ouareau, bord de l'eau, plage sable. Grand chalet, idéal voile et famille. Saison 10 mai au 15 oct. 5 500 $. Mtl: 637-2371, St-Donat: 819-424-5102 ou 424-5439

125 Chalets à louer

ST-SAUVEUR, condo, 2 chambres, tout équipé, r. de ch., sem./mois/saison, 669-6221, 689-1052.

129 Chalets à vendre

BORD DE L'EAU Rivière richelieu, St-Jean. petit chalet hiver-été, terrain façade 90' X 125', 110 000 $
971 Marceau. 1(514)348-4073.

BORD DE L'EAU, Lac des Îles, à Entre-Lacs, domaine et terrain à vendre, 622-7212, 1-228-2094.

BORD DU LAC, St-Gabriel, été, 5 chambres, foyer, terrain 17 000 pi., 49 500 $, 527-1831, 1-835-7016.

BORD LAC EN COEUR: St-Adolphe d'Howard. 3 cc. meublé, foyer, puits artésien, bateau. 25,382 p.ca.
766-9383

CHALET D'ÉTÉ, avec servitude sur plage privée et marina, lac Ballon, 20 min. de St-Jérôme, 39 000 $, 962-3855.

ESTRIE
Magnifique condo sur 2 étages quai personnel, vue sur le lac Memphremagog, 1-819-563-8848 ou 1-819-822-1596.

LABELLE Bord de l'eau. Hiver/été. Superbe terrain boisé. 75 000 $
Soir: 272-4999, (819)686-3946.

ST-DONAT: Chalet suisse. Idéal pour famille. Lac en montagne, tranquille, 1h Mtl. magnifique plage sablonneuse, 2 foyers, 5 c.c. + garage double séparaé avec app./studio au dessus. Vente privée. 819-424-5311

137 Maisons de campagne à louer

CHARLEVOIX: irrésistible maison pièce sur pièce, 20 X 25 (bas côté), cachet particulier, foyer, vue imprenable sur fleuve, saison estivale ou +, idéal pour couple, 450$/sem., discutable: 679-8666 ou 463-2328.

ST-HIPPOPLYTE, maison d'hiver et d'été, 6 pièces, chauffage élect., non-fumeur, 525$/mois, 679-4217.

141 Maisons de campagne à vendre

CHALET - SITE: pittoresques. 3 saisons. 70 acres, 30m. Lachute. 62 000 $. 471-7431

CONTRECOEUR: terre 70 arpents avec boisé, maison 2 logements, 587-5535 entre 17h - 19h.

GRANDE MAISON VICTORIENNE située dans le village de Tingwick à 15 milles de Victoriaville à environ 8 milles de Warwick à proximité de lacs, golfs, centre de ski, pas d'agent, prix 45 000 $, 819-344-2074.

MAISON: 4 saisons, garage séparé, 30m. Lachute. 8 000 $ comptant, balance Caisse Pop. 280 $/mois.
471-7431

RÉGION RICHMOND sous Les Pins, grande maison impeccable, rénovée avec goût. Salon et vivoir avec foyer, salle à manger, porte française. 7 chambres à coucher, belles salles de bains. Bâtiments et 130 acres semi-boisés dont érablière.
Aussi autres fermes et maisons. Nicole Gautier Enr., courtier, 676-9647, 1-819-826-2862.

STE-ÉMILIE DE L'ÉNERGIE SITE DE RÊVE
BORD DE LAC, 12½ acres boisées, const. '90, 2 étages, 3 ch.c., bain romain, cuisine, s/dîner + salon aire ouverte. Ensoleillé, foyer circulaire. Acheteurs sérieux seulement! 170 000 $. Prop. (514) 474-3891.

145 Terres, fermes à vendre

A ST-CALIXTE: Fermette d'une superficie d'environ 5 arpents, au ¾ déboisé, avec ruisseau naturel, site enchanteur pour équitation, 2 batiments pour élevage de chevaux et petits animaux, maison neuve juin 90, style canadien, richement meublée, meubles neufs et ultra modernes. 120 000 $. Occupation immédiate.
1-222-5578

149 Terrains à vendre

IDÉAL POUR CHASSEUR
région Lac Des Ecorces et Ferme-neuve, 4 lots déboisés, 5 chasseurs par lot, 1-819-585-3989.

149 Terrains à vendre

LAC MASSAWIPPI, North Hatley, offre unique! Terrain 5000 m. a., 2000$ comptant, balance financée par le propriétaire à 10,5%. 819-382-2659, 514-279-0148.

OCCASION À SAISIR, Mercier, résidentiel site enchanteur, 160 000 pi.ca., rivière, 0.98$/pi.ca., 691-2779.

ROSEMÈRE, très bel emplacement, 10 000 pi.ca. sur la rue de la Clairière, 695-8810.

ST-ADOLPHE D'HOWARD Sur le bord du Lac Dupré. 40 700 pi.ca. 658-1462.

ST-LAZARE Grands terrains 25 000 et 30 000 pi.ca. 1,10 $/pi.ca.
453-1481.

STE-AGATHE: beaux grands terrains, 1 km de l'autoroute, 2 km de village, vue panoramique, 819-326-9313.

160 App. et log. à louer

3½ - 4½ Résidentiels. Idéal pur personnes âgées. Chauffés, piscine, commodités. 251-1363.

5½ - 2 c.c., 2 s./b., chauffé. Poss. occupation 20% en bureau. Compl. insonorisé. 1 250 $ Aussi 6½: 1 150 $. 733-1228.

A ST-LUC Magnifique 5½, moderne, tranquille, près de tous les services. A 20 min. du centre-ville de Mtl. 485 $/m. Libre 1er juil. 1-359-0314.

AHUNTSIC, domaine St-Sulpice, bas duplex semi-détaché, 9 pièces, foyer, 2 s/bains, 900$, 679-4217.

AVE DU PARC LAFONTAINE Grand 5½ rén., haut triplex, cuisinière, réfrigérateur, entrée lav./séch., puits de lumière, 2 balcons. 850 $ non-chauf. Jr: 873-3716, sr: 522-2391, fin sem: 1-229-5610.

BEAUBIEN-EST: 5½ + s/sol non fini, entr. lav/séch., garage, balcon, cour, très propre, tranquille. 727-3435.

BEAUBIEN/DES ÉCORES: Haut duplex, 1er juillet. Pour personne seule et tranquille. 750 $. 728-1663

BOUL. ST-JOSEPH: Beau grand 7½, près métro, 2e étage, entrée lav/séch. 843-8323 — 661-5702

BOUL. ST-JOSEPH: Face au métro. 4½: 700 $; 5½: 800 $. Spacieux, cuisinière/frigo., non chauffés. 845-5310

C.D.N. 4015 Edouard-Montpetit
Équipés, 3½ et 6½. Visites entre 18h et 19h. 481-5233.

C.D.N. APPLETON Haut de duplex 5½, chauffé, 700 $. Références.
735-6015, 737-6169.

C.D.N. Près des H.E.C. Sous-location. Penthouse, vue superbe vers le nord. 2 c.c., 2 s./b., 1 150 $ Libre en juin. 739-8829.

C.D.N., WILDERTON CRESCENT 4½, 2 chambres, chauffé, eau chaude, poêle, frigo, balcon. 341-2625.

C.D.N.: Cause départ. Bas duplex, superbe 8½, ensoleillé, foyer, boiseries, grande cuisine équip. 4 cc. 2 s/b. jardin garage. Chauffé. 343-4970

C.D.N.: Ed-Montpetit. 7½ bas duplex, 2 s/b, garage, jardin, cuis-/frigo, rénov. 1 450 $. Libre. 737-7991

CARRÉ ST-LOUIS: Face au parc. Luxueux 3½, cuisinière/frigo. 655 $ /mois. 845-1973

CASGRAIN/DE CASTELNEAU, 5½, bas duplex, rénové, boiseries, cour, commodités, 645$, 273-1394.

CENTRE-VILLE
Magnifique 7½, avec cour, rénové intelligemment. Panet coin Ste-Rose. Près Radio-Canada.
Inter-Logo Centre-Sud Inc. (O.S.B.L.) 9h à 17h (lund. au vend.) Michelle 522-2108, 522-2107.

CHERRIER: Haut triplex, 7½, rénové, près Parc Lafontaine. 3 c.c., 2 s/b., 1 stat. 945 $. 737-1263

CONDO de luxe, Sherbrooke/Parc Lafontaine, grand 3½, balcon, garage, piscine, sauna, l./vaisselle, lav./séc., libre, 800$, 596-0222.

COTE-DES-NEIGES
Grand 8½, haut duplex, près Université et métro, 5 c.c., 2 s./bains, 1 000 $/mois, non-chauffé. 737-0425.

CÔTE ST-PAUL: 7½ rénové, chauffé, entr. lav/séch., planchers bois franc, boiseries. 615 $. 766-4010

DE LORIMIER/MONT-ROYAL, beau 6½, 7½ libre 1er juillet, 588-2694.

DE VIMY 7½, haut duplex, près U.d.M., résidentiel, tapis m./m., chauffé, garage. Disp. à partir 7 juil. 91. 735-4078, mardi, jeudi, fin de sem. après 17h.

DELORIMIER/BEAUBIEN, beau 4½ rénové, 3ème, 2 balcons, entrées lav-/séch. 376-2481.

DROLET/VILLERAY, 6½ électrique, 2ème étage, 550$/mois, entrée lav-/séc. Sur rendez-vous: 271-5353.

ESPLANADE/LAURIER 4½ rénové, 2e étage de triplex, calme, entrée lav-/séch., grande cuisine moderne. 590 $ non-chauf. 272-0791.

GRANDS 5½ 4½ CHAUFFÉS: 6574 Marquette, 2e étages, ensoleillés, couple tranq. Pas d'animaux. 274-9514

GROSVENOR, ensoleillé, haut, 7½, 3 c.c., 1 s/bains, foyer, boiseries acajou, 4 app. mén., s/sol non-fini, balcon, chauffé, 1150$. 489-7805.

ILE DES SOEURS, 3½, 11è, vue fleuve, juin/juillet, tarif réduit, 768-1563 (message).

JEANNE D'ARC
4½ rénové, 3e étage, 420 $/mois.
584-3907, entre 18h et 21h.

LAURIER-OUEST: 6 pièces, rénové, chauffé eau chaude. 775 $.
737-3563 — 272-5683

LAURIER/CASGRAIN: 7½, bas, accès cave, cour ensoleillée, attenante parc pour enfant. 760 $. 279-8895, 273-7358

LE CARTIER
4½, 2 chambres à coucher, 900 pieds carrés, 1035$/mois. Pour informations, appelez Barbara 842-9772 entre 9h et 16h.

LE ROCKLEDGE
Tradition, distinction. U de M.
ED-MONTPETIT. Superbes 4½ - 3½, meublés, à partir de 245 $/sem.
735-7528, 273-2752, 343-5973

LOFT centre-ville, à louer dès maintenant, tout meublé, foyer, puits de lumière, pour célibataire ou couple. Renseignements: 598-8145 ou 1-819-322-6616.

LONGUEUIL «VIEUX»: 6 pièces, foyer, patio, lav-vaiss., double armoire cèdre, garage. 970 $. 679-8200

LUXUEUX APP 4½ sur Av. du Parc près Sherbrooke. 2 c.c., cuisinette, terrasse, cheminée. 750 $ chauffage non inclus. 849-2030, jour ou soir.

MÉTRO GUY 1½, 4½. Juin, juillet. Avec frigo, poêle. Eau chaude et chauffage inclus. 849-0710.

MÉTRO PRÉFONTAINE, 3½, élect., tranquille, références, face parc. Après 18h 356-1099 ou 521-4885.

MONTRÉAL-NORD, bas duplex, 5½, environnement paisible. Armoires et boiseries chêne massif, grande s/bains luxueuse, appareils fournis: Jenn-Air, lav.-vaisselle, réfrigérateur, four encastré, lav./séc., 625$, 322-2802.

MTL-NORD, 10½: 800$/mois, 4½ et grand 3½: 400$/mois. Chauff. élect. loc., 12049, rue Brunet, 325-3722.

N.D.G. 6½, bas duplex, 2 min. métro Snowdon, cul-de-sac, tranquille, 2 s./b., s./diner, foyer, garage. Juil. 975 $ 694-3673.

251 Bureaux à louer

AHUNTSIC

165 pi. car.; 675 pi. car.
1345 pi. car.
- libre immédiatement
- stationnement; climatisé
- près du Métro; meublé ou non

(514) 381-8891

1940, Henri-Bourassa est
Inf.: Roland Cousineau

13-05-91

160 App. et log. à louer

N.D.G. 7½, haut duplex, face grand parc, près métro Snowdon. Foyer, s./diner, cuisine et s./b. modernes, garage. 975 $ 694-3673.

N.D.G. EST Bas et haut duplex. **BAS:** 7½ + 2½ s./s., 5 c.c., 2 s./b., équipé, foyer, jardin, garage, repeint: 1 015 $/mois. **HAUT:** 7½, 4 c.c., 2 s./b., propre: 875 $/mois. — Pas chauffés, métro. Idéals pour groupe. 392-1437 ou 481-5062.

N.D.G., 7½, haut duplex, métro Villa-Maria, foyer, boiseries, 5 appareils inclus, chauffé, 1000$/mois, 484-1397.

N.D.G., rue Girouard, r. de c., entièrement rénové, 6½, s/sol fini, boiseries, garage. Libre, 925$/mois, 523-7357, 522-7952.

N.D.G.4535 Melrose. Duplex (haut), 6½, cuisine rénovée, garage, jardin, chauffé. 1er juillet. 925$. 489-3196.

N.D.G.: 5½ moderne, secteur église N.D.G., près métro et tous services, balcon terrasse, chauf. électr., climat., tout équipé, garage int. 875 $. 488-2961, après 17h.

N.D.G.: 7½, haut duplex, face parc, boiseries, foyer, lav-vaiss. 825 $ non-chauf. Après 18h. 483-2885.

N.D.G.: Belgrave. 6½ + s/sol semi fini, bas duplex, boiseries. Juillet. 790 $ non chauffé. 937-7311, après 19h.

N.D.G.: Rue Girouard. Haut duplex, 6½, 2 balcons, cuisine moderne, 850 $ /mois. + chauffage. 484-9494

OUTREMONT Au pied du Mont-Royal. Luxueux 7½, 2 chambres, 2ième, 1er juillet. 1 275 $ 647-5419.

OUTREMONT Stuart. Haut duplex, très beau, très éclairé, 9½, boiseries, tapis, chauffé, garage, balcons. 1 420 $ 271-6529, 274-6900.

OUTREMONT, rue Plantegenet.
Près de tous les services, université, hôpital Ste-Justine. Grand 7½, tous services inclus. 1 100 $/mois.
341-2243.

OUTREMONT, 7½, haut duplex, 1½ s./b. Rue du Manoir. 980 $ chauffé, gar. 40 $. 1er juill. 769-3542, 733-4192.

OUTREMONT: Av. Willowdale. Grands 4½ — 5½ chauffés, tranquille, près métro U de M. Juillet. 738-4239

PATIO JARDIN: Au centre ville. Très beau, sur cour intérieure, 2 c.c., 2 s/b. Peel Plaza. 1er août. 288-3173, jour.

PLATEAU 6½, situé sur un coin de rue. 3e étage, rénové, propre, chauffage électrique, libre. balcon en avant et très grande terrasse à l'arrière. 640 $
524-0768.

PLATEAU MONT-ROYAL
6½ chauffé, 2e étage. St-Hubert coin Duluth. 525-9654

PLATEAU MONT-ROYAL
4399 - 4401 Messier. 4½ libre. 7½ libre juillet. 494-4927

PLATEAU MT-ROYAL, grand 5½ + s/lavage, mur brique, boiseries, près métro, 1er juill. 526-0754, 522-1281.

PLATEAU, 7½, Delorimier coin Rachel, 3è, 4 chambres fermées, puits de lum., 660$, 521-6303, 398-6307.

PLATEAU: Messier/Sherbrooke.
3½ 390 $. — 4½ 475 $. chauffés, cuisinière/frigo. Juillet. 597-2101

PRÈS U. de M. 4½ chauffé, électrique, rénové, très propre, face d'un centre d'achats. 345-9178.

ROSEMONT, près métro Beaubien, grand 4½ luxueux, cuisine moderne, rénové, boiseries et planchers en chêne, grand balcon, 676-5810.

ROSEMONT: 24e Ave. Bas duplex, 5½ avec s/sol et cour. Propre, tranquille. 650 $ non chauffé. 729-2466

ST-LAMBERT. 300 St-Georges.
PROMOTION SPÉCIALE. Un mois gratuit sur 4½, libres immédiatement. Le 1er et le dernier mois gratuits sur 3½, 4½, 5½ pour juillet.
Appartements très propres, immeuble béton. Piscine ext., sauna, air climatisé, lave-vais., poêle, frigo, chauffés, éclairés, taxes, stat. ext., garage. Tranquille, vue sur le golf. Près des écoles.
670-5005, 672-1267.

VAN HORNE: près U de M. 3½ semi-sol, 335 $. — 4½ 525 $. impeccables, cuisinière/frigo. 389-2090

VILLERAY - AV. DE GASPÉ
7 pièces, rénové, boiseries.
750 $/mois. 383-1443

WESTMOUNT ADJ. Haut duplex 8½, superbe, calme, boiseries et balcon. Chauffé, équipé, 1½ s./b., garage privé. 1 150 $ 489-1982 après 18h. ou fin de sem.

167 À louer hors frontières

MYRTL BEACH
Condo: plage privée, tennis, golf, très tranquille. Propriétaire: 466-6800.

PARIS - JUILLET - AOÛT:
3 pièces, tout équipé, métro Gambetta. Références. **845-2989**

168 A vendre hors frontières

FRANCE, Vitry-sur-Seine, à 20 min. de Paris - Notre-Dame, centre-ville, à proximité de tous les services, à vendre, appartement 71 mètres carré, meublé ou non, 3 chambres, salon, cuisine, couloir-bureau, s/bain, wc indépendant, très grande cave, stationnement auto. Visite sur place si désirée. Fin mai et début juin. Claire Melançon, notaire: 747-1447.

251 Bureaux à louer

291 BOUL. STE-ROSE (Coin Labelle), Laval, bel espace de bureau, rez-de-ch., 2 gr. vitrines, 35 pi. long. X 31 pi. large + remise 21 X 11. Possibilité louer moitié espace, 963-1908.

390 OUEST NOTRE-DAME
Donne sur Atriums, vue magnifique, bureau général + 2 privés, 740 pi.ca., 1000$/mois. Occupation 1er mai 1991, appelez au 465-8550.

A LOUER: bureaux pour professionnels (médecins, avocats, comptables, notaires, dentistes, etc...) rue Rachel Est en face du Parc Lafontaine, chauffé, avec garage. Libre immédiatement, 521-6673.

A MTL-NORD: 2,500 p.c., climat., stat., Pie IX/Moncelet. Serv. concierge.
331-7739 — 331-5291

ANJOU, bureau aménagé à sous-louer, 1200' ca. Situé dans édifice de prestige, stationnement, près autoroutes métropolitaine et 40. Occupation immédiate.
(418) 681-0671

251 Bureaux à louer

200 ST-JACQUES
Clef en main
Prix compétitifs
600 — 4 500 pi. ca.
STE-CATHERINE O.
Nouvellement rénové
500 — 1 500 pi. ca.
RUE SHERBROOKE
Westmount
Idéal pour professionnels
Bureaux 1 500 pi. ca.
725 DÉCARIE, V. S.-L.
500 — 2 000 pi. ca.
Près de tous les services
933-3738

251 Bureaux à louer

BOUL. ST-JOSEPH, coin de rue, rez-de-chaussée, 2000 pi.ca. chauffé, idéal pour professionnels, 655-7950.

IDÉAL POUR MÉDECINS OU AUTRES PROFESSIONNELS
5900 Boul. Léger, Mtl-Nord, 3440 Ontario Est. 739-3620, 739-3613, 875-8575.

IDÉAL PROFESSIONNELS
de 350 à 3 600 pi.ca. Chauffé, ascenseur. à côté du métro. 271-2222.

JEAN-TALON EST 5967, 2 mois gratuits, de luxe, 500 à 3000 pi.ca., toutes taxes payées, climatisé central, 253-6633, 259-7229.

LAURIER: Outremont. 500 p.c. 700 $ /mois. 350 p.c. 500 $/mois. R-d-c, chauffé, éclairé, climat. 733-1228

RUE SHERBROOKE (St-Denis) 225$ et +, chauffé, éclairé, s/d'attente, idéal professionnels consultants, 287-1735.

RUE ST-LAURENT/DULUTH
Édifice Cooper. 750 ou 1,500 pi.ca. rénové, très éclairé. 987-1818

SHERBROOKE + AMHERST
Condo commercial, 1500 pi.ca., rez-de-ch., aubaine, devons vendre ou louer. P. Landry, Courtac Ste-Foy crtr, 418-659-2979.

ST-LÉONARD: près Boul. Langelier, grand bureau très bien éclairé, chauffage et air climatisé compris, 1500 pi.ca., 321-8882.

VIEUX MONTRÉAL
PRÈS CARRÉ VICTORIA
500 à 2300 pi.ca., charmant, air clim., ascenseur, stationnement, métro. 845-1435.

VIEUX-MONTRÉAL Occasion exceptionnelle, directement du propriétaire. Bureaux luxueux, 3 500 pi.ca., adresse individuelle. À vendre ou à louer. Courtiers protégés. 842-8957.

259 Espaces commerciaux à louer

ESPACE commercial à sous-louer, de 5 300 pi.ca. Rue Jarry entre Pascal-Gagnon et Galeries d'Anjou.
1er étage: Entrepôt de 2 400 pi.ca. avec descente de déchargement. Bureau de 1 200 pi.ca.
2e étage: Bureau de 1 700 pi.ca.. Possibilité de louer les 2 unités séparément. Occupation à discuter.
321-3572. M Sterzi ou M. Van Vugt.

VIEUX MONTRÉAL
RUE MCGILL
2 mois gratuits
2500 pi.ca. loft, prêt pour bureau ou studio, chauffé et gicleurs, hauts plafonds,
876-8832, M. Gardner

269 Propriétés commerciales

HOTEL CENTRE-VILLE SHERBROOKE
À vendre par propriétaire. Récemment rénové, 80 chambres, 4 étages + s/sol, bar/restaurant/discothèque, salle de bal, salle de réunion, piscine intérieure et plus...
Inf.: 1(819)564-7487

IMMEUBLE COMMERCIAL et HÔTEL 25 ch. Situation c.-ville exceptionnelle. Parfaitement entretenu. 844-1068.

RIVE-NORD, château style victorien (48 pièces), bord de l'eau, 65 000 pi. de terrain, idéal résidence pour personnes âgées, centre de thérapie, etc... 581-1655.

275 Locaux à louer

3880-82 BÉLANGER E.
(Pie IX) 2000 pi.ca., magasin ou bureau, vitrines, 3 mois gratuits, 594-9305, 252-8959.

555 CHABANEL, superbe local, idéal pour importateurs ou fabricants, 1800 pi.ca., 7è étage, pour info:
389-8406

BORD DU RICHELIEU c.-v. St-Jean. Idéal pour restaurant. Activités touristiques. À vendre ou louer. 347-1846 ou 953-6119.

LOCAL 2200 PI.CA., 2è étage, commercial ou bureau, face au Rideau Vert, St-Denis près métro Mont-Royal et Laurier, 676-5810.

LOCAL occupation immédiate. Sherbrooke/St-Laurent, 4850 pi.ca., 2500$. St-Hubert/Jean-Talon, 3100 pi.ca., 3000$, contactez Monique au 954-8943, fax au: 954-8942.

P.A.T.: Notre-Dame près St-Jean-Baptiste. 3,000 p.ca. plus sous-sol. Idéal bureau ou magasin, stationnement.
581-9934 — 955-8394

283 Commerces à vendre

A GRANBY
RÉSIDENCE pour personnes âgées, 55 résidents. Financement à 100%. PIERRE (514) 437-8389.

COMMERCE, épicerie-boucherie situé dans les Basses-Laurentides, 1 500 000 $ chiffre d'affaires, 4000 pi. plancher, construction 7 années, 514-438-4151, après 6h 436-2361.

MOTEL coeur des Laurentides, 20 unités, super luxueux avec logement, bains tourbillons, piscine, foyer, 975 000 $, 819-322-2740.

287 Commerces à louer

A PLAZA ST-HUBERT, près métro Beaubien, 12½ X 100 pi., chauffé, air/c., complètement rénové. Occ. imm., 738-3660.

GARAGE 4 portes, 3 montes-charges. UPPER LACHINE. M. Guy:
953-2031.

351 Ameublements

A BAS PRIX Futons et matelas toutes grandeurs, meubles, étagères, grand choix. **3580, Notre-Dame O.** 939-6155.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

AMEUBLEMENT de bureau neuf et usagé. Liquidation classeurs. Les Aménagements F.B. Inc.: 636-6898.

365 Équip. de commerce

ACHETONS vos équipements de restaurant et bar. Vendons équipements neufs et usagés. Lavoie Équipement Enr. C. Pitre: 933-1801.

CIE Vantage, Norstar, Toshiba, Trillium, etc... Systèmes téléphoniques usagés, saisis et reconditionnés. Achat - vente - service et installation.
Télimage Inc.
951-1901, 946-0022.

375 Instruments de musique

SUPERBES PIANOS allemands. Achetez le piano de vos rêves maintenant et économisez jusqu'à 70%, hâtez-vous, 695-3153.

390 Livres, disques

GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL Larousse 1865. (15 vol. + 2 suppléments). 461-0847

391 Antiquités

ACHETONS COMPTANT
GRAVURES LOUIS ICART
- Tableaux, statues
- Bijoux, or, argent, sterling
- Lalique, Gallé, Daum, etc.
- Successions complètes
Antiquités Guy, 2325 Guy
Appeler 935-3600

ANTIQUITÉS, brocante, collection, timbres, cartes postales, etc...
GRENIER ST-ANDRÉ, 6631 St-André, Mtl. Vend. sam. dim. 270-4916.

ENSEMBLE DE PORCELAINE (Le-Grand), Limoges, fabrication 1927 ou 28, bordure en or doré, tous les plats de service sont numérotés et complets, le set de vaisselle est complet pour 8 couverts, initiallement pour 12 couverts, assiettes de remplacement, soucoupoes et assiettes à soupe, 90 mcx, 2000$. Pour rens.: 326-9450.

MARCHÉ AUX PUCES
STE-GENEVIÈVE. Intérieur et extérieur Ouvert tous les dimanches de 9h à 17h Plus de 60 vendeurs de bijoux, antiquités, meubles, bibelots... de tout!
15674 boul. Gouin Ouest, Pierrefonds.
620-1890, 626-4436.

407 Offres d'emploi

GALERIE D'ART CONTEMPORAIN
Assistant(e) administrative bilingue demandé(e) avec bonne connaissance du français écrit. Doit connaître IBM WP5.1. Connaissance de l'histoire de l'art. **Envoyer C.V. DOSSIER 377** Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl. Qc. H2Y 3S6.

463 Secteur Informatique

ALCO ORDINATEUR
BRAND NAME
286/16Mhz DR 42Mo 755$
386 SX/16Mhz DR 40 Mo 1059$
SPÉCIALISTE EN 386 - 486
LAPTOP & NOTE BOOK
RÉSEAU AUSSI DISPONIBLE
TÉL.: **843-3155**
67 Ste-Catherine O., # 200
Sortie métro Place des Arts

13-05-91

463 Secteur Informatique

A MONTRÉAL-NORD
Informatique Archimède
4327 Charleroi 329-0371

• BARMAN (AID) •
• SERVEUR (SE) •
• Promotion en cours •
Cours INTENSIFS
SEUL
le Collège LaSalle-Industries vous offre des cours PRATIQUES augmentant vos POSSIBILITÉS D'EMPLOI.
•
Venez visiter nos locaux et COMPAREZ.
• 18 BARS INDIVIDUELS
• AIDE AU PLACEMENT
939-4410

13-05-91

471 Personnel de bureau

ADJOINTES - SECRÉTAIRES
Entreprise dynamique spécialisée dans l'organisation d'expositions dans le domaine du design d'intérieur est à la recherche de deux adjoint(e)s-secrétaires:

1er poste. Travail avec l'équipe des ventes.
2e poste. Travail au niveau des communications.

EXIGENCES:
— Maîtrise du WordPerfect 5.1
— Maîtrise du français et de l'anglais.
— Sens de l'initiative et de l'organisation.
Bonne rémunération.

Envoyer CV au:
3487, rue Davidson
Montréal, Qc. H1W 2Z4

510 Cours

ANGLAIS - COURS PRIVÉS
Par professeur anglophone diplômé (PH.D.) 60 $/2h. 369-2691

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DÉMÉNAGEMENT TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ: PIANO. ASSURANCES
955-9539

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

MAÇONNERIE GÉNÉRALE Réparations de joints, brique et fissures de solage. 692-5916 ou 699-7390.

RÉNOVATIONS
int. & ext. Maintenance gén. 692-5916.

SABLAGE
Finition plastique, 1 $/pi.ca. Choix 4 couches. 598-5025.

571 Peintres, peinture

P.E.R. ENR. Ferais peinture 1ière qualité. 3½: 325 $, 4½: 425 $, 5½: 525 $. 20 ans d'expérience. Peinture comprise. 721-2411.

575 Garderies, gardiennes

DAME: non fumeuse demandée Ahuntsic, pour garder chez-moi, 5 jrs/sem., ma fille de 2½ ans. Expérimentée. Réf. exigées. 382-4681 — 388-5227

583 Terrassement, paysagiste

A BAS PRIX
Haies de cèdres (plants à partir de 0.60$). Information: 479-8416.

591 Occasions d'affaires

A VENDRE COMMERCE AVEC FRANCHISE Équipement de production. Technologie et entrainement. Si désiré, bâtiment disp. Inf.: **Yvonne Roth, jr: 346-7525, sr: 348-0187.**

591 Occasions d'affaires

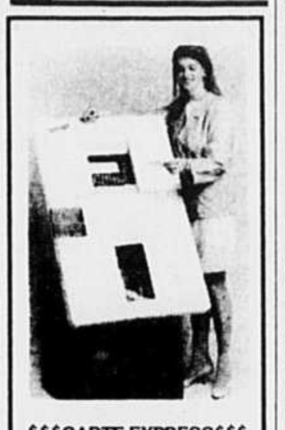

$$$CARTE EXPRESS$$$
• CONCEPT RÉVOLUTIONNAIRE
• PRODUIT QUÉBÉCOIS
• AUCUNE COMPÉTITION
• CASH BUSINE$$
• NE NÉCESSITE AUCUN EMPLOYÉ
• RENTABILITÉ RAPIDE
• PROFITS ÉLEVÉS
• EMPLACEMENTS PRÉ-SÉLECTIONNÉS
• INVESTISSEMENT: 20 000 $ ET PLUS
Téléphonez ce jour à:
(514) 333-1477
M. Jean-David AMAR

13-05-91

591 Occasions d'affaires

ECOLE PRIVÉE
de rattrapage scolaire à vendre, située à Châteauguay, permis du Ministère de l'Éducation, 691-5955 Royal Lepage, Monique Laberge, crtr.

FLORIDE
FRANCHISE, CLÉ EN MAIN.
(DOMAINE TOURISTIQUE)
Territoire protégé, travail facile et agréable, entrainement complet.
Possibilité 100 000 $ et plus/année.
Capital requis: 25 000 $
Il n'est pas nécessaire de parler anglais.
Personne honnête et fiable.
278-1898.

NOUVEAU
Franchise disponible, Mtl & province. Banque spécialisée dans la conservation de documents importants et confidentiels. Inf. de 9h à 17h 1(514)752-1238

RECHERCHE ASSOCIÉ(E)S POUR PROJET COSTA RICA AVEC MISE DE FONDS 75 000 $ VINCENT BIELLO, RE/MAX CRTR 681-8100.

SI VOUS PAYEZ 25 000 $ d'impôts ou plus et si vous pouvez investir 50 000 $ ou plus, vous pouvez multiplier plusieurs fois votre capital en 5 ans. 386-8470.

596 Argent à prêter

SFRA INC. négociation, consolidation dettes; prêts personnels, aux PME, hypothécaires 1ère, 2è, 3è à 85%. Notaire Rock.
276-7232

599 Offres de services professionnels

ARMOIRES DE CUISINE: Vanités. Meubles sur mesure. Travail soigné. André, 251-8919 — 654-1733

DAME DE COMPAGNIE avec auto. Lecture, conversation (français/italien), promenade, commissions. 655-2630, 449-4608.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

A VENDRE, Oympic Star 23' (Alberg), 5 voiles, spi, moteur Johnson, place de marina Longueuil, pirx: 8750 $, possibilité de financement, Serge 871-1234, 843-8414.

A VENDRE, Jeanneau Sunrise, 35', 85, tout équipé, foc enrouleur, ski, pilote autom., Satnov, canot de survie, dérive intégrale, Lac Champlain, accepterais échange immobilier, 871-1234, 843-8414, Serge.

BATEAU Prestencia Doral 1988, 30 pieds, 2 moteurs V6, tout équipé avec « Ice maker » et aspirateur central, très propre, comme neuf, seulement 116 heures, avec remorque tandem, 72 000 $, (418) 893-2410 demander Céline.

CATAMARAN Hobie 18, Magnum, avec remorque, plusieurs extra, impeccable, 5800$, 647-4811.

PETERBOROUGH Cuddy, 1988, 25 pi., flambant neuf, OMC, 260 CV, équipé. « trim tab ». 25 000 $ 676-9248.

PONTON 22.5 pi. '89, toit rigide, moteur 130 c.v. OMC, avec remorque, 1 an d'usure, 18 500 $, (819) 758-8051 ou (819) 758-6138 soir.

THUNDERCRAFT 1986
Moteur 350, 25', équipement complet, très bonne condition, 31 000 $, (418) 872-2025

695 Automobiles à vendre

AUBAINE
PORSCHE 911
TURBO 86
(40,000 km)
VALEUR À NEUF 125,000,00 $
592-1475
VENTE RAPIDE À 75,000,00 $
AVEC CELLULAIRE

13-05-91

695 Automobiles à vendre

BMW 320I, 1982.
La distinction pour seulement 4 999 $
276-2795.

BMW M3, 1989: Condition A-1, 36,000km., blanche. 38 400 $ négociable. 658-8881

CHEVELLE Malibu, 1969, bonne condition. Prix à discuter. Rens.: 948-0967, Guy, avant 16h, en semaine.

MAZDA RX 7, Turbo II, noire, 1988, air, ABS, anti-rouille, 80 000 km., excellente condition. 16 500 $ 621-7278.

MERCEDES 190E, 2.3, 1988, noire perle, intérieur gris. 45 000 km., très propre. 26 000 $ 659-0636.

THUNDERBIRD 1955
impeccable, 29 500 $
Régis au 418-653-0656

DÉCÈS

ZUK, JULIA
À Montréal, le 10 mai 1991, est décédée Julia Zuk, épouse dévouée de feu Dr Semen Zuk, mère bien-aimée de Luba, Radoslav, et Irénée. Les funérailles auront lieu lundi le 13 avril. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire, 3254 Bellechasse coin St-Michel pour se rendre à l'église St-Michael (Iberville et Hochelaga). Le service aura lieu à 10h30, et de là au cimetière Notre-Dame-des-neiges. Panachyda samedi et dimanche à 20h au salon. Heures de visite: samedi et dimanche de 19h à 22h.

FORTIN, WILLIE
À St-Laurent, le 9 mai 1991, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Willie Fortin, époux de Emilienne Collin. Outre son épouse il laisse ses enfants: Lina (Roger Lecot), Henriette, Marcel (Mireille Prince), ainsi que ses petits-enfants: Véronique, Frédérick-François, François, Tuyet et Etan, Christiane et Stéphane. Les funérailles auront lieu samedi le 11 mai 1991.

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, ave. de l'Épée
Outremont H2V 3T2
(514) 495-2421

Dons par Visa ou Master Card acceptés

934654 - R 995

LA METEO

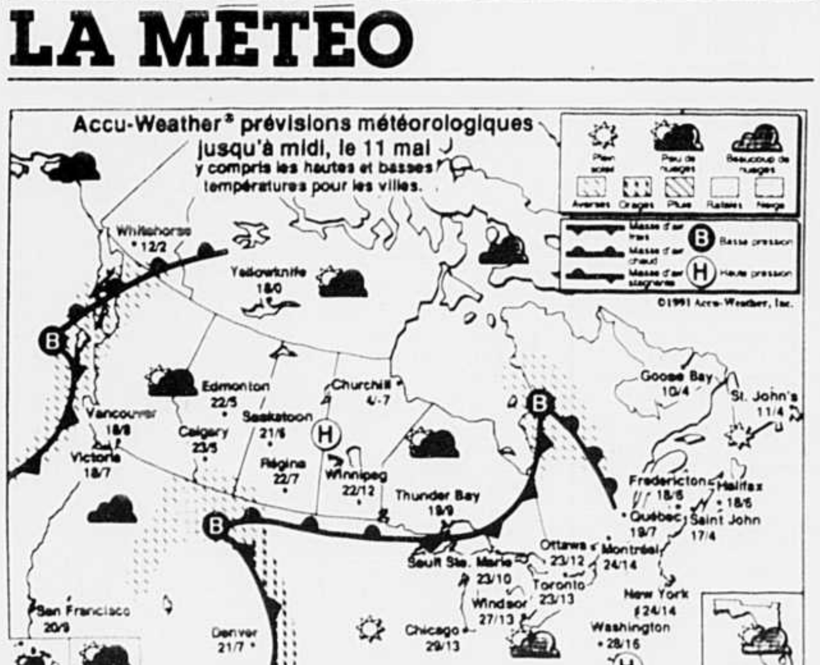

(PC)

Situation générale: Le beau temps persistera sur le sud-ouest du Québec en début de fin de semaine grâce à un vaste anticyclone situé sur cette région.

Ailleurs, le temps est influencé par une perturbation en provenance du nord du Manitoba. Des nuages accompagnée de quelques averses envahissent graduellement le reste du Québec.

Le sud-ouest de la province subira ce temps tôt dimanche matin.

Un dégagement d'ouest en est se fera dimanche, alors que la perturbation se déplacera vers la basse Côte-Nord.

Les températures seront généralement au-dessus des normales saisonnières durant la fin de semaine, quoique légèrement moins chaudes dimanche.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 25. Min.: 12. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Dimanche: nuageux avec averses dispersées en matinée. Dégagement par la suite.

LEVER DU SOLEIL	5 h 29
COUCHER	20 h 11

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: Nébulosité partielle. Possibilité d'averses en après-midi. Max.: 22. Min.: 8. Vents modérés devenant du sud-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Probabilité de précipitations: 20 %. Dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Max.: 21. Min.: 9. Vents devenant modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 30 %. Dimanche: nuageux avec averses dispersées en matinée. Dégagement par la suite.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 23. Min.: 11. Vents devenant du sud-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Dimanche: nuageux avec averses dispersées en matinée. Dégagement par la suite.

Ottawa-Hull: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 25. Min.: 12. Vents devenant du sud-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Dimanche: nuageux avec averses dispersées en matinée. Dégagement par la suite.

Trois-Rivières et Drummondville: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 22. Min.: 9. Vents devenant du sud-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Dimanche: nuageux avec averses dispersées en matinée. Dégagement par la suite.

Estrie: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 23. Min.: 12. Vents modérés en après-midi. Dimanche: nuageux avec averses dispersées. Des éclaircies en après-midi.

Québec, Beauce: Nébulosité partielle. Max.: 20. Min.: 9. Vents devenant du sud-ouest de 30 à 50 km-h en après-midi. Dimanche: nuageux avec averses dispersées en matinée. Éclaircies par la suite.

La Tuque, Réserve des Laurentides: Généralement nuageux avec averses dispersées. Max.: 18. Min.: 8. Vents devenant modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 40 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses en matinée. Éclaircies par la suite.

Lac St-Jean, Saguenay: Généralement nuageux avec averses dispersées. Max.: 19. Min.: 8. Vents devenant modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 40 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses en matinée. Éclaircies par la suite.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc-de-la-Gaspésie: Ennuagement en après-midi suivi de quelques averses. Max.: 16. Min.: 8. Vents devenant de 30 à 50 km-h en après-midi. Probabilité de précipitations: 50 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Gaspé et Parc Forillon: Ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement suivi d'une possibilité d'averses en soirée. Max.: 18. Min.: 7. Vents devenant modérés en après-midi. Probabilité de précipitations: 20 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles: Ennuagement graduel en mi-journée. Pluie passagère débutant en après-midi. Max.: 12. Min.: 6. Probabilité de précipitations: 50 %. Dimanche: nuageux avec pluie cessant en mi-journée.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Chevery, Anticosti: Ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel en après-midi. Max.: 10. Min.: 4. Dimanche: pluvieux.

Secteur de Chevery et à l'est: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 6. Min.: 2. Dimanche: pluie débutant en matinée.

Source : Environnement Canada

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Honnêteté. — Point du corps du cheval.
2—Judéo-allemand. — Silencieux.
3—Asphyxie dans un liquide. — Poète grec. — Fer.
4—État de ce qui dure un an (Dr.). — Pas un.
5—Police nazie. — Mesure chinoise. — Passionnée.
6—Bourgeon d'une plantule.
7—Atoll. — Chenal entre l'île d'Eubée et la Béotie.
8—Un nombre. — Du verbe avoir.
9—Employer. — Pièce de cuivre.
10—Lien grammatical. — Corbeille.
11—Sans pudeur. — Crainte.
12—Vendeur de brosses. — Bison d'Europe.

Verticalement

1—Relatif à une dynastie.
2—Ricanons. — Combattre.
3—Nom scandinave du dieu Wotan. — Passereau. — Holmium.
4—Imaginaire. — Thallium. — Squelette.
5—Élément chimique. — Râperions.
6—Employai. — Changements de peau. — Titane.
7—Orateur emphatique. — Rapière.
8—Ouvrira.
9—Pronom. — Rassasié. — Neptunium.
10—Or. — Nickel. — Il porte les roues.
11—Rejette. — Frangine.
12—Monument monolithe. — Produit laitier.

Solution d'hier

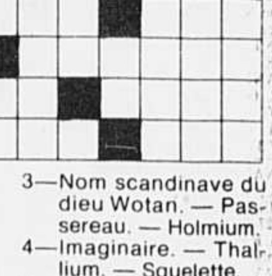

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page B-2

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 61,565,374-0. ANDRÉ TANGUAY, PERCEPTEUR, demandeur, -vs- REYNALD FORTIN, défendeur. Le 21 mai 1991 à 13h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 70, rue St-Luc, en la cité de St-Rémi, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Malibu 4 portes 1981, de couleur bleu marin, no. plaque: RHD 540 Qué. '91. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSSANT, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-003916-909. LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE LA RIVE-SUD LTÉE, « LE COURRIER DU SUD », demanderesse, -vs- LA MAISON DE SPAGHETTI LA STRADA INC., défenderesse. Le 24 mai 1991 à 11h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 1580, rue Chambly, en la cité et district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 congé-lateur de marque General Freezer, 1 poêle de marque Garland, 1 four micro-ondes de marque Litton, 1 lot d'articles divers ET AUTRES BIENS DE RESTAURATION SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 51,734,711-0. ANDRÉ TANGUAY, percepteur, demandeur, -vs- FRANCE PHILIPPON, défenderesse. Le 21 mai 1991 à 11h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 510, rue Delibes, en la cité de Ste-Julie, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Dodge de couleur gris, immatriculé 662 M 348. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-000457-915. LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE LA RIVE-SUD LTÉE, « LE COURRIER DU SUD », demanderesse, -vs- 2734-7582 QUÉBEC INC. LE BEGUIN PIANO-BAR, défenderesse. Le 23 mai 1991 à 10h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 8245, Taschereau, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil en cuir de couleur noir, 1 divan, 1 lot d'articles divers ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-32-4396-901. RICHARD KARMEL, demandeur, -vs- LES SOLARIUMS SUNTECH (1989) INC., défenderesse. Le 23 mai 1991, à 12h45 de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse, au no 3200, rue Francis-Hugues, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur de marque Mita modèle DC-213 RE avec armoire de métal et acc., 1 fax de marque Canon no. série 721 1986 de couleur noir, 1 ordinateur (système) complet comprenant: 1 ordinateur, 1 éran cathodique, 1 clavier, et imprimante plus acc. ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAMILLE BERNARD, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR PETITES CRÉANCES, NO: 540-32-002069-902. LE GREFFIER pour et au nom de GERMAIN & SUZANNE LEVASSEUR, Partie demanderesse, -vs- ROGER ASSELIN & MANON DOMINIQUE, Partie défenderesse. Le 22 mai 1991 à 10h30, au 675, Jolivet, app. 2, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ROGER ASSELIN & MANON DOMINIQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sony, répondeur téléphonique Sanyo, Mercury 1987 noir, licence EVY 596. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, (514)682-1921, 328-1122. De l'étude BOISVERT, POULIOT & ASS., HUISSIERS, 1515, boul. Chomedey, S-01, Laval, Qc, H7V 3Y7. Le 11 mai 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUHARNOIS, COUR DU QUÉBEC, NO: 760-27-000360-877. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- JACQUES TANGUAY, Partie défenderesse. Le 23 mai 1991 à 10h30, au 113, 71ème avenue, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: JACQUES TANGUAY, saisis en cette cause, consistant en: camion Ford Econoline avec boite licence FC 70249, four micro-ondes G.E., perroquet vert et jaune, système de son Pioneer. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, (514)682-1921, 328-1122. De l'étude: BOISVERT, POULIOT & ASS., HUISSIERS, 1515, boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H7V 3Y7. Le 11 mai 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR SUPÉRIEURE. NO: 505-12-002420-894. LORRAINE ROCHELEAU, percepteur des pensions alimentaires, PARTIE DEMANDERESSE, -vs- LUC GUÉRIN, PARTIE DÉFENDERESSE. Le 23 mai 1991 à 11h00 au 500 Des Tilleuls, app. 401, St-Bruno, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Luc Guérin, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Pioneer, 1 bibliothèque 4 portes en vitre, 3 portes en bois, 1 vidéo cassette Sony, et plusieur articles. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 1505, Place de l'Hôtel-de-Ville, # 106, St-Bruno, Qc, J3V 5Y6. Montréal, le 9 mai 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-32-001910-901. HANH NGUYEN, demandeur, -vs- MARIO DECELLES, défendeur. Le 23 mai 1991 à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 1552, rue Albert, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Toshiba, 1 auto Mercury 1982, plaque QSF 878. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LANGEVIN, HUISSIER. PELLETIER & BERNIER, MARTIMBAULT, HUISSIERS, Tél.: 647-6400. Montréal, le 9 mai 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 89,607,888-6, 51,135,331-2. ANDRÉ TANGUAY, PERCEPTEUR, demandeur, -vs- GILLES CHAMBERLAND, défendeur. Le 22 mai 1991 à 10h45 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 80, rue Chantal, en la cité de LeGardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes de marque Toshiba, 1 radio AM/FM NOT 234 de marque Sharp, 1 horloge grand père. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 505-02-003939-901. L'INFORMATION STE-JULIE INC., demanderesse, -vs- ROGER LAPOINTE (VARENNES ELECTRO-MÉNAGER), défendeur. Le 23 mai 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 127, rue Ste-Anne, en la cité de Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque General Electric 2 vitesses, 1 laveuse et sécheuse de marque Victor RCA, 1 poêle de marque Moffat de couleur blanc ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUHARNOIS, COUR MUNICIPALE. NO: 10-7611, 10-7612, 10-7613, 10-7731. VILLE DE CHÂTEAUGUAY, Partie demanderesse, -VS- RODRIGUE SAVAGE, Partie défenderesse. Le 23 mai 1991 à 10h00 au 692 Grande Côte, Boisbriand, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Rodrigue Savage, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Viking 14 po., 1 système de son Akai, 2 boites de son, 1 bateau en bois à voile, 1 télévision Sylvania couleur 16 po., 1 télévision Comet, 12 po., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514)471-8078. JACQUES LANCTÔT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, suite 21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5. Montréal, le 13 mai 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-037357-907. PIÈCES D'AUTO JARRY LTÉE, demanderesse, -vs- 163754 CANADA INC., CENTRE DU PNEU L.D. ENR., défenderesse. Le 23 mai 1991 à 10h30 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 1025, Jean-Talon, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 comptoirs de présentation 1 blanc et rouge approx 8', 1 rouge et noir approx 12', 6 présentoirs de pneu jaune et rouge en bois, 1 caisse enregistreuse Victor Bleu, 4 tiroirs caisse et acc., et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUILLAUME THÉBERGE, huissier, 328-8133. ÉTUDE: MACERA & ASS., HUISSIERS. Montréal, ce 11 mai 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: C-000099376, C-000099378, C-000099377, C-000099375, C-000099380, C-000099381, C-000099379, C-000099344. LA VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse, -vs- GINO SARDELLI, KRASH KOMIX ENR., défenderesse. Le 22 mai 1991 à 11h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 5138, rue Jean-Talon est, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 10 000 (comic) bandes dessinées assorties, 1 échelle en aluminium 5', 1 lot d'étagère de couleur noir et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIETRO MACERA, huissier, 328-8133. ÉTUDE: MACERA & ASS., HUISSIERS. Montréal, ce 11 mai 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-000446-918. JEAN-JACQUES DUBUC, demandeur, -vs- GASTON LACOURSE, défendeur. Le 23 mai 1991 à 13h00 de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 46, rue Beauvais, en la cité de Delson, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 10 roues 1973 modèle 8000 diesel et acc avec boom hydraulique 8 tonnes, n/s: N76FVV1719, 1 remorque en fer fabrication artisanale, no plaque R696-570 Qué., 1 perceuse Bux et acc. ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR DU QUÉBEC, NO: 755-02-001136-907. NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC., demanderesse, -vs- PIERRE SIMIONI, défendeur. Le 24 mai 1991 à 10h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 290, rang St-André, en la cité de Napierville, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Dodge Dakota pick-up de couleur rouge et acc., no. plaque FC 79729 Qué '91, 1 tracteur Massey Ferguson 35 diesel et acc.,1 tracteur Massey Ferguson 184-4 4 roues motrices + cabine et roues doubles avant et arrière ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 130-2642-90. LA VILLE DE LASALLE, demanderesse, -vs- CAROLE BRISSON, défenderesse. Le 23 mai 1991, à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 7792, rue Dufresne, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Hitachi, 1 magnétoscope de marque Sanyo, 1 ensemble stéréophonique de marque Pilot comprenant, amplificateur, radio AM/FM, lecteur cassette, 2 enceintes acoustique ainsi qu'une table tournante de marque B-S-R le tout avec meuble et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS TEASDALE, huissier, 397-9277. GRENIER ET ASS., HUISSIERS, 10 rue Notre-Dame Est, # 210, Montréal, Qué., H2Y 1B7. Montréal, le 8 mai 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-028911-902. G. J. INC., Partie demanderesse, -vs- 125-825 CANADA INC., CONS. DE TERREBONNE ENR., Partie défenderesse. Le 22 mai 1991 à 11h30, au 2520, Cote Terrebonne, Terrebonne, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: 125-825 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: compresseur à air série 832424 et acc., environ 17 moteurs électriques variés, lot de produits et nourriture pour chats et chiens, équipement. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ ou CHÈQUE VISÉ. JACQUES DAOUST, huissier, (514)682-1921, 328-1122. De l'étude: BOISVERT, POULIOT & ASS., HUISSIERS, 1515, boul. Chomedey, S-01, Laval, H7V 3Y7. Le 11 mai 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-3326-908. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LESAGE INC., demandeur, -vs- PASQUALE MILETTI, défendeur. Le 23 mai 1991, à 13h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 10790, rue Pelletier, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion gris Pick Up Chevrolet. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE CERTIFIÉ. EUGÈNE FILION, huissier. FILION & ASS., HUISSIERS, 110 Ouest, de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514)436-8282. St-Jérôme, le 30 avril 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR PROVINCIALE. NO: 505-02-002517-898. LOCATION D'AUTO GOYETTE INC., Partie demanderesse, -VS- JULIEN MARLEAU, Partie défenderesse. Le 24 mai 1991 à 16h00 au 217, 35ème Avenue, Ste-Marthe-sur-le-Lac, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: JULIEN MARLEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Panasonic, 1 radio Candle, 1 buffet 3 mcx 4 portes, 1 humidificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514)471-8078. JACQUES LANCTÔT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, suite 21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5. Montréal, le 13 mai 1991.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR SUPÉRIEURE, NO: 505-05-001087-904. SOUS-MINISTRE DU REVENUS DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- NORBERT BROUILLET, défendeur. Le 23 mai 1991 à 11h00 de l'avant-midi au domicile de la défendeur, au no 2006, rue Bellerive, en la cité de Carignan, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Beaumark, 1 lazy-Boy de couleur noir, 1 ensemble chaise et causeuse en tissu de couleur vert, 1 système de son de marque Toshiba ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN DARVEAU, huissier, 466-2628. GRENIER, POISSANT & ASS., HUISSIERS. Ville Lemoyne, le 8 mai 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-1567-917. R. BRISSON & ASS. INC., demandeurs, -vs- MICHELLE BEAUREGARD ET LAURENT BEAUREGARD, défendeurs. Le 23 mai 1991, à 13h00 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 120 rue Des Peupliers, en la cité Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: Appareils audio-vidéo, 1 camion Dakota Dodge V-6, 4 X 4. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE CERTIFIÉ. EUGÈNE FILION, huissier. FILION & ASS., HUISSIERS, 110 Ouest, de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514)436-8282. St-Jérôme, le 26 avril 1991.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-2443-902. G.M. DUFOUR INC., demandeur, -vs- MARCEL MICHAUD, défendeur. Le 22 mai 1991, à 13h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 480, Chemin Val-des-Lacs, en la cité Val-des-Lacs, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Lynx, 1984, jaune; 1 camion 10 roues. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE CERTIFIÉ. LOUIS FILION, huissier. FILION & ASS., HUISSIERS, 110 Ouest, de Martigny, St-Jérôme, Qc, J7Y 2G1. Tél.: (514)436-8282. St-Jérôme, le 30 avril 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-196100-915

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire adjoint
LOUISE DEMERS,
Partie demanderesse
c.
SOULEYMAN KONE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Souleyman Kone de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration en Divorce, Affidavit, Déclaration de l'avocat, Avis au défendeur et certificat du Protonotaire a été remise au greffe à l'intention de Souleyman Kone.
Lieu: Montréal
Date: 3 mai 1991
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-0000616-917

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
ERNEST RASHKOVAN,
Partie demanderesse
c.
HAL SPRADLING,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à HAL SPRADLING de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame, MONTRÉAL, Qc, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de HAL SPRADLING.
Lieu: MONTRÉAL, Qc
Date: 7 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-196198-919

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DANIEL THÉRIAULT,
Partie demanderesse
c.
ODILE HÉBERT
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ODILE HÉBERT de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, Odile Hébert.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 8 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-014325-919

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
Protonotaire adjoint
COMPAGNIE D'ASSURANCE VOYAGEUR,
Partie Demanderesse
-vs-
DAME MAUREEN LAPARLE-BERGERON -et- DAME COLOMBE DORION,
Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DAME MAUREEN LAPARLE-BERGERON de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine, Montréal dit district, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de MAUREEN LAPARLE-BERGERON.
Lieu: Montréal
Date: 9 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE, NO: 700-12-015991-896. HELEN WEIR, Partie demanderesse, -vs- ALOIS SELINGER, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 mai 1991 à 11h00, AU: 4120, rue Van Horne, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: ALOIS SELINGER, saisis en cette cause, soit: pick up Ford, # 666 M 143, modèle F 150 XL. CONDITIONS: ARGENT OU CHÈQUE VISÉ. DANY TREMBLAY, huissier. De l'étude: JACQUES PHILIPPE & ASS., HUISSIERS, 165, rue Du Moulin, St-Eustache, J7R 2P5, Tél.: (514)491-7575, 491-7576. St-Eustache, ce 8 mai 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-196084-911

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
DALVA BARILI,
Partie demanderesse
c.
DANIEL AMESSE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DANIEL AMESSE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Est, Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DANIEL AMESSE.
Lieu: Montréal
Date: 3 mai 1991
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-196082-915

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
JUAN RAMON ALVAREZ,
Partie demanderesse
c.
LYNE BOUDREAU,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LYNE BOUDREAU de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Est, Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de LYNE BOUDREAU.
Lieu: Montréal
Date: 3 mai 1991
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-044484-900

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
RAPPAPORT & ALS,
Partie demanderesse
c.
HAL SPRADLING,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à HAL SPRADLING de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, MONTRÉAL, Qc, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de HAL SPRADLING.
Lieu: MONTRÉAL, Qc
Date: 7 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-008741-915

COUR DU QUÉBEC

(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
LE GREFFIER ADJOINT
HYDRO-QUÉBEC,
Partie demanderesse
c.
JONATHAN ROBERT,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. JONATHAN ROBERT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de M. Jonathan Robert.
Lieu: Montréal
Date: 1 mai 1991
MICHEL MARTIN, P.a.
MES LEGAULT, HEURTE
AVOCATS
75, Boul. René-Lévesque ouest,
Montréal, H2Z 1A4

NO DOSSIER: 049356
NO COUR: 200-11-001002-917

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE:
JEAN-RENÉ CANUEL, DEMEURANT AU 5354, DU MENUET, dans la ville de CHARNY, PROVINCE DE QUÉBEC.
Avis vous est, par les présentes donné, que la personne susmentionnée a déposé une cession de ses biens le 2 mai 1991. La première assemblée des créanciers sera tenue le:
DATE: 21 mai 1991
HEURE: 10h15
ENDROIT: GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC., 470, de la Couronne, Québec, Québec.
Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée, les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.
Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.
GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.
470, DE LA COURONNE
QUÉBEC, QUÉBEC
G1K 6G2
TÉL: (418)522-8921.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-005886-914

COUR SUPÉRIEURE

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE,
Partie Demanderesse
VS
MIROLIUB NICOLIN,
ET
STELLA PALASCHIZ,
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR

La partie défenderesse, MIROLIUB NICOLIN & STELLA PALASCHIZ, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à leur intention respective, à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal dit district au no: 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal.
Faute par la partie défenderesse, MIROLIUB NICOLIN & STELLA PALASCHIZ de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Mes Beauvais, Truchon & Ass.
Avocats
55, rue d'Auteuil,
C.P. 1000
Québec, P.Q.
Montréal, ce 7 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE
Protonotaire adjoint.

PRENEZ AVIS que Immicolata Di Iorio, domiciliée au 5585 avenue Glencrest, Côte St-Luc, à Montréal, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de IMMA Di Iorio et qu'aucune autre personne ne sera affectée par ledit changement.

M. G. PAPADOPOULOS, 11579, Alfred-Laliberté, Montréal, H3M 1Y4, Demandeur, -c- LEMAIRE, CRISTINA, 1790, Amherst, Montréal, H2L 3L6, Défenderesse.
J'ai produit, le 8 mai 1991, à la Régie du logement, une demande de résiliation du bail, recouvrement de loyer et l'autorisation de disposer des effets mobiliers pour le logement sis au 1790 Amherst, Montréal.
Veuillez agir en conséquence.

2622-1952 QUÉBEC INC.
PRENEZ AVIS que 2622-1952 QUÉBEC INC., une compagnie régie par les dispositions de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de St-Lambert, demandera à L'Inspecteur général des Institutions financières, la permission de se dissoudre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec).
DATÉ à Montréal,
ce 7ième jour de mai 1991.
McDOUGALL, CARON
Procureurs de la compagnie.

Dans l'affaire de la faillite de:
2628-7029 Québec Inc.
ayant opéré sous le nom de
« Atlantis Laval ESt »
600 Montée du Moulin, Local #17
St-François de Laval, Québec
H7A 1Z6

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que la compagnie débitrice susdite a déposé une cession le 2 mai 1991 que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22 mai 1991 à 9:30 heures au bureau du syndic, 1085 rue St-Alexandre, #400, Montréal, Québec.
DATÉ de Montréal, ce 3 mai 1991.
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic.

ADRESSE:
1085, St-Alexandre, #400
Montréal, Québec
H2Z 1P4
TÉL.: (514) 393-8122.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-014602-911

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
Protonotaire adjoint
MARYSE TAILLEFER LEGRIS et
GAÉTAN HUGUES LEGRIS,
Partie Demanderesse
-vs-
JEAN-PIERRE LAFOND,
Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN-PIERRE LAFOND de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine, Montréal dit district, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de JEAN-PIERRE LAFOND.
Lieu: Montréal
Date: 9 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-006975-914

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire adjoint
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA,
Partie demanderesse
c.
MINH VAN LUONG,
et DAME THUY NGA NGO,
Partie défenderesse
et al

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MINH VAN LUONG et DAME THUY NGA NGO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, NOTRE-DAME, à MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de MING VAN LUONG et DAME THUY NGA NGO.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 3 mai 1991
GILBERT CHAPADOS
MES DEGRANDPRÉ, GODIN, AVOCATS
A/S Me André Paquette
Suite 2501, Tour de la Bourse
Place Victoria, C.P. 108
Montréal, Qc H4Z 1C2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-013317-917

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
Protonotaire adjoint
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITÉE,
Partie Demanderesse
-vs-
LINE & LUCIE LTÉE,
Partie Défenderesse
-et-
RAYMOND SABOURIN,
Mis en cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LINE & LUCIE LTÉE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine, Montréal dit district, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie d'un bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit, procès-verbal de saisis et avis selon l'art. 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de LINE & LUCIE LTÉE.
Lieu: Montréal
Date: 9 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-006803-918

COUR SUPÉRIEURE

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE,
Partie Demanderesse
VS
DIEUGRAND ACELIN,
ET
CAROLE PIERRE ACELIN,
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR

Les défendeurs DIEUGRAND ACELIN et CAROLE PIERRE ACELIN, d'adresse inconnue, sont par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119.1 C.P.C. a été laissée à leur intention respective, à la direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal dit district au no: 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal.
Faute par les défendeurs, DIEUGRAND ACELIN et CAROLE PIERRE ACELIN de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Mes Beauvais, Truchon & Ass.
Avocats
55, rue d'Auteuil,
C.P. 1000
Québec, P.Q.
Montréal, ce 7 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE
Protonotaire adjoint.

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 4h00** pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservation avant **midi (12h) le vendredi.**
Publications du mardi:
Réservation avant **4h00 le vendredi.**
Pierrette Rousseau,
tél.: **286-1200**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No: 200-11-001021-917
049391-049392

COUR SUPÉRIEURE
(EN MATIÈRE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-MARC DESMARAIS (425-391-950) et CLAUDETTE DESMARAIS (204-525-125) domiciliés et résidant au 1257, 8e Avenue, ST-RÉDEMPTEUR (Québec) G0S 3B0
DÉBITEUR

Avis est par les présentes donné que JEAN-MARC et CLAUDETTE DESMARAIS, ont fait cession de leurs biens le 3e jour de mai 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour de mai 1991, à 11:00 heures, au bureau des syndics, 925 Chemin St-Louis, bureau 400, Québec.
Daté de Québec, ce 7e jour de mai 1991.
POISSANT THIBAULT
PEAT MARWICK THORNE INC.
PATRICE VAN HOUTTE, LL.B., syndic
de l'actif JEAN-MARC ET CLAUDETTE DESMARAIS
925, Chemin St-Louis,
bureau 400,
QUÉBEC (Québec)
G1S 4W6
Tél.: (418) 681-5764

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-006563-918

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LES MODES KLAUS STEILMANN FASHIONS INC.,
Partie Demanderesse
-vs-
RESMAL MODE INC.,
Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à RESMAL MODE INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine, Montréal dit district, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de RESMAL MODE INC.
Lieu: Montréal
Date: 9 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-015330-918

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
Protonotaire adjoint
VILLE DE MONTRÉAL,
Partie Demanderesse
-vs-
MELEGE ADOLPHE et
LEVAILLANT ADOLPHE,
Parties Défenderesses
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis en cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à LEVAILLANT ADOLPHE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine, Montréal dit district, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de LEVAILLANT ADOLPHE.
Lieu: Montréal
Date: 9 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

NO DOSSIER: 049400
NO COUR: 200-11-001026-916

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE:
RAYMOND GIRARD, DEMEURANT AU 189, BLAIS, DANS LA VILLE DE VANIER, PROVINCE DE QUÉBEC.
Avis vous est, par les présentes donné, que la personne susmentionnée a déposé une cession de ses biens le 7 mai 1991. La première assemblée des créanciers sera tenue le:
DATE: 23 mai 1991
HEURE: 14h30
ENDROIT: BUREAU DU SÉQUESTRE OFFICIEL, 112, Dalhousie, suite 002, Québec, Québec.
Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée, les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.
Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers y ayant droit sans égard à ces réclamations.
GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC.
470, DE LA COURONNE
QUÉBEC, QUÉBEC
G1K 6G2
TÉL: (418)522-8921.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-014711-905

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
c.
MAYLART GÉRARD GOMEZ,
MOHAMED ABU HENA,
KETHLINE REGINA,
Partie défenderesse
et
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis en cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MOHAMED ABU HENA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABU HENA.
Lieu: Montréal
Date: 7 mai 1991
MARIE-HÉLÈNE BÉLISLE
MES SMITH, ST-MARTIN & ASS.
615 René-Lévesque ouest, bureau 700
Montréal, Qc
H3B 3X5.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
ALBERT LUSSIER, camionneur et **PIERRETTE JEANSON,** préposée aux bénéficiaires, domiciliés au 103, rue Alain, St-Athanase d'Iberville, Québec J2X 2T2.
FAILLIS

Avis est par les présentes donné que **ALBERT LUSSIER et PIERRETTE JEANSON** ont déposé une cession le 1er mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21 mai 1991 à 9h30, au bureau du syndic, 357, boul. du Séminaire Nord, dans la ville de St-Jean-sur-Richelieu, province de Québec.
DATÉ DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU,
ce 8ième jour de mai 1991.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
CLAUDE TRUDEAU, c.a.
Responsable de l'actif
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
357, boul. du Séminaire Nord
St-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 8C5
Tél. (514) 348-1163

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
2430-4727 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant eu son siège social au 8424, rue St-Denis, Montréal, Québec H2P 2G8
Faillie

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre **2430-4727 QUÉBEC INC.** le 3 avril 1991 et que la faillite est rétroactive à la date du dépôt de la requête, soit le 7 février 1991. La première assemblée des créanciers sera tenue le 23 mai 1991 à 10 h 30, au bureau du syndic, 600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 1900, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 8ième jour de mai 1991.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
ROLAND CHRÉTIEN
Responsable de l'actif
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
600, rue de La Gauchetière
ouest, bureau 1900
Montréal, Québec, H3B 4L8
Tél. (514) 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
LES CONSTRUCTIONS LORIOT INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires au 1155, Metcalfe, local 1155, Montréal, Québec H3B 2V5.
FAILLIE

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre **LES CONSTRUCTIONS LORIOT INC.** le 18 mars 1991 et que la faillite est rétroactive à la date du dépôt de la requête, soit le 14 février 1991. La première assemblée des créanciers sera tenue le 14 mai 1991 à 14h00, au bureau du syndic, 59, rue St-Charles Ouest, dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec.
DATÉ DE LONGUEUIL,
ce 8ième jour de mai 1991.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
CLAUDE TRUDEAU, c.a.
Responsable de l'actif
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
59, rue St-Charles Ouest
LONGUEUIL (Québec) J4H 1C5
Tél. (514) 679-5510

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
GÉRARD BLAIS et BRENDA LAFONTAINE, journaliers, autrefois domiciliés au 428, boul. Robin, app. 8, Laval des Rapides, Québec H7N 1W3 et maintenant résidant au 2760, ruer Cherrier, app. 8, St-Hyacinthe, Québec J2S 1J2.
FAILLIS

Avis est par les présentes donné que **GÉRARD BLAIS et BRENDA LAFONTAINE,** ont déposé une cession le 3 mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22 mai 1991 à 11h30, au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de Saint-Hyacinthe, dans la province de Québec.
DATÉ DE ST-HYACINTHE,
ce 9ième jour de mai 1991.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
LOUIS LANGEVIN, c.a.
Responsable de l'actif
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1050, boul. Casavant O., bur. 2001
St-Hyacinthe, Qué. J2S 8B9
Tél. (514) 774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de:
CONSTRUCTION F.A. INC., corps politique légalement constitué ayant fait affaires au 673 Montée Montrougeau, Fabreville, Laval (Québec)

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre CONSTRUCTION F.A. INC. le 22ième jour d'avril 1991.

Il sera tenue une assemblée générale des créanciers de la débitrice au bureau du syndic, 434, rue Labelle, suite 200, en la cité de Saint-Jérôme, dans la province de Québec, le 24ième jour de mai 1991 à 9:30 heures de l'avant-midi.

Daté de Saint-Jérôme, ce 7ième jour de mai 1991.
MICHEL VERDIER,
Syndic
BUREAU DE:
MICHEL VERDIER
& ASSOCIÉS INC.
434, rue Labelle,
suite 200
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L3
Tél.: 438-3551

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE:
132364 CANADA INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa place d'affaires au 2180, rue Léger, LaSalle (Québec) H8N 2L8
Débitrice

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que la débitrice susdite a déposé une proposition le 24e jour d'avril 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour de mai 1991, à 11 h, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, Niveau 00, Tour Ouest, 200, René Lévesque O., Chambre 07, en la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 9e jour de mai 1991.
SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC. Syndic
Gaétan Laflamme, C.A.
Syndic-Administrateur
1, Place Ville-Marie,
Bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Tél.: (514) 393-7115

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
PÉTROLE LUSSIER INC., société commerciale légalement constituée ayant fait affaires au 70, Nord de L'Église, Lacolle, (Québec) et au 311, de L'Église,, Napierville (Québec).
Faillie

AVIS est par les présentes donné que PÉTROLE LUSSIER INC., a fait une cession le 3ième jour de mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23ième jour de mai 1991, à 10h15, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Greenfield Park,
ce 11ième jour de mai 1991.
DENIS RÉMILLARD, C.G.A.
Syndic
RÉMILLARD, MOQUIN
Syndics de Faillite
899, boul. Taschereau,
Bureau 270
Greenfield Park (Québec)
J4V 2J2
Tél.: (514) 466-8585

Consumers and Corporate Affairs Canada
Consommateurs et sociétés Canada

Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral

AVIS

Avis est par la présente donné en vertu du paragraphe 212(2)(b) de la Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral de mon intention de dissoudre les sociétés suivantes en l'absence d'une opposition justifiée reçue avant le 31 août 1991.

131675-3 Communi-Action A.R. Inc.
220251-4 Les Tissus Nu-Wave Inc. Nu-Wave Fabrics Inc.
141678-2 Setronix Inc.
235646-5 162762 Canada Inc.
060418-6 160088 Canada Inc.

Élaine Collins
Directeur adjoint
Place du Portage
Hull/Ottawa
K1A 0C9

Canada

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
UNITEX INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, ayant fait affaires dans la Cité et District de Montréal, Province de Québec, au 407 McGill, # 807, H2Y 2G3
COMPAGNIE DÉBITRICE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que UNITEX INC. a déposé une cession le 24ième jour d'avril 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour de mai 1991, à 10:30 heures de l'avant-midi au Complexe Guy Favreau, 200 René-Lévesque O., Tour Ouest, Basilaire 00, Chambre 07, Montréal, Québec.
DATÉ À WESTMOUNT,
QUÉBEC, CE 29IÈME JOUR D'AVRIL 1991
H & M DIAMOND ET ASSOCIÉS INC.
L'Office de:
H. & M. Diamond et Associés Inc.
345 ave. Victoria
Bureau 400
Westmount, Qué.
H3Z 2N2
Téléphone: (514) 483-2303

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR MUNICIPALE

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

-VS-

Abou Arrage Tony, 25/11/57; Amicone Domenico, 25/11/66; Archambault Pierre, 31/08/66; Arsenault Michel, 11/10/57; Audet Jonathan, 28/12/72; Aurélien Jean, 7/05/67; Babin Pierrot, 29/08/62; Bakalos Constantine, 26/10/63; Bastiany André, 15/03/53; Beaudin Denis, 15/08/69; Béland Johanne, 30/11/58; Bélanger Gérard, 14/05/55; Bélanger Marie-Chantal, 12/06/69; Bélanger Nicole, 25/07/56; Bellemare Giselle, 17/04/65; Bérubé Alain, 18/04/60; Bibeau France, 13/11/57; Bonetti Giuseppe, 29/08/64; Boucher Sylvie, 7/12/70; Bouffard Jacques, 21/08/53; Bouryon François, 21/05/69; Brousseau Ghislaine; Bureau Jean-Louis, 16/04/38; Carrier Stéphane, 14/03/68; Chaput Michel, 20/03/47; Charlebois Yves, 10/09/57; Chevalier Alain B, 13/02/51; Chiasson Michel, 17/10/63; Chiovitti Fioravante, 16/12/59; Clément Simon, 29/06/60; Clerveaux Frithel, 16/09/61; Clouatre Stéphane, 17/07/64; Côté Dany, 14/08/68; Côté Joël, 7/04/67; Côté Luc, 26/10/69; Créations Sciorio Inc, a/s Luigi Sciorio; Cusson Gaétan, 22/03/58; Daigle Richard, 20/07/31; De Chirico Luigi, 6/01/55; Dégarie Marielle, 30/05/43; Demosthene Jean-Wisner, 15/02/65; Denis Dante, 30/10/52; Desir Rénald, 7/03/61; Desjardins Claude, 5/12/63; Desormeaux Gilles, 12/02/47; Dufour Isabelle, 7/10/70; Dumaresq Victor, 28/12/50; Dupuis Luc, 28/09/66; Émond Gaétan, 20/03/68; Estimable Estime 18/10/59; Evangelista Monica, 7/06/40; Fejes Steve, 17/01/40; Fils-Aimé Rildo, 15/04/68; Francoeur Eugénie Raphaelle, 3/04/70; François Bertho, 5/07/53; Frappier Benoit, 30/08/64; Fratipietro Carmine, 27/11/57; Frenna Francesco; Gagné Patricia, 7/01/66; Gagnon Chantal; Cailloux Normand, 12/04/60; Gallant Ghislain, 10/03/62; Ganley Mario, 17/04/62; Garneau Réjan, 7/05/56; Gaudreau Serge, 10/07/67; Gauthier Richard, 9/04/54; Gauthier Serge, 17/09/58; Geraldino Jose R; Gervais Michèle, 31/10/65; Giangriego Salvatore, 22/10/68; Girard Michel, 10/02/56; Godbout Gaétan, 14/03/61; Harvey François, 8/11/63; Hernandez Jose V, 24/05/58; Huard Réjean, 10/06/60; Iacono Maria Gentile, 1/09/52; Imbeault Diane, 19/09/54; Jean Nicole, 24/02/56; Joseph Ramfils, 17/08/67; Labarrière Marie-Anne, 1/11/50; Labelle Stéphane; Labonté René, 2/01/53; Lafleur Claude, 26/04/52; Laframboise Maurice, 8/02/35; Lamarche Daniel, 4/10/52; Lambert Marc, 3/07/70; Lamer Pierre, 3/02/52; Lampron Nathalie, 8/10/68; Langevin Richard, 28/04/53; Larathe Acluche Steve; Larathe-Acluche Steve, 22/11/71; Larivière Yves, 1/02/54; Laroche Jean JL, 21/09/69; Latour Michel, 30/05/57; Laurin Steve, 11/09/69; Lavoie Joseph 12/05/45; Lavoie Kathia, 13/10/69; Leblanc Éric, 14/06/70; Lebrun Réal, 17/03/60; Lefebvre Claude, 18/05/42; Legault Yvan, 19/09/62; Lemay Andrea, 13/07/69; Lévesque Claude, 7/07/49; Lévesque Jacques, 9/03/60; Limoges Pierre, 22/03/56; Lubain Elizabeth; Lucate Pierre, 1/02/68; Magaletto Franca Guida, 10/09/52; Maille Pierrette, 17/10/41; Major André, 29/06/57; Marano Bruno, 16/06/70; Marien Madeleine, 13/10/38; Ménard Leroy, 15/08/51; Ménard Michel, 21/09/67; Meritil Jean-Anoux, 1/06/58; Milloch Adriano, 27/12/41; Miron Normand, 16/08/62; Mohamed Mungala, 25/12/55; Moisan Luc, 26/07/62; Morisset Jean-Ronald, 3/04/70; Morrissette Pierre, 9/07/50; Nadeau Claude, 8/10/67; Nadon Christiane, 18/02/64; O'Connor Marcel, 6/09/67; Paquin Pierre, 28/08/63; Pépin François, 15/07/65; Perry Sylvie, 18/12/63; Pierre Jerry, 18/01/69; Pineault Linda, 24/09/68; Pitt Réal, 19/06/47; Proulx Chantal, 30/07/61; Raymond Jacques, 23/07/63; Richer Chrystian, 21/04/64; Robidoux Annette, 30/09/61; Sainte Croix Marco, 17/05/65; St-Amour J-Guy; St-Amour François, 3/03/59; Tanguay Richard, 5/10/67; Tardif Réjean, 3/08/67; Tavares Americo, 21/01/40; Tessier Yvan, 16/08/47; Thomas Pierre Richard, 20/03/66; Toupin Pierre-Claude, 31/07/66; Tremblay Jean-René; Trudel Jean-Louis, 15/09/58; Turbide Daniel, 15/05/59; Valentin Pierre-André, 8/11/64; Vallières Stéphane, 8/04/67; Vassor Serge, 5/03/56; Vézina Yvon, 29/01/41; Viau Pierre, 25/10/52; Wassef Kemal William, 1/03/43; Wolmant Maurice, 8/12/55; Zappitelli Carmen, 7/08/51.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés sont, par la présente, requis de comparaître le 11 juin 1991 à 9:00 heures, à la Cour Municipale de Montréal-Nord située au 11211 rue Hébert, Montréal-Nord.

Une copie de la sommation et de la déclaration sont déposées au Greffe de cette Cour.

De plus, prenez avis qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les intimés.

MONTRÉAL-NORD
1er MAI 1991

LUCYLLE DUBORD
GREFFIER

Haro sur les syndicats

Un travailleur québécois sur neuf chôme parce que la compétitivité de nos entreprises est en chute libre

Roger J. Bédard

Conseiller en relations industrielles

UNE ENTREPRISE, quelle qu'elle soit, existe pour répondre à la demande d'une clientèle.

Or, depuis les années 50, les entreprises implantées au Québec ont graduellement été déplacées sur les marchés intérieurs et sur les marchés extérieurs par des entreprises implantées dans d'autres provinces ou d'autres pays.

La capacité concurrentielle des entreprises du Québec n'a cessé de se détériorer depuis 40 ans. Simultanément, la capacité concurrentielle des entreprises implantées dans les *Right to Work States* aux États-Unis s'est améliorée continuellement au cours des mêmes années.

De la même manière, les entreprises implantées au Japon et dans certains pays d'Europe occidentale ont prodigieusement amélioré leur capacité de bousculer les entreprises du Québec sur les divers marchés.

Toutes les études effectuées sur la capacité concurrentielle du Canada (incluant le Québec) sont arrivées à la même conclusion : la compétitivité des entreprises canadiennes est tombée du deuxième au sixième rang mondial entre 1970 et 1990. Ce fait vient d'être confirmé avec force par le *World Competitiveness Report — 1990*, publié en mars.

Pourquoi le Canada a-t-il subi une glissade aussi dramatique ?

Le coût de la main-d'oeuvre leur causant un désavantage concurrentiel insurmontable, un grand nombre d'entreprises ont réduit graduellement leurs effectifs au Québec et ont déménagé à l'extérieur.

Un cas : Dominion Textiles

Dominion Textiles, qui est implantée au Québec depuis 85 ans, nous fournit une bonne illustration de ce phénomène.

Si Dominion Textiles n'avait pas été handicapée par des coûts de main-d'oeuvre fantaisistes, cette compagnie embaucherait aujourd'hui environ 50 000 employés au Québec et se placerait à côté des J.P. Stevens Inc. des États-Unis et de Toyo Menka du Japon, au rang des géants mondiaux des textiles.

Au cours des années 50, Dominion Textiles et ses filiales ont employé 20 000 personnes au Québec. En 1991, Dominion Textiles compte moins de 5000 employés de toutes compétences dans la Belle Province.

Entre 1958 et 1988, Dominion Textiles a fermé onze de ses usines québécoises les plus importantes et supprimé 14 000 emplois ici. De plus, les effectifs aux usines de Sherbrooke, Magog et Drummondville ont été substantiellement réduits. Le tableau 1 rappelle l'évolution des établissements de Dominion Textiles au Québec.

TABLEAU 1

DOMINION TEXTILES

Usines	Nombre d'employés (1)	Situation en 90
Montréal		
Usine Notre-Dame Est	800	Fermée
Usine St-Henri	3500	Fermée
Usine Côte St-Paul	700	Fermée
Bur.-chef. 1950 Sherbrooke O.	000	Déménagé et réduit
Valleyfield (Mtl Cottons)	5000	Fermée
Beauharnois	550	Fermée
St-Jean (Richelieu)	500	Fermée
Montmorency (Les Chutes)	800	Fermée
Sherbrooke (Domil)	300	Réduite
Sherbrooke (Tissage)	600	Réduite
Magog (Domtex)	800	Réduite
Drummondville (Tissage)	600	Réduite
Trois-Rivières (Wabasso)	1200	Fermée
Penmans (Montréal)	500	Fermée
Grand-Mère (Wabasso)	1000	Fermée
Sherbrooke (Paton)	900	Fermée

(1) Pour les usines fermées les effectifs sont ceux des années 50. Pour les usines en opération, ce sont les effectifs en 1990.

La valeur des actions de Dominion Textiles a dégringolé de 18 $ en avril 1987 à 5,50 $ en janvier 1991. La compagnie a déclaré un profit de 4 700 000 $ en 1989 et une perte de 15 400 000 $ en 1990 sur des ventes de 1,3 milliard par année.

Pour rétablir de saines opérations, Dominion Textiles a implanté ses nouvelles usines en des environnements plus favorables : en Ontario et à Hong Kong notamment. En outre, Domtex a fait l'acquisition d'une usine de denim qui emploie 1050 personnes à Erwin (Caroline du Nord), au coeur de l'Amérique non syndicale. Dominion Textiles a aussi ouvert une usine de tissage en Irlande, où la main-d'oeuvre coûte la moitié de ce qu'elle coûte au Québec. Avec pour résultat qu'aujourd'hui Dominion Textiles emploie un plus grand nombre de salariés en dehors du Québec qu'à l'intérieur.

Un lien dévastateur

Entre 1970 et 1989, plus de 4000 entreprises syndiquées ont fermé leurs portes au Québec ou ont déménagé à l'extérieur de la province. Ces entreprises ont licencié 250 000 salariés québécois de toutes compétences. Le coût de la main-d'oeuvre (salaires et avantages d'appoint) est si élevé au Québec que les entreprises ont été dans l'obligation de réduire leurs effectifs.

Partout, la même observation : taux de syndicalisation et taux de chômage vont rigoureusement de pair.

L'analyse statistique de l'interaction entre syndicalisation et chômage dans quatre provinces canadiennes et pour le Canada tout entier révèle une corrélation entre les deux phénomènes.

Au Québec comme ailleurs, l'observation est la même : la syndicalisation cause un désavantage concurrentiel aux entreprises et accélère leur élimination sur le marché avec une conséquence dramatique pour les travailleurs : le chômage.

Dans la même veine, le rapport semestriel de la Banque Royale du Canada, publié le 3 avril dernier, rappelle que les coûts prohibitifs de la main-d'oeuvre au Canada sont le motif invoqué par 40 % des entreprises canadiennes qui déménagent aux États-Unis.

TABLEAU 2

	Taux de syndicalisation	Taux de chômage
1951	13.4%	3.0%
1960	21.0%	4.0%
1970	32.0%	7.3%
1990	40.0%	11.8%

Source: Rapport annuel du ministère du Travail 1951, p. 23
Revue Statistique du Canada, 1951, 1960
Ministère du Travail du Québec, 1990
Statistique Canada, 1990

Selon une étude du *Bureau of Labor Statistics* des États-Unis, les 21 *Right to Work States* américains ont connu une augmentation de 1 210 300 emplois industriels entre 1966 et 1988, alors que les 29 États qui ne le sont pas ont subi une diminution de 2 753 000 emplois dans l'industrie manufacturière.

Pourquoi le Québec en est-il arrivé à produire 452 000 chômeurs ? Parce que les entreprises implantées au Québec sont de moins en moins concurrentielles sur les marchés domestiques et sur les marchés extérieurs.

Appel aux forces vives

Une situation aussi critique nécessite une action coordonnée et immédiate de tous les éléments productifs de la société.

1 — Les entreprises. Les entreprises vont devoir reconstruire leurs relations avec leurs employés, dans un encadrement plus approprié que la structure patronale-syndicale. L'exemple de la Suisse, où il n'y a eu aucun conflit de travail en 1987, 1988, 1989 et 1990, nous offre un modèle intéressant.

2 — Les salariés. Les employés québécois doivent être bien conscients du fait qu'ils doivent s'occuper eux-mêmes de bâtir des rapports productifs avec leur entreprise et que les interventions des « agents d'affaires » ont été fatales aux emplois de dizaines de milliers de salariés québécois depuis deux décennies.

3 — L'Assemblée nationale. Les législations du travail abusives qui ont été appliquées au Québec ont réduit la capacité concurrentielle des entreprises implantées ici.

Changer la législation

Les membres de l'Assemblée nationale doivent immédiatement s'atteler à la tâche d'amender en profondeur des lois du travail qui ont causé de si graves préjudices aux salariés et à notre société en son ensemble.

Construction. En priorité, l'AN doit abroger la Loi des relations du travail dans la construction (loi 290) et éliminer le décret de manière à rétablir un marché entièrement libre dans l'industrie de la construction.

Décrets. La loi des décrets, adoptée durant la Grande Crise, il y a 57 ans, est en voie d'être fatale à ce qui reste de nos industries du meuble, de la confection, etc. C'est une exigence de l'intérêt public que d'abroger, dès la présente session de la Législature, la vieille loi des décrets de convention collective.

Code du travail. Le Code du travail du Québec contient quelques-unes des stipulations les plus abusives de toutes les législations du travail de l'hémisphère industrialisé.

Les *Right to Work Laws*, adoptées par 21 États des États-Unis et l'*Employment Act*, de même que le *Trade Union Act* adoptés par le Parlement britannique en 1980 et 1984 respectivement fournissent des modèles qui doivent inspirer le législateur québécois.

Dans ce dernier cas, la nouvelle législation a produit des résultats remarquables. Le taux de syndicalisation en Grande-Bretagne est tombé de 52 % en 1980 à 36 % en 1989, et le taux de chômage dans ce pays a diminué de 12 % en 1981 à 5,8 % en 1989.

Secteur public. Les lois doivent être amendées de manière à soumettre à l'approbation préalable des membres de l'Assemblée nationale toutes les sommes de deniers publics qui sont matière à négociations avec les syndicats. La concurrence déloyale qu'exerce le secteur public contre le secteur privé s'en trouvera réduite.

En résumé, nous devons bien comprendre pourquoi 452 000 salariés québécois sont en chômage. L'effort concerté des employeurs, des salariés et des pouvoirs publics est nécessaire pour rétablir la capacité concurrentielle des entreprises québécoises, et par voie de conséquence de ramener au travail notre demi-million de chômeurs.

Cette polarisation qui empoisonne tout . . .

Catherine Commandeur

Médecin, animatrice des Professionnels de la santé pour une responsabilité nucléaire

DANS NOTRE SOCIÉTÉ, tous les débats sont polarisés en « pour » et en « contre ». Mais la réalité n'est pas si simple. C'est vrai qu'au bout de toute analyse, une décision doit être prise. Mais une analyse sérieuse est nécessaire si l'on veut que la décision soit éclairée. À mon avis, cette polarisation basée sur des sentiments évite la discussion et bloque l'échange.

Par exemple, si on parle de la guerre au Moyen-Orient, de la souveraineté du Québec ou de l'avortement, il est beaucoup trop simpliste de dire « je suis pour » ou « je suis contre ». Nous devons comprendre pourquoi telle position est meilleure que telle autre. Je trouve que les intérêts étroits d'individus ou de groupes manipulent ou simplifient malheureusement les problèmes. En fin de compte, cette simplification rend la population impuissante à saisir les vrais enjeux, et surtout ce qui est bon ou mauvais pour elle.

Par exemple, relativement au Moyen-Orient ou au drame des réfugiés kurdes, nous devrions nous demander dans quel but les Américains et leurs alliés ont apporté de l'aide aux Kurdes, alors qu'ils les ont toujours ignorés par le passé, et alors même que de l'autre côté, nous n'avons aucune information sur les centaines d'enfants qui meurent chaque jour en Irak par manque d'eau potable et de nourriture. La vraie question est la suivante : quelle attitude devrait adopter le peuple canadien face à de telles situations ? Quels sont les véritables besoins du peuple kurde ?

Les intérêts étroits d'individus ou de groupes manipulent et simplifient grossièrement les problèmes politiques et sociaux. La paix, la sécurité et la démocratie sont les premières victimes.

Pour revenir à la guerre du Golfe, il est clair que tout discours qui a justifié cette guerre est à condamner. Ce que voulait le mouvement pour la paix au Québec, comme ailleurs, c'était que ce conflit se règle de façon civilisée, par les voies politiques et diplomatiques. Même si l'un des membres de la communauté internationale avait violé les lois sur le respect de la souveraineté des autres pays, cela ne donnait pas le droit, à aucun pays ou groupe de pays, d'utiliser la force pour régler le litige.

Le mouvement d'opposition à la guerre a agi avant tout en se basant sur des principes de paix, de justice et de respect. C'est sur de tels principes que doivent être bâtis la future société et le nouvel ordre mondial. Ce qui est clair, c'est qu'aucun conflit ne doit être réglé par la force : il existe des milliers d'autres façons de régler les conflits.

De la même façon, au Québec, on discute aujourd'hui de souveraineté. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Si on ne parle pas de la Constitution colonialiste établie par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, amendée maintes et maintes fois, qui nous régit depuis des siècles et nous envoie régulièrement en Cour suprême pour régler nos problèmes, alors on ne pourra jamais parler de souveraineté. Tout problème doit être étudié dans son contexte historique.

Nous avons à bâtir une nouvelle société. Nous devons trouver des solutions dans l'intérêt des larges masses de la population, qu'il s'agisse de questions internationales, environnementales, politiques ou constitutionnelles. Il est indispensable que la participation massive soit une réalité et non un semblant de processus démocratique — du genre à faire prévaloir, en fin de compte, les opinions d'experts et de groupes d'intérêt.

Le monde entier veut qu'on interdise le recours à la force dans le règlement des conflits entre nations. Le monde entier souhaite voir tous les peuples jouir d'une vraie démocratie. Le monde entier veut vivre en sécurité, sans crainte de perdre demain tout ce qu'il possède aujourd'hui. La protection de l'environnement et l'épanouissement d'une culture saine, voilà les demandes légitimes de l'heure.

Comment ce vieux monde peut-il apporter des solutions aux problèmes qu'il a lui-même engendrés ? Tout cela ne peut plus attendre. Un peu de sens pratique ! Il s'agit de se mettre à la tâche et de cesser de s'entretuer.

Grandeurs et misères du commerce international canado-québécois

Pierre-Paul Proulx
Pierre Bélanger
Louis Dulude

M. Proulx est professeur titulaire de sciences économiques à l'Université de Montréal. MM. Bélanger et Dulude sont étudiants.

DANS UN MONDE où les échanges internationaux prennent une expansion sans cesse grandissante, où se situe le Canada ? Quels sont les lacunes du pays face à la concurrence internationale et comment peut-on y remédier ? Nous proposons ici une description sommaire des quatre secteurs de l'économie canadienne et de ses défis.

Les ressources naturelles

Le secteur des ressources naturelles ne doit pas être négligé. En effet, avec un taux d'exportations élevé, le Canada est un des joueurs importants sur le marché mondial. Non seulement l'abondance, mais aussi la maîtrise des technologies d'exploitation et de production font que le pays tire un revenu impressionnant des forêts et autres richesses naturelles.

Néanmoins, le taux de croissance des exportations diminue par rapport aux pays de l'OCDE. Le Québec n'est pas aussi touché que le reste du Canada ; son ratio exportation primaire sur secondaire est de 5,5 %, contrairement à 20 % pour le Canada. Ce phénomène peut être expliqué : les pressions des environnementalistes, l'apparition de substituts synthétiques et une meilleure utilisation de nos ressources. Il est également intéressant de constater que le Québec est un importateur net de ressources naturelles ; la puissance dans ce domaine du Canada vient donc des autres provinces.

Les industries « matures »

Le secteur des industries « matures », c'est-à-dire les industries caractérisées par l'utilisation et non la production de biens de haute technologie, est le fer de lance de l'économie canadienne et québécoise.

En effet, ce secteur détient la plus grande part des exportations canadiennes et nous pouvons soupçonner qu'il gardera son premier rang longtemps étant donné qu'il semble être le secteur le plus dynamique avec le plus haut taux de croissance des exportations canadiennes. L'industrie automobile est en bonne partie responsable de cette performance avec des usines de multinationales américaines implantées surtout en Ontario et légèrement au Québec.

Bas salaires et hautes technologies

Le secteur des bas salaires (vêtements, meubles, cuir, etc.) perd tranquillement mais sûrement de l'importance au chapitre des exportations. On peut attribuer ce phénomène à la stratégie de développement de plusieurs pays (Mexique, Asie du Sud-Est, Inde) qui prennent la relève du Japon en misant sur un marché intérieur énorme pour s'industrialiser dans un secteur où le coût de la main-d'oeuvre est peu élevé. L'avenir du Canada dans ce secteur n'est donc pas prometteur.

Pour sa part, le secteur des hautes technologies, vers lequel plusieurs pays développés se dirigent en raison de la grande valeur ajoutée de la production et dans lequel ils se concurrencent à coup de subventions, ne sourit pas au Canada à cause des grands retards qu'il accuse.

Outre quelques crénaux dans les industries comme les télécommunications, l'électrique, l'électronique et l'aérospatiale, le Canada détient une moyenne de croissance des exportations nettement inférieure aux pays de l'OCDE.

Le manque d'effort en recherche et développement et un manque de collaboration entre les secteurs publiques et privés sont parmi les causes des faibles rendements de l'économie canadienne. Seuls l'Italie et l'Australie consacrent à ce domaine moins d'efforts que le Canada.

La concentration des recherches dans les grandes régions urbaines (Toronto, Ottawa, Montréal et Vancouver) établit un net avantage pour l'Ontario, avec 51 % de toutes les subventions fédérales en matière de recherche et développement, contrairement à 12 % pour le Québec.

La plus grande partie des efforts de recherche s'effectue dans des agences publiques et dans les universités, surtout ontariennes. C'est que l'économie canadienne a un marché intérieur trop réduit pour développer les produits et services nouveaux qui coûtent de plus en plus cher.

Les multinationales ont les moyens, pour leur part, d'investir dans la recherche. Sûrement pour des raisons de défis, plusieurs scientifiques et ingénieurs canadiens s'installent aux États-Unis. Un autre facteur important qui nuit aux commerces de haute technologie est que 75 % des exportations canadiennes sont dirigées vers les États-Unis et 7 % vers le Japon, leaders mondiaux en hautes technologies. Il n'est donc pas facile de concurrencer ces géants, quoiqu'on tire avantage de leurs marchés qui nous forcent à nous spécialiser.

Également, le contexte géopolitique canadien, qui a peu d'égal dans le monde, pousse à la satellisation des entreprises canadiennes dans l'orbite américaine.

L'économique et le politique ne coïncident plus

L'amélioration sans cesse grandissante des moyens de communication et des technologies fait que l'espace économique coïncide de moins en moins avec l'espace politique. Cette mondialisation des marchés a entraîné la formation de grands blocs économiques : Europe, Amérique du Nord et Asie du Sud-Est. Des réseaux sectoriels continentaux ou mondiaux, selon le produit ou service, se sont formés.

Par exemple, le temps et l'espace existent à peine dans l'intermédiation financière. À l'heure où ces entités supranationales dominent, une question se pose : comment le Canada, petit joueur mondial, peut-il tirer son épingle du jeu ?

Étant donné le contexte géopolitique, le Canada suit les hauts et les bas des États-Unis, son plus grand partenaire commercial avec des flux de commerces bilatéraux de plus de 150 milliards de dollars. Il faut remarquer que le rapport de puissance est désavantageux pour le Canada : quatre des onze plus grandes compagnies canadiennes sont sous contrôle américain.

Avec l'aide des accords du GATT, presque 80 % des échanges canado-américains se faisaient sans tarif douanier. Suite à l'accord de libre échange qui accélère l'intégration nord-américaine, on observe un changement de stratégie dans l'organisation des relations entre les maisons-mères américaines et leurs filiales canadiennes : une plus grande concentration des pouvoirs aux maisons-mères.

Le Mexique trouble-fête

L'entrée du Mexique dans un marché de libre-échange nord-américain pourrait brouiller les cartes de façon importante.

En effet, plusieurs produits manufacturiers que le Mexique exporte aux États-Unis concurrencent ceux de certaines industries canadiennes. L'industrie des pièces automobiles en Ontario et celle du vêtement au Québec seront particulièrement affectées. Un effort de redéploiement industriel sera nécessaire pour aider ces industries et leurs travailleurs.

Toutefois, le Mexique ne doit pas être seulement perçu comme un adversaire ayant un coût de main-d'oeuvre peu élevé, mais aussi comme un marché potentiel de 100 millions de consommateurs. Si le Canada ne s'implique pas assez, il risque de perdre au profit des États-Unis qui, eux, bénéficieraient de deux accords bilatéraux.

Peu importe si oui ou non le Canada s'implique fortement dans les négociations, le Mexique deviendra sous peu un adversaire commercial important, entre autres à cause des multinationales américaines sises dans la région des *maquiladores*.

La forteresse européenne

Avec l'Europe de 1992, une nouvelle opportunité s'ouvre au Canada. Est-il prêt à y trouver son compte ? À l'exception de quelques multinationales dynamiques comme Bombardier, Alcan et Cascades, il semble y avoir un manque d'intérêt des entreprises canadiennes à investir en Europe. Contrairement au Japon et aux États-Unis, les entreprises canadiennes tentent peu de s'insérer dans la CEE.

Il est possible que l'Europe devienne une forteresse face au commerce international. Sans l'implantation d'entreprises en territoire européen, le Canada pourrait perdre un marché extrêmement intéressant. Dans cette éventualité, le pays devrait se tourner encore plus vers les États-Unis, accentuant sa dépendance.

La menace asiatique

Mais le plus gros défi canadien en commerce international, c'est la montée des pays d'Asie du Sud-Est. Le dynamisme de cette région — Japon en tête — n'est plus à démontrer. Si la croissance de ces pays se maintient, on prévoit que ce bloc économique produira à la fin du siècle 50 % des biens et 40 % des services.

Le fait que les Japonais ont investi massivement aux États-Unis implique qu'ils ont accès au traité du libre-échange. Il faut tenir compte de la production sous contrôle étranger et des flux de commerces pour faire un diagnostique approprié. Le Canada peut en tirer profit par l'entremise d'échanges technologiques.

Mais le dynamisme incroyable des pays d'Asie du Sud-Est fait que des secteurs forts de l'économie canadienne sont menacés. Il faut que le Canada se choisisse des crénaux industriels forts s'il veut garder la tête haute dans l'économie mondiale.

L'équipe du DEVOIR **LA RÉDACTION** Journalistes : **à l'information générale** : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; **à l'information culturelle** : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; **à l'information économique** : Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; **à l'information politique** : Pierre O'Neill (*partis politiques*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*), Chantal Hébert (*correspondante parlementaire à Ottawa*), Jocelyn Coulon (*politique internationale*), Laurent Soumis (*politique municipale*); **aux affaires sociales** : Paul Cauchon (*questions sociales*), Jean-Pierre Proulx (*éducation, religions*), Louis-G. Francoeur (*environnement*), Sylvain Blanchard (*relations de travail*); Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (*commis*); Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (*clavistes*); Denise Babin (*secrétaire à la rédaction*); Suzanne Marchand (*adjointe à la direction*), Christyne Ouellet (*secrétaire à la direction*). **LA DOCUMENTATION** Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ** Lise Millette (*directrice*), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (*publicitaires*); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (*maquettistes*); Johanne Brunet (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (*secrétaire à l'administration*). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Michelle Alie (*directrice*) ; Monique Corbeil (adjointe), Patrick Kokzan, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Louise Paquette, Olivier Zuida. **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur) Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Françoise Coulombe Jean-François Lapointe, Sylvie Laporte, Raymond Paquin, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salesse, Jean-Marc Ste-Marie. **LE DEVOIR** est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361 ; Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS — 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.